

Janvier 1964 p.1

Le 15 Décembre dernier à Levens

Manifestation inoubliable

POUR LA POSE

DE LA PREMIERE PIERRE

DE NOTRE MAISON DE REPOS

LES CEREMONIES DE LA JOURNÉE SE SONT DÉROULEES SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE SENATEUR JOSEPH RAYBAUD, MAIRE DE LEVENS. NOTRE AMI, M. PAUL MANET, PRÉSIDENT DE L'U.F.A.C., PROCEDA AU GESTE SYMBOLIQUE (NOTRE CLICHE) EN PRÉSENCE DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS ET D'UNE IMPORTANTE DÉLEGATION DE NOTRE UNION.

(Voir pages intérieures)



20 ANS APRES L'AFFICHE ROUGE

LE 21 FEVRIER 1944, 23 résistants en majorité d'origine étrangère (arméniens, polonais, juifs, italiens, hongrois, espagnols) étaient exécutés par les forces d'occupation allemandes.

Vous qui avez vécu cette terrible période, souvenez-vous de cette affiche rouge placardée sur tous les murs de Paris. Souvenez-vous de ce simulacre de procès par lequel les nazis tentaient de discréditer et de déshonorer la Résistance française. Souvenez-vous de la noble attitude de nos frères d'armes devant leurs bourreaux. Souvenez-vous de leur hérosme devant la mort... Ils ont honoré tous les anciens combattants d'origine étrangère, toute la Résistance. Ils ont aussi largement contribué à la victoire finale pour que nous puissions vivre libres et en paix.

Il nous appartient, et c'est un devoir pour nous les survivants de nous souvenir, de continuer le combat que nous avons entrepris ensemble, et de commémorer avec recueillement l'anniversaire de leur exécution.

C'est pourquoi, dans le cadre du vingtième anniversaire nous demandons à tous de contribuer largement à la totale réussite des manifestations prévues

Le samedi 22 février 1964, à 20 h. 30, au Théâtre du Conservatoire de Paris, 2 bis, rue du

Dés à présent venez nous consulter pour votre voyage en Israël. Notre Union organise comme par le passé pour les grandes vacances

Un voyage en ISRAËL

Conditions spéciales pour nos adhérents
Bur. ouverts de 14 à 18 h.
58, r. Château-d'Eau (10^e)

Conservatoire, sous le patronage d'un large Comité et sous la présidence effective de M. Louis Martin-Chaussier, aura lieu une grande soirée commémorative.

Prendront la parole :
— pour l'A.N.A.C.R., le Général La Gorguillière ;
— pour l'U.G.E.V.R.E., le Commandant Gaston Laroche.

Les orateurs feront l'histoire de la Résistance française et la participation des immigrés

aux combats pour la Libération. Un programme artistique clôturera cette importante manifestation du souvenir.

Le dimanche 23 février 1964, rassemblement à 10 h. 30, Porte de Choisy pour se rendre en cortège au cimetière d'Ivry et nous recueillir sur les tombes de nos martyrs.

F. ZANCA
Secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E.

Grand succès de notre Bal

NOTRE 19^e Bal Annuel a connu un grand succès. C'est une tradition maintenant au Réveillon de Noël pour les Anciens Combattants juifs, leurs familles et amis de venir se retrouver dans une ambiance gaie et passer des heures agréables.

Cette année, notre bal avait quelque chose de particulier : il se déroulait quelques jours après la pose de la première pierre à Levens et c'est tout naturellement la belle maquette de notre future Maison de Repos qui en fut la principale vedette - indépendamment de la qualité des artistes qui animèrent ce Réveillon.

Notre maquette exposée dans l'un des salons reçut toute une nuit un flot ininterrompu de visiteurs enthousiastes qui exprimèrent leur satisfaction et leur admiration devant la grande œuvre entreprise. Cela explique l'accueil pour la collecte et l'importance des dons versés.

L'organisation, le souper, les attractions donnèrent satisfaction à la foule de nos amis. Les jeunes ont dansé au son de la musique moderne et les moins jeunes apprécièrent plus particulièrement les airs de folklore yiddish.

Des améliorations sont encore à apporter pour que chacun reparte complètement satisfait et déjà notre Comité pense à l'organisation du Bal 1964. Car le 20^e Bal qui correspondra aux 20 ans de notre Union, il n'est pas trop tôt pour y songer...

NOS PEINES
Nous exprimons nos condoléances les plus sincères à la famille de

NATAN GOTTEFF
membre dévoué de notre Comité directeur, mort subitement le 10 décembre 1963.

Notre Comité exprime ses condoléances émues à la famille qui vient d'être cruellement frappée par la mort de notre camarade

Kopel MASS

Nous exprimons nos condoléances à notre camarade NACHMANOWICZ qui vient de perdre son épouse.

Nous adressons nos condoléances à notre camarade Maurice WAINSTEN durement frappé par la mort de son épouse.

JANVIER 1964 - N° 95

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 4926

LE VICAIRE par Pierre Parat

ETTE même semaine où le Pape Paul VI accomplissait son pèlerinage aux Lieux Saints, je suis allé, comme nombre de nos camarades auxquels cette chronique est dédiée, assister à une représentation du Vicaire.

Un pèlerinage aussi, puisque indépendamment du talent, du courage de l'auteur, de la personnalité que constituait le thème de la pièce, c'étaient les ombres de nos morts, celles des déportés qui flottaient derrière les personnages de Rolf Hochhut. C'étaient leurs trains de nuit et brouillard, leur réveil avant l'aube pour le travail épuisant sous la schlague des kapos, leur marche à la chambre à gaz et la fumée des fours crématoires montant vers le ciel polonais qui formait la toile de fond du décor.

Nous avons été, mes lecteurs et moi, si intimement mêlés à cette tragédie que nous entrions de plain-pied sur la scène où elle se dresse et qu'il nous semble n'avoir guère à apprendre de ses plus sincères, de ses plus pathétiques évocateurs.

Mais, songeant à tant de jeunes qui ignorent, à tant d'anciens qui ont oublié, le Vicaire m'est apparu comme une bonne action.

Je me suis senti plein de reconnaissance pour le jeune écrivain chrétien d'Allemagne qui a clamé la honte des fils non seulement aux pères complices ou indifférents, mais à l'univers — fermant les yeux sur le passé — insulte aux martyrs. Plein de réconfort aussi au spectacle de la salle de l'Athénée remplie d'un public attentif et silencieux : les provocateurs ne se risquaient plus aux interruptions et aux injures. Qu'on ne nous parle plus de l'incurable frivolité des Parisiens. Qu'on cesse d'assimiler la jeunesse de France à la malfaïance des blousons noirs ou à la niaiserie des yé-yés. Car il y avait beaucoup de jeunes accourus autour de cette pièce austère dont tous les acteurs sont masculins, dont la mise en scène est à peu près nulle ! Le Vicaire, extrait du long texte de Rolf Hochhut, est moins un drame composé selon les règles de l'art théâtral qu'un morceau d'histoire commentée, une suite d'images telles que l'imagine et les schématise un jeune Allemand, telles qu'elles se succèdent en réalité — avec plus de nuances, plus de solennité sans doute — de 1939 à 1945.

Le Vicaire n'est à aucun degré le procès de la chrétienté. Je souhaiterais personnellement pour dissiper toute équivoque, qu'un tel propos fût inclus dans l'excellente déclaration liminaire dite par un comédien, ayant que la pièce commence. Les Juifs, les Résistants qui l'applaudissent n'ont au cœur que gratitude et amour envers les nombreux chrétiens qui, avec tant d'autres croyants et athées, payèrent de leurs souffrances et de leur vie leur aide aux persécutés.

Les deux héros du Vicaire ne sont-ils pas le protestant Kurt Gerstein, lieutenant de SS qui ne porte l'uniforme abject que pour secourir les victimes, le jeune prêtre catholique Riccardo Fontana, qui, après avoir vainement supplié le Pape d'intervenir publiquement, coud l'étoile jaune sur sa soutane, prend l'identité d'un Juif et part vers la chambre à gaz ? Ces deux héros n'agissent pas

seulement en hommes, mais en chrétiens fidèles à la loi de Jésus.

Le procès du Vicaire n'est que partiellement celui de Pie XII. Le Souverain Pontife n'apparaît vraiment offense qu'aux yeux des chrétiens qui attendaient tout de leur guide. Il donne aux couvents l'ordre d'abriter les Juifs romains. Il paie de ses deniers le supplément de la rançon destinée à sauver quelques Israélites et que les nazis avaient réussi une fois de plus à escroquer.

Sans doute le Pape accordait-il, comme beaucoup de chefs politiques, la priorité à ce danger communiste qui égarait l'esprit de tant de non-juifs et de tant de Juifs et fait préférer à ceux-ci, contre leur honneur Berlin à Moscou. L'opportunisme de diplomate et de comptable l'emportait sur la sainte folie de l'Évangile. On craignait de sacrifier une majorité catholique à une minorité juive. Hélas, combien de ceux que nous tenions pour proches eurent le courage de s'engager quand des travailleurs noirs africains, des noirs opprimés étaient en péril ?

Mais la responsabilité des autorités temporelles et spirituelles à regard du martyre des Juifs n'en demeure pas moins écrasante.

Il est des heures dans l'histoire où l'on n'a pas le droit de juger en termes de prudence, mais de conscience, où il faut donner à ceux qui meurent la suprême consolation de n'être pas abandonnés.

On a cité l'exemple du roi du petit Danemark menaçant de porter lui-même l'étoile de David et les mandements des évêques de Toulouse et de Montpellier. Un anathème pontifical en 1943 aurait peut-être hâté le dénouement. Il eût honoré la conscience de la chrétienté, réconforté celle des victimes.

Sous réserve d'une réalisation théâtrale qui peut sembler un peu simpliste et même caricaturale aux hommes ayant eu l'occasion de penetrer dans les arcanes du Vatican, c'est un poignant témoignage que nous devons à Rolf Hochhut, à son adaptateur José de Semprun, au théâtre de l'Athénée, aux vaillants interprètes, dont Michel Piccoli, le fidèle ami de notre cause.

Par de là Pie XII, ce sont tous les Vicaires spirituels et politiques et qui firent peut-être moins encore pour les Juifs que le Pape, dont s'ouvre à nouveau le procès. De tous ceux qui savaient et se sont tu. De tous ceux qui fermaient les oreilles et les yeux pour ne pas savoir. De tous ceux qui aujourd'hui imposent silence au souvenir.

Retenons du Vicaire que certaines neutralités sont impossibles, de même que certaine obéissance passive est incompatible avec l'honnêteté.

Le salut des générations qui montent exige que la page du chapitre encore saignant ne soit pas tournée sans qu'un Code de l'honneur international soit proclamé, que les consciences soient appelées à y souscrire.

Anciens combattants de la guerre qui voulons être des combattants de la paix, notre combat continue.

LA JOURNÉE MEMORABLE DU 15 DECEMBRE 1963 A LEVENS

LE DISCOURS DE PAUL MANET Président de l'U.F.A.C.

Je voudrais tout d'abord saluer et remercier M. Reybaud, sénateur-maire de Levens, qui a bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie, montrant ainsi l'importance qu'il attache à la



réalisation de l'œuvre conçue par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Je veux également saluer le représentant de l'Office départemental, qui a bien voulu s'associer à notre cérémonie prouvant ainsi l'intérêt que porte l'Office National du Combattant à la Maison de Repos et de Convalescence de Levens.

Mes remerciements iront également au Président de l'Union départementale des Alpes-Maritimes, le Commandant Camus qui, en participant à cette cérémonie, nous apporte le salut de toutes les catégories d'anciens combattants et de victimes de guerre des Alpes-Maritimes dont il est ici le représentant et porte ainsi un nouveau témoignage de l'unité du mouvement ancien combattant français.

La pose d'une première pierre apparaît trop souvent comme un geste purement protocolaire.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui ne présente pas ce caractère.

Cette pierre qui constitue l'embryon d'une œuvre éminemment sociale est le résultat d'années de patience et d'efforts.

En ma qualité de Président de l'U.F.A.C. nationale, j'ai été

Le Directeur I. CLEITMAN
Imprimerie Abécé

le témoin des innombrables démarches et pourparlers qu'ont du engager et inlassablement poursuivre les dirigeants de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs et, en particulier, nos camarades Danowski et Isi Blum, respectivement Président et Secrétaire général de l'Association.

Chaque fois que cela a été nécessaire, "je n'ai pas manqué d'apporter à nos camarades l'appui moral de l'U.F.A.C. nationale, materialisant ainsi l'esprit de solidarité qui, au sein du Mouvement ancien combattant français, unit étroitement toutes les catégories de victimes de guerre.

La persévérance et le désir d'aider des camarades en difficulté ont permis de vaincre tous les obstacles et de mener à bien un projet généreux.

Cette pierre nous apporte ainsi une preuve que la ténacité dans l'effort et l'espérance sont un gage absolu de réussite.

Dans quelques mois, grâce à MM. Livrieri et Triverio, qui vont diriger la réalisation pratique du projet, une Maison de Repos et de Convalescence se dressera dans un parc de 11.000 m².

50 lots seront alors mis à la disposition des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, notamment de ceux qui ont cruellement souffert de la barbarie nazie.

Nos camarades qui, dans les odieux camps de la mort, ont assisté à la destruction massive d'êtres humains, qui, jour après jour, ont subi les plus affreuses tortures physiques et morales, ont droit à toute notre sollicitude.

Dans un cadre accueillant et sous un climat bienfaisant, ils pourront venir chercher, non pas l'oubli, car l'enfer de Buchenwald ou de Ravensbrück a laissé sur ces mar-

ters des traces indélébiles, mais une atténuation de leurs douleurs physiques et le confort d'une vigilante et chaude amitié.

L'œuvre de nos camarades de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs prouve également que le Mouvement Ancien Combattant Français n'est pas uniquement attaché à des revendications matérielles, comme certains s'efforcent de l'accréditer. Celles-ci, bien entendu, restent au premier plan de nos préoccupations car la vie et la dignité de nos camarades anciens combattants et victimes de guerre en dépendent. Les sacrifices qu'ils ont consentis au service de la Nation leur donnent incontestablement droit à la reconnaissance de celle-ci.

Mais, parallèlement à cette action, les associations d'anciens combattants ne négligent aucun effort pour créer et développer des réalisations caractéristiques.

Nos camarades de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs nous en donnent ici une magnifique démonstration.

Mes chers camarades, en votre nom, et au nom de tous les anciens combattants et victimes de guerre, je vous chaleureusement remercie les dirigeants de l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs qui ont concu et mené à bien leur projet généreux, et leur dire, au nom de l'U.F.A.C. nationale, qu'ils ont bien mérité du Mouvement Ancien Combattant.

Bien entendu, la réalisation pratique de leur œuvre soulèvera sans doute encore quelques difficultés, mais celles-ci seront surmontées comme les précédentes car la foi qui anime les promoteurs est de celles pour qui aucun obstacle n'est insurmontable.

L'allocution d'Isi Blum

Notre Secrétaire général, Isi Blum, prit la parole au cours du banquet pour remercier les personnalités nationales et locales qui ont, par leur participation aux cérémonies, manifesté leur sympathie pour notre œuvre.

Après avoir rappelé l'aide efficace apportée par le président de l'U.F.A.C., Paul Manet, pour vaincre les obstacles administratifs, et remercié le sénateur-maire de Levens, M. Joseph Raybaud, pour son aide dans l'organisation de toutes les cérémonies et de l'accueil chaleureux qu'il réserva aux délégués, il présente la « carte de visite » de notre organisation pour ceux qui ne la connaissaient pas encore.

Pour conclure Isi Blum dit notamment :

« Pour votre région nous sommes des « parachutés ». Mais des « parachutés » que la population de Levens et des environs accueilleront avec beaucoup de sympathie, nous en sommes convaincus, car le but que nous poursuivons est noble et le travail que nous nous proposons de faire est profondément humain. »

Notre Secrétaire général lit le texte du parchemin, en français et en yiddish qui sera scellé dans le béton.

Grâce au dévouement et à l'enthousiasme de nos adhé-

site, à vous et votre Conseil d'Administration, et à tous vos camarades membres de votre Association.

PIERRE BUGEAUD
Président de l'A.C.P.G.
de la Seine

tants qui ont tenu à honorer cette cérémonie.

Vous pouvez être fier de l'œuvre que vous venez d'entreprendre.

Je vous adresse les félicitations de toutes les Associations d'Anciens Combattants affiliées à l'U.F.A.C. Départementale des Alpes-Maritimes.

C'est pourquoi on ne saurait trop féliciter les initiateurs.

A. BARGELLINI
Avocat,
Adjoint au Maire de Nice

J'ai été très touché de votre invitation et je garde un souvenir inoubliable de cette magnifique cérémonie qui a été une réussite complète.

Vous avez pu vous en rendre compte vous-même tant par les autorités, l'affluence de la population et des Anciens Comba-

Cdt CAMUS
Président de l'U.F.A.C. Dépt.

Il m'est très agréable de vous exprimer ma vive satisfaction d'avoir pu assister à la cérémonie de la pose de la première pierre de votre Maison de Repos à Levens, le 15 décembre dernier.

Quant à l'œuvre entreprise elle témoigne de la féconde vitalité de votre organisation et de sa claire conscience de la haute mission de solidarité qu'elle s'est assignée.

R. LABBAYE
Secrétaire gén. adj
de la Section départ
de l'O.N.A.C.

J'ai retrouvé parmi les vôtres d'anciens clients, qui n'avaient commis d'autre faute, que celle d'avoir été chassé de leur Pays par les persécutions raciales, et de n'être pas de l'une des Confessions tolérées par l'occupant.

J'ai aussi retrouvé des camarades des combats de 1945, qui eussent pu se prévaloir à l'époque, de leur âge et de leur état de santé, pour ne pas endosser l'uniforme, mais qui avaient été tués au contraire, malgré

En vous remerciant de l'occasion que vous m'avez offerte de voir le lieu admirable où à Levens vous comptez ériger la Maison de Repos que vous avez décidé d'offrir à vos membres et à tous les Anciens Combattants, je vous souhaite que vos efforts soient totalement récompensés et le succès avec vous. Nul doute qu'il en soit ainsi ; le plan de construction et le site feront cette œuvre sociale grande et à la mesure de votre grande Association.

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de réussite.

J'ai retrouvé parmi les vôtres d'anciens clients, qui n'avaient commis d'autre faute, que celle d'avoir été chassé de leur Pays par les persécutions raciales, et de n'être pas de l'une des Confessions tolérées par l'occupant.

J'ai aussi retrouvé des camarades des combats de 1945, qui eussent pu se prévaloir à l'époque, de leur âge et de leur état de santé, pour ne pas endosser l'uniforme, mais qui avaient été tués au contraire, malgré

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille CATHERINE

Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade et Madame Gaston Laroche, à l

באדואם מיר האבן עשהעכערת דעם מיטגליד-אפאצאל

אסלאם וועראך — אונדזער אפרור-הויז פון קנאפֿע צורי מיליאן.
גָּדוֹלָה וְאַמְּרָה.

דער 15 טער דעצעטער, דעם טאג לונג וווען מיר האבן פארגעשלאגן אין ער בעס איז געליגט געווארן דער נאמען פון צענטראל-קאמיטעט. איז דער יערלעכער מיטגליד-אַפְּצָאַל זאל רונט-שטײַן פֿאַר דעם הוין איז פֿאַר-לייבן אומפֿאַרגעשלעך פֿאַר די אַלע, געהעכערט וווערטן פון 15 אויף 20 פרענק איז דער פֿאַרשלאג אויפֿאגבער אוּרערמאַנִיעַס. די בערכיק-שיינע נאָרנוֹר, ווועס רינגלט אַרְטום די געַט אלע אַרְזָאַמְלָטָע.

עט איז נישט נויטעך גלויב איך,
פל אויטצוקלערן וועגן דיטיכות וואס
האבן געשטיין צום דזוקן באשלוט.
שווין 7 יאנַר ווי מיר האבן איינגעַג
האלטן דעם זעלבן אפֿצָּאל, בעט אלַּל
אויסיגאנַן זעבען במשד פון דער פֿעַ
איינַץ ווען מיר טראטען אַריין איינַ
רייד געשטיין אויף 100 פראצענט
און בעט אונדזער אקטיוויטעט העט
זיך שטארק אויסיגעברײַיטערט איינַ
לעטצעַג אַרְבָּן.

עס איז נויטיק צו שאפּן די פינאנץ ציעלע מיטעלען. מיר קענען מיט צר פאָגּ יאָר, צי בְּאַזְכּוּבָּן די מִיטְגְּלִידְעָר פרידנקייט פֿעַטְשְׁטָעָלֶן. אָז אָונְדְּצָעָר אַוְיפְּצָרְמָאָנָעָן דָּעַם מִיטְגְּלִידְעָר-אַפְּצָאָל מִיטְגְּלִידְעָר אָזְנָבָּן די גַּעַר וּוְעַרְתָּאָן אַלְגְּעָמְמִין זַיְעַר גּוֹט אַוְיפְּטָהָר אַלְגְּעָמְמִין. די חֲרָבִים פָּאָרָאָנטְעָרָעָסִירָה גַּעַנְוָעָמָן. עס פְּלִיטָן אָרְיִין גַּעַנְוָעָר טַעַטְקִימִיט. סֻמְעָן פְּרִיאַוּוּילִיקָע שְׁפַעְנְדוֹנוֹגָעָן, אָז פָּאָרְשְׁטִיעָן זַיְעַר גּוֹט אָז די מִינְגָּרָה פְּרִיאַוּוּילִיקָע שְׁפַעְנְדוֹנוֹגָעָן.

אלע אונדזערע אונטערנומונגען ווערט געקרינט מיט גדריס דערפאלג אן אייבערקעדר באווײין איז געווען אובצער מיר מאכן אָרוֹף צו די מיטגלידער, אַ זיי זאלַן אִין די רָאָמְעָן פֿון זַיִינְרָאָס מעגלעכקייטן רָעָגְלִירְן מִיט אַיְבָּמָאָל פָּאָרֶן יָאָר, בְּכָרֵי דָּעָר אַיְבָּקָסְעָט זָאָל

נ"ש דארפּן צוֹרֵק קומּעַן נאָכְאָמָל
איַן פֿאָרגְלִילִיךְ מִיטְן סְכוּם פּוֹן אָרֶ
בְּעֵת אַיִן אָנוֹצָר פֿערְסָאנְגָל אַן וַיְיַעַן
בַּאֲגַרְעַנְגַּעַטְסָעַר אָזִי אָזְדָּר אַינְקָאָ
סְעַנְדַּת הָאָט נַאֲךְ פֿילְ אַרְבָּעַט אַיִן בַּיוֹרָ
אָזְן דִּי צִיְּנָה דַּעֲרוֹלְוִיבְּת אִים נִשְׁתְּ צָ
בָּאוֹזְן עַטְלָעַכְּעַ מַלְאָאִין יָאָר דַּעְ
וּעְלָבְּן מִיטְגָּלִיד. פֿילְ פּוֹן אַנְדוּזָר
מִיטְגָּלְדָעַר פֿאָרְשָׂטִיעַן זַיְעַן וַיְיַעַן
גוֹטְ אָזְן פֿאָרְלִיכְטָעַרְן אַזְיָאַרְוּם אָבוֹ
הַזְּבָר אַרְבָּעַט.

את דעם מליאן זענען במעט אלע
ועשטערבון מיט א נאטרעלען טויזן!
צוזמאן מיט די געוועזענע דע^ר
פארטריטען, מיט אלע קעמעפער קעגן
יטילעדרייזן, קעגן פאשייז דארפן מיר
עוועצענע יידישע פראנטקעמעפער, זיין
באזונדערס וואכאמ, כדי אין צויאַ
דזוערע אקצייעס. איר וועט אויר איצ'
העלען פאָרוּוֹרְקָלְעָן, ווי אַםְבָּעַסְטָן
אונדזוער גרויסע סאציאלי אינסטיטו^ר
צע אויפן קאט' ד'זoir.

ג. קעניג
ה. סאלטמן

אָנוֹזִיאַמְטִישָׁר אַפְרוֹךְ פּוֹן אָונְזָעָרָעַ דָּעַלְשָׁאָפָּן

לעוגנס, ועלין אויך שטענדייך בליבין
קראנקע, בויטבאָדערפֿטיקע קאָם באָ
טאַנטן און נאָצִי-קרובנות, איז געווען
אַ באָזונגעָדרע פֿרײַד צו זען מיט די
אייגענע אויגן דאס רעהַלְזִירן פּוֹן
אוֹז ווּרְק אָז טראָכְטְּנִיך. אָז אַין
קוֹרְצֵן ווּלְעָן מִיר קעְנְעָן באָגְלִיטִין צוֹ
דער באָן די עֲרַשְׁתָּע גַּעֲנִיסְעָר פּוֹן
אונְדוֹצְעָר אַפְּרוֹהָזִין.
צעַבְּן דַּעַם אַיְינְדְּרוֹק וּאָס דַּעַר טָאגְ פּוֹן
חַדְרָאַשְׁוָג.
הַאָמֶט דַּאֲרָט גַּעֲמֹזֶת זַיִן אָז אַלְץ זָעַן.
פְּכַרְמָר מִיר אַיְזָן עַס פְּשֹׁוּט גַּעֲוָעָן אָן אַיְזָן
בְּכֻבְּדָל עַבְּגָנִיש אָז אָז אַנְגַּעַנְמָעָאִיְזָן

מ. אֶדְלָעָר : דַי אֲנוֹוֹזְבָּהִיט
 פָּוֹן פְּרָאַמְּנָעֵנְטָעַ פְּעַרְעוֹנְלָעְכְּקִיטִּין פָּוֹן
 דָּעָרַ קָאַמְּבָאַתְּאַנְטָן-וּוֹלָעַט אַיִן גַּעֲוָעַן
 דָּעָר טִיפְּסָטָעַר אַיִסְדָּרוֹק פָּוֹן סִימְפָּאַיְלָה
 טָעַפְּרָאַנְדוֹזָעַר פָּאַרְבָּאַנד אָוֹן פָּאַרְן
 גְּרוֹיִיסְטָן וּוּרְקָן, וּוָאָס מִיר גִּיעַן רַעַלְלִי
 נְאַמְּנוּמָן פָּוֹן אָונְדוֹצָר פָּאַרְבָּאַנד.

שְׁתַּיִם אֶת-בָּנָיו וְאֶת-בָּנָתָיו וְאֶת-בָּנָתָיו
 בְּגָרְסִין דֵּי אֲנוֹוֹעֲגָהִיט אַיְן לְעוֹוֹנְדָב
 פָּונְדָב אֲגָרְעַסְעַרְעַר צָאֵל פְּרוֹיְעַן אַיְן דָּעַב
 אַיְנְטַעְרָעַשׂ וּוְאָס דִּי וְיִוְיָן אַרְדִּים פְּאָרָס
 אַגְּדוֹעָר נִיעָר סָאַצְּיָאַלְעָר אַיְנְסָטִי-
 טָמְעָע.

אין לעווענס

עַמְבּוֹר, אֵין צָוָא מִנְהָא נָגֵן מִתְּנוּן לִיְגָן
זֶה אֵין לְעוֹנוֹנָס, הָאָט וַיַּד בָּאֲטִילִיקָט
בָּרְאַלְאָקְמִיטָעַ.
דִּי בָּאֲטִילִיקָט אֵין דַעַר דַעַלְגָאַצְיעַ.
, פָּעָרְסְטוֹנָקִי, פָּאנָם, פָּרְדוֹמָאָן,
לְדַעַר, גָּאַרְבָּאָזָשׁ, אַפְּעַלְוִוָּן, קָרְיָה-
שָׂאוֹן, וַיְוִיזָטָאן, שָׂוָאָרָן, קָרְעַמְסָקִי,

כבר נישט בלוזו פאָרָן יידַשָּׁן קאמָא
באַטְאָנטָן נאָר פֿאָרָן גַּאנְצָן יְשָׁוב.
ה זִי טָמָאָן דָּאס פֿרְעָמְטִיקָע
ווערט, וואָס מְרֵי האָבָן אָונְטָרְגָּעְבָּן
מען אַיז אוֹרֶךְ דָּעַר הַוִּיךְ פָּוּן אָונְדוֹעָר
פֿאָרבָּאנְד.

ג. גָּאַל דְּחַטְּכָת : אַיךְ בִּין
געֻווֹעַן באֲגִיסְטָרֶט פָּוּן דָּעַם אָומָן
עַזְּדָעַנְתָּן פֿרְעָזְיָדָעַנְתָּן גִּיטָּלָעָר אָוּן דִּי
טרָעָטָן, אוִיסְעָר דִּי פִּיל רַעְגִּיאָנָגָל עַ
יעַ דָּרוֹכוֹ פֿרְעָזְיָדָעַנְתָּן גִּיטָּלָעָר אָוּן דִּי
עַזְּדָעַנְתָּן גָּלָאוּיטָשָׁעַר.

אונטנער וויל

לטווינס אונדער שטאלץ

ונגען פאליטישע צווער פון אלע —
אלע און אוינטנאט — פאליטישע ריכ' —
טונגאע.
אבל דאס סאמען וויכטיקסטע אין
דער פאקט, וואס עס האט זיך באָלד
געשאָפּן אָן אַטְמָאָסְפּּעָר פֿוֹן בְּרִידְעָרִ
לְעַכְקִימִיט צוֹוישֶׁן דֵּי יִידְזָן אָן דָּעַר אָרְ
טִיקְעָר בְּאָפְּעָלְקָעְרוֹנָג. מַעַן האָט גַּעַ
פִּילְטָן אָן אלע שְׂטָרִיטִיט-פְּרָאָגָן וּוּלְכָע
צְעַטְיִילָן מַעֲנַתְשָׁן צוֹלִיב פָּאָרְשְׁדְּגָעָן
סִבּוֹת, פָּאָרְלִירְן פֿוֹן זַיְעָר צְעַטְיִילְוּגָן-
קְרָאָפְּט, וּזְעַן עַס האָנדְלָט זיך וּוְעַן דֵּי
וְאָס האָבָן גַּעֲקָעְסְּפָט אָן גַּעֲלִיטָן פָּאָר
דָּעַר גַּעֲמִינִין-אָמָּעָר זָאָר — קָעָגָן פָּאָר
שִׁיזּוֹם, פָּאָר דָּעַר פְּרִיאַרְיִיט.
דאָס אָפְּרִידְהִוָּן אַיז לְעוּווָנס, וּוְעַל-
כָּעַס וּוְעַט שְׁטִיְין אַיז דָּעַר דִּיסְפָּאָצִיעַ
פֿוֹן גַּאנְצָן יִשְׁוֹב, דָּאָרָךְ אָנוּ וּוְעַט זַיְן
דָּעַר שְׁטָאָלִיךְ וּוְישָׁט בְּלוֹזִין פֿוֹן יִידְשָׁן
קְאָמְבָּאָטָאָנָן-פְּאָרְבָּאָנד. נָאָר אַיְיךְ
פֿוֹן אלע יִידָּן אַיז פְּרָאָנְקָרִיךְ.
אייז בלום

ונכון נאר אינגןץ אומבאקאנס,
איין דאס שטוטעלע לעוואנס. מיטאָ
מאָל געווארן שטאָריך פֿאָפּוֹלְעֵר צוַיְשָׁן
די געוועזענע יידישע פראנטקעמעפּער
אוֹן ווּטָעָס מאָרגָן ווּרְדָן צוַיְשָׁן דער
גאנצער יידישער באָפּאַלְקָעָרְנָג אין
פראנקייד.

צ'וּרְבָּרְדִּיקָר גַּנְגָּטָן. 20 קִילָּאָמָעֵט עַל
הַנְּטוּרָה נִסְיָה, וּוֹ דָעַר הַיּוֹם אֵין כָּמֶעָט
שְׁתַׁעֲדִיק בְּלוֹ, וּוֹעַט אָוִיגָעַשׂ טַעַלְתָּן
דוּוּרָעָן אָז אַפְּרוֹהִיזָן מִיטָּן דִּי סָאמָעָן
מַאֲדָרָנְסָטָן בְּאַקְוּעַמְלַעַכְקִיטָן אָזָן
שְׁעַנְסָטָן אַיְנְרִיכְטָוְגָעָן.

דעד אושוויז-פראוץם

שוויצער גיהנום. פארען דאראט מולקאן און האקער, די צויזי פארטרעטער פון די קאמבענדאנטען פון לאגער. אויך אלע אנדערע האבן, יעדער ביי זיין "אר-בעט", זיך "אויגעציינטן" און געתאן מעיר ווי מען האט זיין געהיחסן. דאס אלץ האט זיין נישט געתערט צו בליבן לעבן און צו לעבן א גוטן טאג בין צווארנץיך יאר נאכלעם ווי פון זיערעדן קררבנות איזן קוים פאר-בליבן א ביסל אש. איבערקנס, איזן דאס אלץ פאר זיין איזוי וויט און איזוי אומבאדייננד. איז זיין דער מאגענון זיך צומאל נישט. וואס זיין האבן גאנזישט גע-איין אוישוויז. זיין האבן גאנזישט גע-זען, גאנזישט געהרט!!! איז דער זעלבער צייט פאנדעמען זיך די שותפם מיט "אויפקלערן" די עפנטעלכע מינוגא, איז אוישוויז איז אויגעטראקט געוואווארן דורך די יידן... ניט האיז נאך פארען איז דער מענטש-עכער שפראץ א זוארט. וואס זאל בטהאלטן איז זיך אזופיל גרויז, ווי ט דאס צויזי-זילביקע זוארט: אוישוויז? אוישוויז — דער גיהנום אויף דער רד. אוישוויז — דער סאמע טיעויז אונאיישטער פראדוקט פון דעם היטער ערישן אשמד. אוישוויז, וו פריד מיר איז אומשולדייק מענטשז, זקנימ איזן זיגקינדער, פרויען און מענער — ערגונטער דרייטהאלבן מליאן יידן — ענגען פארפֿרִיךְט, פָּאַרְגָּזֶט, פָּאַרְדָּעֵט געוואָרַן.

שטענדיך צעריטעלט געווארן דורך די
טראגאדי איבערלעבעונגען פון טרייעז
רילקן היטלער-פעריראד.
אונזער פֿאָרבָּאנְד ווועט מיט דער זעל-
בער עקסנות קעמען פֿאָר רַעֲלִיזְרָן
די דָּאֶזְקָעָן ווַיְכְּתִּיקָעָן סָצְצִילָעָן אַינְגָּ
סְטִיטּוֹצְיעָן, פֿוֹנְקָט ווי ער האט עס גע-
טאָן בְּיִם אוּפְּשָׁתְּעֵלָן דָּעַם ווַיְרִידְקָן
מְאֻנוּמָנָט אַין בְּאָנָיְעַ צּוֹם אַנְדָּעַנְקָן פֿוֹן
די יַדְיִישׁ הַעֲלָדָן, ווי בְּיִם אַרְוִיסְגָּעָבָן
דָּאָס פְּרַאֲכְטְּפָלָעָן בָּרוֹךְ „אַין דִּינְסָט פֿוֹן
פְּרָאַנְקְרִיךְ“, ווי בְּכָל בִּים פְּאַרְטִּיכְ
דִּיקְיָן דִּי תָּגַטְעַגְּלַעְלַעְכָּע אַינְטְּרַעְטָסָן פֿוֹן
יַדְיִישָׁן קַמְּבָּאָטָאנְט אַוְן גַּעוּזְעַבָּן
קְרִיגְזָס גַּעֲפָגְגָעָן, ווי אַין קַאְמָפָן קַעַגָּן
אַנְטִיסְעַמִּיטִיזָם, קַעַגָּן רַאֲסִיזָם, פֿאָר
אַגְּטוֹאַפְּטָנוֹגָה, פֿאָר אַפְּרִידְלַעֲבָר
וועַלְעַט.

די געועזעגע בעיידיש אמאכטאנטן,
וועלכע עס זאלן נאר נישט זיין זיערעד
פאלאיטיש אונשיירונגען — אפלוי
צווישן די וועמען מען שטערט, צוליב
ענג-פארטיאישע סייבות אונזעהערן
צו אונדזער קאמברטאנטן-משפהה —
קוקן מיט א טיפן רעספקט אויף דעם
פארבאנד צוליב זיינע אויפטוען, צוּ
לייב זיין אינהייטעלען כאראקטער.

ד. געווונען נמען פון דער שטראָלַא

178 ,97 ,89 ,63 ,31 ,13 ,10 ,3
 ,750 ,694 ,693 ,302 ,301 ,260 ,250
 דער און: 938 876 ,845 ,824 ,796 ,794
 נומער 111 — אַלְמַעַן-סָקָן — 999
 אַוּוֹסֶט: 62 אָוּן — 450 אַטְרִיקָא;
 אָוּן 20 — אַרְגַּן-מַגְנְּטָל: 5
 אַלְלִידָל.

לראוי גראן קול ליטוינר

ד' דשלועאציע אין לשונם

אויף די פיערטונגען פון 15 דצטמבר, איזן צוואםעהאנג מיטן ליגן
דעם גראונטשטיין פון אונדזער אפרורהיין איזן לעוואנס. האט זיך באטיליקט
אָ גּוּרְסְעַדָּע גּוֹרְפָּעָמִיגְלִידָר פּוֹן צֻוְנְטֶרֶאלְ-קָאַמִּיטָעַ.
מֵיר בְּרוּגְעָן וּוַיְתֵר דֵּי נְעָמָן פּוֹן דָּוֹן דָּעַר דָּעַלְגָּאַצְּעַ.
דָּר דָּגְאָזּוּסְקִי, אַיזְיָה בְּלוּם, אַפְּעָה, פֿעַרְסְּטוֹנְסִקִּי, פָּאנָס, פְּרִירְמָאן,
סָאַלְאָמָאן, שָׁוּסְטָעָר, נָאַלְגָּנוּזּוּטִי, אַדְלָעָר, נָאַרְבָּאַזְשִׁי, אַפְּעָלוּגִין, קָרִיְּ
שְׂתָּאָל, עַרְמָאן, סָאַרְאָזּוּסְקִי, הָאִיטָּמָאן, וּוַיְיָצָטָאן, שָׂוֹאַרְזִין, קָרְעַמְּסִקִּי,
פָּאָגָעָל, מְעַנְדָּלָזָאן, זְוַלְבָּעָרְבָּעָרְגָּן, סָאַמְעָנוּזּוּטִשׁ, מָאַדְרָעָסְקִי, וּוּלְלָעָר,
נָאַלְדָּחָעָט, מָאיָעָר, רִיבָּאָק, שְׁטָאַכָּאַזְוּטִשׁ, אַוְרִיעְוּזּוּטִשׁ, אָוּן די
פְּרוּעָן לְיִלְעָנְשָׁטִין אָוּן רָאוּן.

עד אזין געווונג אונירסיטט זיין פון דז'וינק אוניס אונירסיטט מאל אין זיין לעבן, אונז אלס אויסטרווק פאל ז'ו פרידזונקייט האט רונט עיגשפנדעט טויזונט אלטער פראנץ פאָר דער סאצ'י אלער טעטיקיטט פון פאָרבאנד.

מיר ברעגעגען וויתער די אנדערע געווונגגען נומערן :

די נומערן 165, 320, 647, אונז 669 — אַ טראָנוּיסטָאָרְדָּאָן, נומער 93 — אַ זילְבֶּרְגָּעַטְזָּאָן; אונז 888 — דֶּזְמְעַן־מְאַגְּנָטְלָה; 877 — אַ טְעֵפִיךְן; אונז 590 — אַ פְּרָעֵס־איְזָן; 874 — אַ עַלְעַטְרִישָׂן רָזְוִירְ-אָפְּרָאַטָּן; אונז 200 — אַ עַלְעַטְרִישָׂן קָאוּזָ-מִילְעָכְלָה; פָּאָלְגְּנְדִּיקָּעַ בּוּמְעָרָן גֻּוְיִינְגָּן אַ פְּלָאַשׁ

Mars 1964 p. 1

A la fin de l'année notre 20^e anniversaire

Par le Dr Danowski

LES Anciens Combattants Juifs s'apprécient à célébrer le 20^e anniversaire de la fondation de notre Union.

C'est en effet en octobre 1944 qu'un groupe de camarades, anciens engagés volontaires juifs d'origine étrangère, se sont réunis pour fonder notre Organisation. Conscients du rôle qu'elle devait jouer après le grand cataclysme, les fondateurs se sont mis au travail. Ils avaient de multiples tâches à accomplir.

Il s'agissait tout d'abord d'organiser la solidarité en faveur de nos camarades rescapés des camps et échappés des griffes nazies, ainsi qu'aux prisonniers de guerre qui commençaient à être rapatriés. Pour la plupart d'entre eux, ils trouvèrent leur foyer dévasté ou détruit. Des démarches multiples et des efforts particuliers furent nécessaires pour leur permettre de retrouver la vie normale (réintègrer l'ancien logement, retrouver l'emploi, etc.).

Il s'agissait ensuite de s'occuper de la carte de combattant, plus de 1.000 de nos camarades l'ont obtenue grâce à nos soins; plusieurs centaines de prisonniers de guerre ont constitué leur dossier de pécule à nos bureaux; quant aux naturalisations, nous avons obtenu satisfaction pour plus de 1.500 de nos adhérents.

Dans toutes les questions de la défense des droits des Anciens Combattants et Victimes du nazisme, nos camarades se sont toujours adressés à nous avec confiance.

Une des tâches primordiales qui se posaient dès la fondation de notre Union, c'était de perpétuer le souvenir des Juifs morts pour la France, et c'est pourquoi, la première œuvre importante réalisée fut l'érection du monument au cimetière de Bagneux. C'est grâce à notre Union encore qu'une noble tradition s'est établie pour rendre un hommage solennel tous les ans, à ceux qui sont

morts dans la lutte contre l'envahisseur nazi.

Pour rester fidèles à leur mémoire, nous avons toujours participé à la lutte, qui n'a pas cessé depuis la Libération, contre la renaissance du nazisme, contre le racisme et l'antisémitisme, contre le réarmement de l'Allemagne et en général pour la défense de la paix.

Les célébrations que nous préparons pour fin 1964 seront dignes d'une grande organisation. Une commission a été spécialement chargée d'élaborer un projet détaillé. Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs de ce programme.

C'est une coïncidence heureuse que la Maison de Repos de Levens sera réalisée et ouverte pour notre 20^e anniversaire.

Notre anniversaire aura lieu alors que la France célébrera avec éclat le 20^e anniversaire de la libération du pays du joug hitlérien.

Pour nous, l'année 1964 annonce donc une double fête.

MARS 1964 — N° 96

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58 rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

"La Résistance Juive en France"

Par PIERRE BLOCH

Ancien Ministre
Vice-Président du C.A.R.
Membre du Bureau
de l'A.N.A.C.R.

çais. C'est l'occupation et Vichy qui devaient en faire des étrangers dans leur patrie.

Parmi ces Juifs comme parmi les autres Français, très nombreux furent ceux qui rejoignirent la Résistance. Ils ont été courageux jusqu'à l'héroïsme; ils ont eu le goût et la volonté de la liberté; ils ont aimé mourir pour leur pays qui avait tant fait pour eux. Ils se sont battus avec achar-

nement mais, en même temps, ils ont rêvé de travail, de paix et d'une grande fraternité humaine.

La lutte héroïque du peuple français pour sa liberté est illustrée par les plus belles figures de héros dont les noms sont à jamais gravés dans nos mémoires et, parmi elles, un grand nombre de Français de confession juive.

Aussi, sans vouloir prétendre dresser la liste des Juifs dans les diverses familles spirituelles, nous allons rappeler quelques noms qui méritent d'être cités dans la Résistance Française.

La bataille clandestine les trouva aux premiers rangs après la débâcle. Un monument en Dordogne, près du petit village de Villamblard, rappelle que le premier parachutage d'armes et d'hommes en France a été préparé par deux Juifs, mon cher et regretté ami Max Hymans, Président d'Air France, et moi-même.

Le 27 juillet 1942, les Allemands fusillaient les premiers résistants : parmi eux, Maurice Nordmann, Maurice Tarchine, Valentin Feldmann qui criait aux bourreaux : « Imbéciles, c'est pour vous que je meurs ».

Combien d'autres, dès les premiers jours, se battaient dans Paris : Politzer, Solomon, des savants qui, déjà, honoraient la science française et, sur la stèle du Musée de l'Homme — où nous allons chaque année nous recueillir en souvenir de leur mort héroïque —, on lit trois noms parmi les premiers résistants : Maurice Vildet, André Levitski, Deborah Lifschitz.

Point n'est besoin de s'imaginer pour comprendre que, si ces hommes avaient survécu, il se trouverait quelques mauvais esprits pour accuser les Juifs d'envahir le Collège de France, la Sorbonne ou le Musée de l'Homme comme on accuse les résistants juifs, qui ont manqué leur chance de devenir des morts glorieux, d'être des importuns et des gêneurs.

(suite en page 2)

(suite en page 3)

Notre Maison de Levens se construit

La construction de notre Maison de Repos à Levens d'une façon accélérée et bientôt sera posé le toit sur le bâtiment neuf.

La Commission chargée de veiller à ce que les travaux se fassent au mieux s'occupe dès à présent de toutes les autres questions : l'équipement des locaux et des chambres, l'aménagement des terrasses, du jardin, des pelouses, l'installation des jeux, etc.

Tout est fait pour que notre Maison soit aménagée confortablement et pourvue des ins-

tallations les plus modernes. Pour que nos camarades qui séjournent à Levens un mois ou deux profitent au maximum de leur convalescence et partent avec un bon et agréable souvenir.

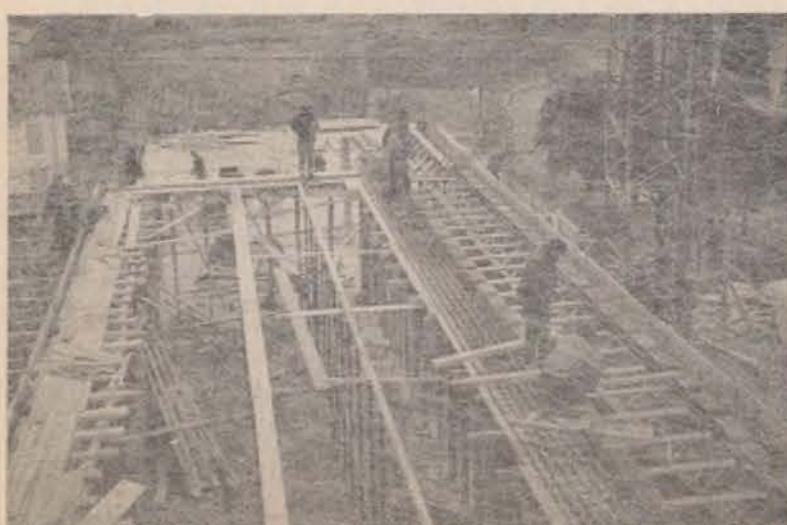
Ceux qui se sont rendus à une occasion quelconque à Levens et ils sont nombreux, sont revenus émerveillés. Ils nous ont remercié d'avoir entrepris une œuvre si efficace, si grande.

Mais pour mener à bien notre tâche votre aide à tous nous

est nécessaire. Vous savez que les dépenses s'élèveront à près de 150 millions d'anciens francs. Nous sommes loin encore d'avoir toute la somme. C'est pour quoi nous attendons à ce que chacun de vous fasse l'effort nécessaire, qu'il imite l'exemple d'autres camarades et amis.

D'avance notre Comité vous en remercie !

Nos clichés : 1) Le chantier pris fin février par un visiteur. 2) Un groupe de nos camarades se rendant, le 15 décembre dernier, à la cérémonie de pose de la première pierre, après le vin d'honneur offert par le Maire de Levens.



Nos félicitations**à M. Joseph KESSEL**

Le 28 février, nous avons adressé, à l'occasion de son admission à l'Académie Française, une lettre de félicitation à M. Joseph KESSEL. Avec le texte, que nous publions plus loin, nous avons adressé à l'Académicien notre livre « Au Service de la France ».

Cher Maître,

Notre Comité Directeur, réuni en séance plénière le 25 février 1964, certain de traduire les sentiments de tous les Anciens Combattants Juifs et Victime du nazisme, a décidé de vous exprimer sa reconnaissance pour votre attitude digne, courageuse et profondément humaine, lors de votre réception à l'Académie Française.

Les nobles paroles que vous avez prononcées sous la Coupole, en mettant l'accent sur vos origines, et en soulignant le martyrologue du peuple juif, sont allées droit au cœur de tous ceux qui ont lutté contre l'hitlerisme et souffert de la barbarie nazie.

Nous vous prions d'agréer, Cher Maître, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président

Dr DANOWSKI
Le Secrétaire Général
Isi BLUM

"LA RÉSISTANCE JUIVE EN FRANCE"

(Suite de la page 1)

Dès la fin de 1940, apparaissent en France, pour prendre leur essor en 1941, les premiers Mouvements de Résistance : « Libération », « Combat » et « Franc-Tireur ».

« Libération » a été fondé en juillet 1941 par six hommes : trois non juifs Emmanuel d'Astier, Rochon, Canguilhem, et trois Juifs : Kohan, Samuel dit Aubrac, Zerapha.

Ce Mouvement, représenté par un journal dont le premier numéro remonte à juillet 1941, était né d'une petite organisation clandestine intitulée « Dernière Colonne », composée des hommes ci-dessus indiqués et d'autres tels que Corniglion - Molinier, récemment décédé et qui collabora plus tard à « Libération », tandis que Daniel Mayer constituait le Parti Socialiste clandestin.

Pour ce qui est d'Albert Kohan, après avoir participé à la fondation de « Libération », au début de l'année 1941, il fut pendant une année et demie la prospection de la zone sud. Par la suite, il fut chargé

d'organiser un réseau de renseignements au sein de la Résistance, en s'appuyant sur les éléments mêmes de la Résistance (le réseau « Nestlé »).

Revenu en France, en mars ou avril 1943, après un séjour d'un mois à Londres, il devait retourner en Angleterre en septembre 1943. L'avion qui le transportait s'écrasa à l'arrivée dans le brouillard. Il fut tué sur le coup, à l'âge de 65 ans. Fait peu banal, Kohan ne craignit pas, malgré son âge, de passer son stage de parachutiste et il reçut son diplôme.

Si, dans certaines organisations, la proportion des Juifs atteignit jusqu'à un tiers des effectifs de « Combat » et de « Libération », ils furent dans tous les mouvements, même ceux considérés de droite, comme l'O.C.M., dont le chef fut Blocq-Mascart qui assumait la lourde tâche de procéder à l'installation et à la réorganisation des administrations publiques.

Si l'on avait la patience de prendre page par page l'Annuaire National des Médailles de la Résistance, on y trouverait des centaines et des centaines de noms de Juifs français ou d'origine étrangère. Mais ce travail est plus facile pour l'Annuaire des Compagnons de la Libération. 1.300 Français ont eu droit au titre de « Compagnons de la Libération », dignité qui n'est plus conférée depuis 1945 à aucun Français.

Parmi eux, on trouve les noms de nombreux Juifs ; on peut citer Guedz, héros de l'aviation de la France Libre, dont les faits d'armes ont été racontés par Closterman; José Aboulker, qui organisa le débarquement à Alger; Bingin, le neveu d'André Citroën, qui, plusieurs fois parachuté en France, se suicida avant d'être arrêté par la Gestapo pour ne pas parler sous la torture; le Colonel Jonas, héroïque compagnon du Général Leclerc ; deux ou trois Lévy, deux ou trois Dreyfus et combien d'autres qui mériteraient d'être cités pour leur mort ou leur action héroïque — sans oublier Ravanel qui commanda la région de Toulouse, et Jean Rosenthal, grand officier de la Légion d'Honneur, délégué régional pour la Savoie, qui organisa le premier maquis et fut parachuté trois fois en France.

Le Secrétaire Général de « Combat », fils du Colonel Bernard, qui fut déporté et remplacé par sa sœur Jacqueline Bernard, doit également être nommé.

Il faudrait consacrer également de très longues lignes à ce réseau d'évasion qui organisa les plus célèbres départs de France, dirigé par Lucien Rachet, dont le frère fut exécuté en 1944 à Mont-Luc, assisté de Henri Levin et de Denise Mitrani.

Et comment ne pas évoquer la mémoire du célèbre historien Marc Bloch amené au peloton d'exécution avec un enfant de 18 ans, lui prodiguant les paroles les plus affectueuses jusqu'au moment fatal où il s'écrouta en criant « Vive la France ».

Tout le monde connaît le glorieux groupe des « 23 » dirigé par Manouchian. Parmi ces résistants d'origine étrangère, exécutés par les Nazis après un procès sommaire en février 1944, se trouvaient de nombreux Juifs. Rappelons également le résistant légendaire Mendel Langer dont le Procureur de Toulouse devait déclarer, devant son attitude digne d'un grand patriote : « S'il y en a beaucoup comme lui, ils iront loin ! »

Il alla à la mort tête haute.

Sans forfanterie, nous pouvons déclarer que les Juifs ont joué un rôle prépondérant durant cette période; non seulement, ils furent les animateurs composant les équipes de chefs et de troupes de la plupart des mouvements de Résistance,

mais ils ont représenté, pour tous ceux qui agissaient à cette époque difficile, un des éléments les plus sûrs de collaboration et de sécurité. Chez les Juifs, on était tranquille, on pouvait parler, on trouvait un abri, et, aujourd'hui, on peut citer de nombreux hommes de la Résistance venus de l'extrême droite, quelquefois « caméléon du roi », violemment antisémites et qui sont à présent les plus fidèles lutteurs antiracistes.

Cette page de la Résistance a été la grande réconciliation de toute la France: elle a créé un lien d'amitié que rien ne pourra jamais dénouer.

Il est bon, vingt ans après, de le rappeler et d'affirmer que les Juifs ont fait tout leur devoir de Français.

PIERRE BLOCH

Le procès des bourreaux d'Auschwitz

Le procès de Francfort se traîne ; d'interrogatoires en interrogatoires, on n'enregistre que des dérobades, des dénégations, les accusés, vingt-deux anciens bourreaux d'Auschwitz n'ont rien vu, rien entendu, rien fait. Mulka, l'adjoint du commandant du camp, ignore les chambres à gaz et les enfants qui mourraient de faim. Höcker, adjoint d'un autre commandant du camp, veut bien admettre qu'à Auschwitz, on « sévissait » contre les Polonais et les Russes, et peut-être contre quelques Juifs, « mais c'étaient des Juifs, Monsieur le Président, s'empresse-t-il d'ajouter, je n'ai jamais frappé un

aryen ». Hofmann, successeur de Höss à la tête du camp, s'attendrit sur les Tsiganes : « C'était injustifiable de la part de Höss d'avoir entassé les gens dans les baraquas. » Il prétend à la bonté, à la bienfaisance : « J'a vais faire installer des terrains de jeux pour les enfants ». Ces enfants qu'il faisait assassiner Victor Capesius, chef de pharmacie du camp, qui avait choisi 1.200 enfants destinés à être « liquidés » par le gaz Cyclon B, éclate en sanglots, en déclarant que la responsabilité « du taux de la mortalité » devait être imputée aux Anglo-Américains, qui n'avaient pas livré les

désinfectants à temps. Et puis, il y a aussi cet accusé qui faisait des piqûres de phénol en plein cœur ; cet autre responsable de certaines sélections ; cet autre encore, qui tuait les détenus à coups de botte sur la gorge...

Il faut tout faire pour que ce procès ne soit pas étouffé mais au contraire pour qu'il connaisse une publicité universelle, il faut que tous les dignitaires nazis, tous les assassins qui se promènent encore librement à travers le monde soient arrêtés et jugés. Il faut enfin exiger qu'il n'y ait pas de date limite à la poursuite des criminels de guerre.

NOS PEINES

Notre Comité exprime ses condoléances émues à la famille frappée cruellement par la mort subite de notre regretté camarade

Salomon ASCHER
président des A.C. Hongrois et membre du Bureau de l'U.G.E.V.R.E.

Nous adressons nos condoléances émues à notre camarade LUBEZANSKI qui vient de perdre son épouse.

Nous adressons nos condoléances attristées à la famille qui vient d'être frappée par la mort de notre camarade M. KASTERSZTEJN

Nous adressons nos plus sincères condoléances à M. FAILOVIC, qui après avoir perdu son père, membre actif de notre Direction, vient d'être encore cruellement frappé par la mort de sa mère.

Nous exprimons nos sentiments attristés à Mme CYMBALIST, à ses quatre enfants, à toute la famille qui sont cruellement frappés par la mort subite de notre camarade Maurice CYMBALIST décédé à l'âge de 48 ans.

Notre Comité exprime ses condoléances émues à notre camarade A. NEOUSSIKHIN qui vient de perdre son épouse née Valentine LEVITTE.

Nous prions la famille affligée par la mort de notre camarade Henri FARBIAZ de trouver ici l'expression de nos sentiments profondément attristés.

**HOMMAGE AUX "23"
du Groupe Manouchian-Raiman**

Pour le 20^e anniversaire de l'exécution par les nazis du glorieux groupe Manouchian, les Anciens Combattants et les Résistants ont rendu un fervent hommage à la mémoire de ces héros légendaires.

C'est l'U.G.E.V.R.E. avec l'A.N.A.C.R. qui organisèrent aussi bien la soirée du 22 février au Conservatoire que la cérémonie le lendemain matin au Cimetière d'Ivry.

Notre cliché : le public remplit la Salle du Conservatoire.

Voyages en Israël

Nous vous proposons pour vos vacances d'été en Israël les voyages suivants et à des prix très avantageux :

- Le 15 juillet de Marseille avec le Jérusalem.
- Le 26 juillet avec le Théodore Herzl.

Renseignements et inscriptions à notre Siège tous les jours de 14 à 18 heures.

RESERVEZ LE DIMANCHE 7 JUIN 1964

pour venir nombreux au Cimetière de Bagneux à la

CEREMONIE ANNUELLE DU SOUVENIR
en l'honneur des Combattants Juifs morts pour la France

La cérémonie, placée sous le haut patronage d'un large Comité se déroulera en présence de nombreuses délégations d'Anciens Combattants et des personnalités juives et non juives

"TU LEVERAS LE FRONT"

La Compagnie Jacques MIGNOT présente au Studio des Champs-Elysées à partir du 22 avril :

« TU LEVERAS LE FRONT »
(ou Le Grand Contesté)
pièce en trois actes de Henri SLOVES, avec Samson FAIN-SILBERG, Pierre ASSO, Sadie REBBOT, Marc EYRAUD, Pierre PERNET, Jenny BELLAY, etc..

L'action se déroule en septembre 1943, au Ghetto de Varsovie, plusieurs mois après l'insurrection.

Cette création est un événement théâtral de grande importance. Ce sera en effet la première fois qu'une pièce française sur ce sujet sera jouée à Paris.

Sur le plan cinématographique, quelques films polonais ont été présentés au public : Varsovie, ville indomptée, la vérité n'a pas de frontière, les cinq de la rue Baskra, et un film document de Frédéric Rossif : le temps du Ghetto, prématurément disparu du circuit commercial.

Sur le plan littéraire, il n'existe pratiquement aucun livre français (si l'on excepte par exemple Le Sel et le Souffre, d'Anna Langfus dont une partie seulement se situe au Ghetto), et l'Arche engloutie d'Axelrod.

Sur le plan poétique, il n'y a guère que le poème de Paul Eluard, Dans Varsovie la ville fantastique, qui soit connu du public.

Ainsi, l'une des plus grandes tragédies de notre temps semble, sinon ignorée, du moins oubliée.

Les jeunes ont pu voir ces dernières années plusieurs films qui leur montraient les atrocités de la guerre (camps de concentration, grandes batailles, Hiroshima, etc...) mais ils ignorent totalement que la résistance existait au Ghetto de Varsovie ; ils n'ont aucune conscience, et pour cause, de l'héroïsme de ces hommes et de ces femmes qui luttaient dans des conditions inhumaines.

Le Grand Contesté présente trois jeunes combattants du Ghetto. Ce sont les derniers combattants survivants.

Leurs conceptions de la lutte divergent. Les parents de l'un d'eux vivent dans une cache souterraine ; pour eux, la solution est de survivre ; non pas par peur de la mort, mais par désir intense de vaincre ; selon eux, la seule victoire possible est de survivre, et pour cela, il faut ce cacher.

La pièce ne nous montre pas les atrocités commises au Ghetto. Elle nous présente des hommes et des femmes qui, du fond de cet enfer, ont gardé l'espérance. S'élevant au-dessus de l'anecdote, l'auteur s'est placé sur un plan universel.

L'un des personnages clame à la fin du deuxième acte : « Vous tous qui êtes derrière ces murs !... sachez... nous portons cette espérance pour vous également ! Sachez : le drapeau du Ghetto, n'est qu'un cri pour notre liberté et la vôtre... »

NOS VŒUX

Nos félicitations à notre camarade et Mme SZTABOWICZ

à l'occasion de la naissance de leur premier petit-fils

ALAIN PAUL

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes parents.

**

Nous adressons nos vœux de guérison à notre camarade

M. GIECILS

gravement malade et hospitalisé.

**

Nos félicitations à notre camarade

SPITZBERG

de Cerney

à l'occasion de la naissance de son petit-fils

PASCAL-OLIVIER

de Henri Soves

Ce génocide fut commis durant une période où le monde entier lui-même était déchiré. D'autres peuples subissaient de grandes souffrances. Des appels déchirants furent lancés de l'intérieur du Ghetto au monde entier. Le combat des résistants du Ghetto était le même que celui des défenseurs de Stalingrad ou des résistants du Vercors. Mais des millions et des millions d'innocents périrent.

Il nous semble important que cette pièce soit créée à Paris l'année de l'immense succès, combien justifié du « Vicaire ». Dans ce dernier, est posé la responsabilité du Chef de l'Eglise, mais aussi celle de ceux qui, pour une raison ou une autre, ont « laissé faire ». Elle évoque, en outre, le martyr des innocents.

Dans le Grand Contesté, c'est en partageant avec les victimes quelques heures de la vie du Ghetto, que nous, spectateurs, sommes amenés à nous poser le problème de la responsabilité du monde extérieur, mais nous assistons surtout à l'héroïsme de ces êtres qui poursuivent la lutte jusqu'au sacrifice suprême.

Un théâtre qui reflète les réalités du monde, aussi bien que les idées et les espérances qui animent les hommes d'aujourd'hui.

Le Grand Contesté s'appuie sur des données historiques. Ses personnages ne sont pas historiques, ils appartiennent à l'histoire.

C'est aussi une pièce d'action. Une mère déchirée qui a perdu ses quatre filles et qui voit son dernier enfant partir vers la mort. Deux êtres jeunes qui s'aiment mais qui se savent condamnés. Etc...

Des êtres qui souffrent, qui s'aiment, qui luttent. Le Grand Contesté n'est pas une mise en accusation, c'est un chant d'espoir. On y voit des hommes qui, « du fond même de l'abîme, lèvent le front pour dire : NON ! ».

Le racisme en général n'est pas une erreur du passé, mais une tragédie continue.

Le théâtre qui soulève les grands problèmes de notre temps doit trouver auprès du public, l'audience la plus large.

Un théâtre qui reflète les réalités du monde, aussi bien que les idées et les espérances qui animent les hommes d'aujourd'hui.

La soirée du 29 avril est réservée pour notre Union.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places à notre Siège.

L'U.F.A.C.

(Suite de la page 1)

appelés à se rendre à Paris pour un défilé solennel et silencieux de protestation à l'égard de la politique du mépris qui est pratiquée pour la plupart de leurs demandes justifiées et qui consistent le plus souvent à demander la simple application de la loi.

Le Bureau de l'U.F.A.C. fera à bref délai l'impossible pour que toutes les associations adhérentes au Comité national de Liaison acceptent de participer à la manifestation prévue dans une union totale et dans une conjonction enthousiaste de toutes les bonnes volontés...

Cependant, le Conseil d'administration donne mandat au Bureau de multiplier ses démarches auprès du ministère des Anciens combattants et auprès du Premier ministre à qui une audience est demandée, pour que la politique suivie à l'égard des demandes de nos associations soit révisée et que des satisfactions substantielles soient prévues dans le budget de 1965 actuellement en préparation.

Au cas où de tels résultats seraient obtenus, le Bureau de l'U.F.A.C. est d'ores et déjà autorisé à renoncer à la manifestation prévue, en faisant état auprès de nos groupements, des satisfactions nouvelles accordées.

Motion pour la Paix

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., réuni le 1^{er} mars 1964,

Rappelant l'attachement traditionnel de celleci à la cause de la paix dont témoignent les positions arrêtées par toutes ses assemblées depuis sa création;

Confirme que tout différend international peut et doit être uniquement réglé par la négociation, que tout recours à la force est à condamner, que tout progrès partiel dans la voie du désarmement est à encourager,

Se réjouit des nouveaux progrès réalisés vers la détente internationale;

Souhaite :

1) Que l'accord sur l'arrêt partiel des expériences nucléaires soit signé par tous les pays et prochainement étendu à tous les essais à des fins militaires;

2) Que la Conférence du désarmement siégeant à Genève, qui vient de reprendre ses travaux, aboutisse enfin à des accords préparant le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé;

Renouvelle ses appels antérieurs au Gouvernement français pour qu'il s'associe aux travaux de la Conférence de Genève et prenne toutes initiatives en vue de hâter la solution des graves problèmes dont dépend le sort de notre pays et de l'humanité.

Notre camarade MAURICE PARKER à l'honneur



Nous sommes heureux d'annoncer que notre camarade M. Parker, blessé de guerre, vient d'être décoré de la Médaille Militaire au titre de la Résistance.

Nos plus vives félicitations.

UN NOUVEAU VERSEMENT DE 5.000 FRANCS POUR LA FORÊT DU SOUVENIR EN ISRAËL

Notre Union vient de verser une nouvelle somme de 5.000 francs destinée à poursuivre la plantation du bosquet dans la Forêt du Souvenir en Israël. Avec ce don, le nombre d'arbres plantés pour notre Union atteint 5.000.

Par lettre du 6 février 1964, le directeur du K.K.L., M. E. Miron nous a exprimé ses vifs remerciements au nom de son organisation.

veau Comité, qui a été élu à cette Assemblée :

Abramovitch, Brendel, Cohen, Elson, Gittler, Kam, Kamin斯基, Keil, Klein, Lemanski, Marec, Ores, Ratner, Rotberg Maurice, Rotbedg Georges, Soussan, Silberblatt et Sznebal.

La réunion se clôtura par un vin d'honneur et par la projection des films pris au cours des cérémonies du 15 décembre 1963 à Levens (pose de la première pierre).

LES ANNIVERSAIRES

Le Comité, qui se réunit en séance plénière le mardi 17 mars, offre un vin d'honneur, pour célébrer l'anniversaire de deux de ses membres :

Ch. BELLER
qui a eu 50 ans le 6 mars 1964,
et

J. KRYSZTAŁ
50 ans le 15 mars.

Nous leur souhaitons, à cette occasion, longue vie et bonne santé.



Notre délégation devant le Monument du Ghetto de Varsovie en avril 1964

L'ASSEMBLEE GENERALE A LYON

Le 24 février dernier, s'est déroulée, dans une atmosphère fraternelle, l'Assemblée générale annuelle de notre Section lyonnaise.

Le Président Gittler remercie tous les anciens combattants présents pour leur attachement à l'Organisation, et après son allocution, il passe la présidence au camarade Albert Cohen.

De suite, l'assemblée est engagée dans le vif du sujet en abordant les problèmes essentiels de l'Organisation posés par les rapporteurs Silber-

blatt, secrétaire général, et Lemanski, trésorier.

Il est question du bal, qui a connu un grand succès, de la lutte contre l'antisémitisme, de l'activité sociale, des nombreuses cérémonies du souvenir, de la défense des droits des Anciens Combattants, de la lutte pour la paix, questions qui tiennent à cœur à l'ensemble du mouvement combattant du pays.

Les rapports, ainsi que les débats, auxquels ont pris part les camarades Cohen, Zederman, Soussan, Brendel, Elson et Abramovitch, mettent en évidence le dynamisme de notre section et les succès obtenus dans les divers domaines de son activité.

Le Secrétaire général tire les conclusions des débats et annonce que le Comité offre un don de 1.000 francs, pour la Maison de repos et de convalescence de Levens.

Notre Secrétaire Golgevit

est allé saluer, au nom de notre Comité, l'Assemblée générale de nos camarades lyonnais.

Voici la composition du nou-

Mai 1964 p.1

TOUS, LE 7 JUIN, A LA CEREMONIE DE BAGNEUX

MAI 1964 — N° 97

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

AVEC TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS

NOUS SERONS NOMBREUX LE 24 MAI, SALLE WAGRAM

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. réuni à Paris le 1^{er} mars a « constaté, comme nous l'avons déjà annoncé dans le précédent numéro de « Notre Volonté », avec grand amertume que le budget du ministère des Anciens combattants pour l'année 1964 ne comporte aucune satisfaction en ce qui concerne les questions essentielles retenues par l'U.F.A.C. et

adoptées par le Comité National de Liaison ». Après avoir énuméré ces problèmes et constaté qu'à la date où il se réunit aucun espoir sérieux ne peut être enregistré le Conseil d'Administration se trouve dans l'obligation, dit notamment la résolution :

- 1) D'encourager nos camarades à tenir, au cours des mois qui vont suivre, dans tous les départements selon

les possibilités locales bien entendu, et spécialement, fin juin début juillet, des meetings, suivis le cas échéant, des défilés dans les grands centres urbains, avec remise de motions de protestation aux Pouvoirs publics par l'intermédiaire des préfets, sous-préfets ; aux députés, sénateurs, conseillers municipaux et généraux ;

- 2) De prévoir d'une façon précise l'organisation d'une grande manifestation nationale qui aura lieu en octobre 1964, au cours de laquelle tous les anciens combattants et victimes de guerre seront appelés à se rendre à Paris pour un défilé solennel et silencieux de protestation à l'égard de la politique du mépris qui est pratiquée pour la plupart de leurs demandes justifiées et qui consistent le plus souvent à demander la simple application de la loi.

L'Union Départementale de l'U.F.A.C. de la Seine considérant que ces résolutions traduisent l'aspiration profonde de tous les Anciens Combattants et victimes du nazisme a décidé de tenir des assises départementales le 24 mai prochain à 9 h. 30 Salle Wagram. La réunion se terminera par un défilé à l'Arc de Triomphe pour déposer une gerbe sur la Tombe de l'Inconnu.

Nos camarades viendront en grand nombre pour participer à cet important rassemblement pour la défense des droits des Anciens Combattants.

LE dimanche 7 juin, à 10 h. 30, vous viendrez nombreux au cimetière de Bagneux parisien où se déroulera, devant notre monument, la cérémonie traditionnelle du souvenir en hommage à nos héros et martyrs.

Nos frères qui sont tombés au cours de la dernière guerre ont versé leur sang pour notre liberté, pour notre bonheur pour la France et pour l'honneur du peuple juif.

Nous, les survivants, les témoins de cette sinistre boucherie où six millions de nôtres ont été odieusement massacrés, nous devons rester fidèles au testament de nos héros : ne jamais oublier ce qu'était le nazisme, lutter contre la renaissance du néo-nazisme, contre le réarmement de l'Allemagne et pour la Paix.

C'est par votre présence massive à la cérémonie du 7 juin, qui se déroulera en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et des délégations d'Anciens Combattants que vous manifesterez votre attachement aux idéaux de nos camarades morts au champ d'honneur.

Tous, le dimanche 7 juin, au Cimetière de Bagneux.

LE 16^e ANNIVERSAIRE DE L'ETAT D'ISRAËL

A l'occasion du 16^e anniversaire de l'Etat d'Israël nous avons adressé un télégramme par l'intermédiaire de l'Ambassadeur de Paris en souhaitant au Président et au peuple israéliens prospérité et paix.

Voici la réponse que nous avons reçu le 17 avril :

Messieurs,

J'ai été très sensible aux vœux que vous avez formulés à l'occasion du 16^e Anniversaire de l'Indépendance d'Israël, et je tiens à vous en exprimer mes sincères remerciements. Je m'empresse de transmettre le contenu de votre télégramme à mon gouvernement.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Signé WALTER EYTAN,
Ambassadeur.

Notre Président

le Dr Danowski
à 60 ans



Les membres du Comité ont fêté, au cours d'une réunion plénière, le 60^e anniversaire de notre président le Dr DANOWSKI.

C'est depuis 12 ans que le Dr Danowski se trouve à la tête de notre Union. Pendant cette période il a gagné, non seulement l'estime des membres du Comité mais encore celui de l'ensemble de nos camarades.

Par son dévouement, par le temps qu'il consacre malgré ses occupations professionnelles, par son attachement indéfectible à l'organisation qu'il aime, le Dr Danowski a mérité de la confiance que nos camarades lui accordent depuis 1952.

Notre secrétaire général, Isi Blum, se fit l'interprète de tous en évoquant les mérites de notre président et en levant le verre pour lui souhaiter bonne santé et longue vie.

M. Joseph KESSEL répond à notre lettre

Dans le dernier numéro de « Notre Volonté », nous avons publié le texte de la lettre de félicitations adressée à Joseph Kessel à l'occasion de son élection à l'Académie Française.

Voici la réponse que notre Président a reçue de l'Académicien :

Paris, le 6 avril 1964.

Mon cher Camarade,

Je suis confus de vous répondre si tard, mais j'ai quitté Paris à la fin du mois de fé-

"Fonds Social Juif Unifié" ou Fonds Antisocial ?

L'initiative de notre Union d'établir une Maison de Repos à Levens pour les invalides de guerre et les victimes du nazisme a soulevé un enthousiasme justifié dans tous les milieux juifs et une profonde sympathie au sein du mouvement combattant du pays.

Cette importante institution sociale pour laquelle notre Union déploie des efforts immenses afin qu'elle soit vraiment exemplaire par son confort, par ses installations les plus modernes, entraînera une dépense de près de 175 millions d'anciens francs. La

partie la plus importante de cette somme sera couverte par nos propres moyens. Pour combler le déficit nous nous sommes adressés à divers organismes afin de solliciter une subvention ou un prêt à

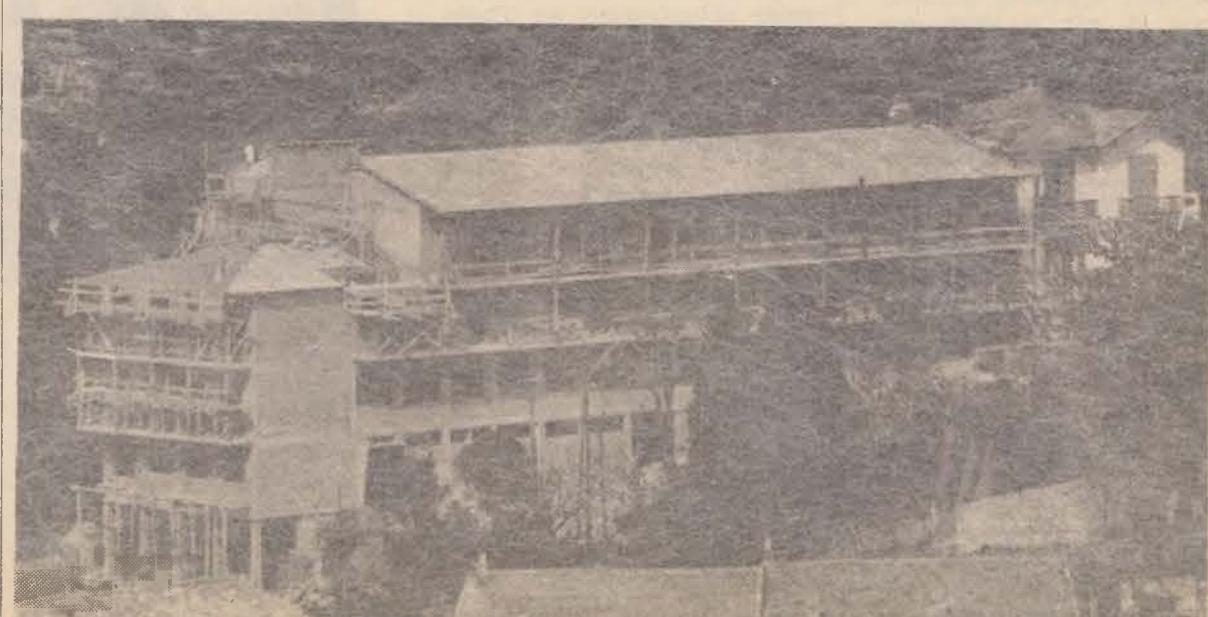
long terme. C'est avec un vif intérêt et beaucoup de sympathie que ces organismes accueilleront la demande de notre Union vu l'importance et l'utilité d'une telle œuvre sociale.

Il était naturel que notre Union s'adressât également pour solliciter une subvention au Fonds Social Juif Unifié, organisme juif qui fait beau-
ISI BLUM

(Suite en page 5)

Notre Maison a poussé comme un champignon

(Voir page 5)



mai 1964 p.2

LE 8 MAI ET LES ANCIENS COMBATTANTS

LE MANIFESTE DE L'U.F.A.C.

Le monde combattant, toutes les victimes du nazisme, vient de célébrer le 19^e anniversaire de la Victoire. Le jour de la capitulation des armées hitlériennes, le 8 mai 1945, après près de six ans de luttes sanglantes, des souffrances incomensurables, des massacres sans précédents dans l'histoire, restera pour toujours gravé dans la mémoire des hommes qui survécurent cette sieste époque.

C'est grâce à l'effort commun des alliés que la bête nazi a pu être vaincue et la liberté rendue aux peuples.

Malheureusement, 19 ans après, les Anciens Combattants doivent lutter pour que cette journée mémorable soit fêtée au même titre que le 11 novembre vu que certaines sphères tendent à faire passer l'éponge sur ce passé honteux, à faire oublier les crimes nazis.

Les Juifs qui ont souffert doublement en tant que patriotes et en raison de leur origine se rangent résolument aux côtés de ceux qui s'opposent à l'oubli. Car la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme, théories abjectes qui engendrèrent le massacre des millions d'êtres innocents, peuvent, si on laissait faire, engendrer de nouveaux dangers, de nouvelles catastrophes.

Le 8 mai marque pour nous un anniversaire prestigieux, une date mémorable qui, malgré le temps et les caprices des hommes, s'insère en bonne place dans notre histoire nationale.

Le 8 mai 1954 voyait, en effet, la fin du plus grand cataclysme déclenché par l'ambition et la folie guerrière.

Mais cette victoire de la liberté sur l'esclavage avait été chèrement acquise. Des dizaines de milliers de villes avaient été partiellement ou totalement détruites, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants avaient succombé dans cette atroce tourmente, des millions d'êtres humains restaient à jamais marqués dans leurs âmes et dans leurs chairs.

Aujourd'hui, nous voulons rendre un solennel et vibrant hommage à toutes ces innocentes victimes de ce fléau maudit qui a pour nom : LA GUERRE.

En cette année 1964, où le gouvernement se prépare à célébrer le 50^e anniversaire de la libération de la France, nous formons le vœu de puiser, dans les différentes commémorations qui seront organisées, la volonté de tout mettre en œuvre pour collaborer à l'action de ceux qui veulent écarter de l'humanité les risques et les horreurs d'un conflit armé. Un nouvel affrontement en quelque point du globe, signifierait en effet, le suicide du genre humain.

Peut-on rester indifférent devant une telle menace ? Peut-on laisser à l'ambition, au fanatisme ou à la démesure, la possibilité de réduire le monde à néant ?

Luttons, mes amis..., luttons inlassablement. La survie de l'humanité dépend de nos efforts et de notre volonté de vaincre les forces mauvaises. Rien ne doit nous décourager. Rien ne doit nous détourner de notre but.

Dans un monde en paix, l'humanité a devant elle l'assurance de réaliser tous ses rêves et de voir exaucés tous ses vœux.

Comme l'a dit récemment M. Jean Rostand : « D'un côté l'Apocalypse, de l'autre une manière d'âge d'or ».

Avons-nous le droit d'hésiter devant cette alternative ?

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Paul MANET,
Président de l'U.F.A.C.

FLEURS POUR TREBLINKA

Notre Union m'a chargé d'aller déposer des fleurs sur la terre de Tremblinka, pleine de cendres et de fosses communes.

Tremblinka, c'est le nom d'un endroit désert, à une centaine de kilomètres de Varsovie, où la race supérieure des brutes nazies a, en moins de deux ans, assassiné 800.000 êtres humains, des Juifs, des Polonais, des Français, des Hongrois, des Soviétiques, des Grecs, des Belges, des Bulgares, des Yougoslaves, des Allemands, des Autrichiens.

Avec une méthode raffinée de mensonges, ils ont fait croire aux victimes qu'ils vont être transportées dans d'autres lieux de travail.

L'insigne de la Croix-Rouge, les « douches », les « infirmeries », leur ont servi de paravent pour masquer leurs visées d'assassins de pire espèce.

Sur cette terre trempée de sang et de souffrances va être inauguré un monument tout à fait inhabituel. C'est un cimetière de pierres. Sur chaque pierre, une inscription : le nom d'une ville, d'un pays, d'où l'on a amené les victimes. Beaucoup de pierres !

En France, le Comité Treblinka, composé de diverses organisations, dont la nôtre, a collecté de l'argent et, par ce geste, a contribué à l'effort de l'érection de ce monument historique.

Nous allons donc déposer des fleurs ! Que pouvons-nous faire d'autre ?

Voilà la question qui se pose à chacun de nous, tout au long de l'année, chaque fois que nous déposons des fleurs. Et il y en

a des fleurs à déposer ! Il y en a des lieux de Martyrs !

Que pouvons-nous faire d'autre ?

En 1933, des Juifs de France, encore étrangers à l'époque, ont senti et compris le danger qui les menaçait eux-mêmes, leurs pays d'origine, leur pays d'adoption et aussi les membres de leurs familles qu'ils ont laissés un peu partout en Europe, et ils se sont engagés comme volontaires dans l'armée française.

Je me rappelle l'enthousiasme et l'espoir naïfs qui régnait dans ce camp d'entraînement de notre 22^e R.M.V.E., à Barcares, quand on nous a donné la première baïonnette en main, la première mitrailleuse...

Nous avons cru pou-

voir lutter efficacement avec ces armes contre les fascistes.

Chers parents, frères et sœurs, chers disparus, beaucoup des nôtres ont donné leur vie, luttant héroïquement sur les champs de bataille, avec l'espoir de vous arracher au sort tragique qui vous attendait.

Mais, est-ce que tout le monde a fait son devoir ?

Nous sommes indignés à la pensée que certains dirigeants juifs connaissaient tout et qu'ils avaient même reçu des messages des ghettos en flammes, les appeler au secours et qu'ils se taisaient.

Et pourquoi se taisaient aussi d'autres dignitaires du monde civilisé et de l'Eglise ? Oui, pourquoi ?

Ils devraient tous aller à Tremblinka, embrasser les cendres et demander par-

don pour leur silence, pour leur inaction. Ils devraient aller et jurer qu'à partir de maintenant et jusqu'à la fin de leur vie ils consacreront tout leur temps à la lutte contre les dangers d'antisémitisme, de fascisme et de guerre.

Ch. GOLGEVIT.

(Cet article a été écrit avant le 10 mai, jour de l'inauguration du Monument.)

Nous avons participé, par une large délégation au sein du Comité Treblinka, à la manifestation d'inauguration du monument dans cet ancien camp de Pologne où furent massacrés par les nazis 800.000 hommes, femmes et enfants.

Parmi les délégués figuraient nos camarades Ch. Grolgevit, Modreski, Menelson et Mme Lilenstein.

AU STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES « TU LEVERAS TON FRONT » de Henry SLOVES

Vu par
« Le Réveil des Combattants »

De nombreuses œuvres littéraires, dramatiques, cinématographiques, picturales ont traité du Ghetto de Varsovie et de son insurrection. La pièce de Henri Slovès, présentée actuellement au Théâtre du Studio des Champs-Elysées, s'inspire également de ce thème et le fait de l'avoir choisie montre combien le problème demeure toujours à l'ordre du jour.

L'auteur entend donner non pas une reconstitution de l'Insurrection, mais en analyser les prolongements.

Un groupe de résistants — ils sont au nombre de trois exactement — cherche à utiliser avec le plus d'efficacité le bref laps de temps qui leur reste à vivre. Et la question se pose de savoir ce que de l'action ou du sacrifice servira le mieux la cause.

Ils sont trois — avons-nous dit — et de tempéraments différents. L'un, Simon, esprit positif, mûri politiquement,



est homme d'action ; l'autre, David, aspire au sacrifice et dans un mouvement d'enthousiasme à mourir dans les ruines du Ghetto pour donner l'exemple. Une fille, Eva, combat à leurs côtés, acharnée à la lutte.

D'autres personnages se manifestent : Tobie, Jacob, les parents de Simon. Chacun paraît figurer un type hu-

main particulier. Le pusillanime s'attache à persuader l'audacieux d'adopter son point de vue afin de se justifier à ses propres yeux. Le combattant s'évertue à remonter le moral du timide. Le philosophe s'offre en holocauste. Créatures symboliques, elles illustrent des idéologies diverses entraînées dans une même lutte.

NOUS ETIONS PRESENTS...

- Le 4 avril au meeting de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, salle J.-P. Timbaud ;
- Le dimanche 5 avril, au cimetière du Père-Lachaise, inauguration officielle du Monument élevé par les rescapés du Comité des Intérêts Français créé clandestinement derrière les barbelés de Buchenwald-Dora et dédié à la mémoire des héros et martyrs de ces camps.
- Le 18 avril au banquet à l'occasion du 45^e anniversaire de l'Association des volontaires Juifs dont le président est notre ami Bercovici. (Notre président le Dr Danowski pris la parole pour saluer nos camarades de 1914-18) ;
- Le 24 avril au Temple rue de la Victoire à la cérémonie organisée dans le cadre de la Journée de la Déportation ;
- Le 26 avril à la cérémonie du souvenir au Memorial du Martyr Juif ;
- Le 26 avril au T.N.P. au Gala du M.R.A.P. pour son 15^e anniversaire avec la projection du film SAMSON ;
- Le 3 mai, Salle Pleyel, à la célébration du 16^e anniversaire de l'Etat d'Israël ;
- Le 8 mai aux diverses cérémonies célébrant la victoire des alliés de 1945 ;
- Le 9 mai, à l'Etoile, à la cérémonie de la Flamme ;
- Le 10 mai, à Treblinska, à l'inauguration du Monument en hommage aux 800.000 hommes, femmes et enfants massacrés par les nazis.
- An Congrès national de l'Association des Garibaldiens qui s'est tenu à Grenoble les 15, 16 et 17 mai.

NOUS SERONS PRESENTS...

- Le 24 mai à 9 h. 30, Salle Wagran avec les organisations des Anciens Combattants, au meeting pour la défense des droits.
- Le 24 mai au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à la Journée Nationale Antiraciste organisée par le M.R.A.P.
- Le 24 mai, avec les anciens déportés juifs, au pèlerinage annuel, sur les lieux des anciens camps d'internement à Pithiviers et Beaune-la-Rolande.
- et enfin,
- nous serons présents en masse, le 7 juin prochain, à 10 h. 30, au Cimetière de Bagneux.

NOTRE CAMARADE

KWIAT JACOB
A L'HONNEUR

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade Jacob Kwiat qui vient de se faire attribuer la Croix du Combattant Volontaire.

Deux apparitions surgissent et disparaissent tour à tour représentant la masse humaine qui a péri là invisible aux yeux des êtres vivants, elles s'apparentent par leur récitatif au chœur du théâtre anti-que.

D'autre part et dans un ordre différent, notons l'homme rendu par les insurgés aux partisans polonais qui coopéraient avec eux.

On le voit, cette pièce retient l'attention par son aspect dramatique et donne formement à penser pour ce qui est de son contenu historique.

Elle témoigne d'une volonté bien déterminée de faire entrer le plus efficacement le théâtre dans la vie.

V. A.

Le 29 avril Notre Union a rempli le Studio des Champs-Elysées et nos camarades ont fortement applaudi la pièce.

Nous proposons des places à des prix réduits à ceux qui désirent y aller. D'ailleurs nous ne saurons trop recommander d'aller voir « Tu leveras ton Front ».

Le Fonds Juif Antisocial et la réaction de nos camarades

(Suite de la page 1)
coup de publicité autour d'une prétendue aide qu'il apporte à la réalisation des initiatives d'ordre social.

A la délégation reçue au F.S.J.U. le directeur commença par déclarer qu'il n'est plus utile, 20 ans après, d'édifier une maison de repos pour les victimes du nazisme, qu'il ne manquait pas de tels établissements en France, etc. etc.

Et quand nous avons réfuté, avec force, ces « arguments », en indiquant que les messieurs du Fonds Social montraient ainsi qu'ils ignoraient totalement la situation pénible dans laquelle se trouvent de nombreuses victimes du nazisme et les problèmes qui se posent tous les jours à ce sujet, le directeur avança un nouveau prétexte : le budget de l'année n'étant que de 15 millions (un milliard et demi d'anciens francs) et étant donné que les demandes dépassent cette somme, le F.S.J.U. ne peut donner une réponse positive à la demande de notre Union.

Le rejet a été d'ailleurs confirmé par écrit dans une lettre que M. Kelman, vice-président du F.S.J.U., nous a adressée.

Un milliard cinq cents millions d'anciens francs seront distribués en 1964 par le F.S.J.U. et pour une œuvre aussi importante qu'notre Maison — le premier établissement juif de ce genre — il n'y a même pas un centime.

Mais pour atteindre quand même l'objectif posé les membres de notre Union, ses innombrables amis feront un effort complémentaire, pour compenser le rejet brutal du F.S.J.U.

Si notre Comité a décidé de rendre publique cette affaire c'est pour faire connaître, à ceux qui ne le savaient pas encore, que des sommes fabuleuses sont distribuées par le F.S.J.U. à droite et à gauche, souvent pour des organisations fantômes qui n'existent que sur le papier, alors que pour une œuvre juive de première importance l'aide est refusée.

Mais c'est aussi pour que nos camarades et amis qui cotisent pour le F.S.J.U. tirent

les conclusions qui s'imposent. Nous sommes convaincus que les sommes destinées au Fonds Social, nos amis les adresseront désormais à notre Union pour les Fonds de la Maison de Repos et de Convalescence de Levens.

En agissant ainsi nos adhérents donneront la meilleure réponse au « Fonds Social » et contribueront à la réussite de notre grande tâche.

Quant au Fonds Social, il apparaît que son titre ne correspond à aucune réalité.

Appelons-le désormais « Fonds Juif antisocial ».

ISI BLUM

(La délégation était composée de nos camarades le Dr Danowski, Y. Fridman, L. Salomon et Isi Blum).

Notre Section Lyonnaise a désigné son Bureau

Notre Section lyonnaise a désigné son Bureau après que l'Assemblée générale avait élu le Comité.

Voici la liste des membres du Bureau :

ROTHBERG Maurice, Président d'honneur;
GITTNER Alfred, Président ;
ORES, ELSON et ABRAMOWITZ, Vice-Présidents ;
RATTNER, Secrétaire général ;
BRANDEL, Secrétaire adjoint ;
LEMANSKI, Trésorier ;
KLEIN, Trésorier adjoint ;
KAM, Archiviste.

LA MEILLEURE REPONSE...

Nous publions aujourd'hui une nouvelle liste de dons que nos camarades et amis nous ont offerts pour notre Maison de Repos.

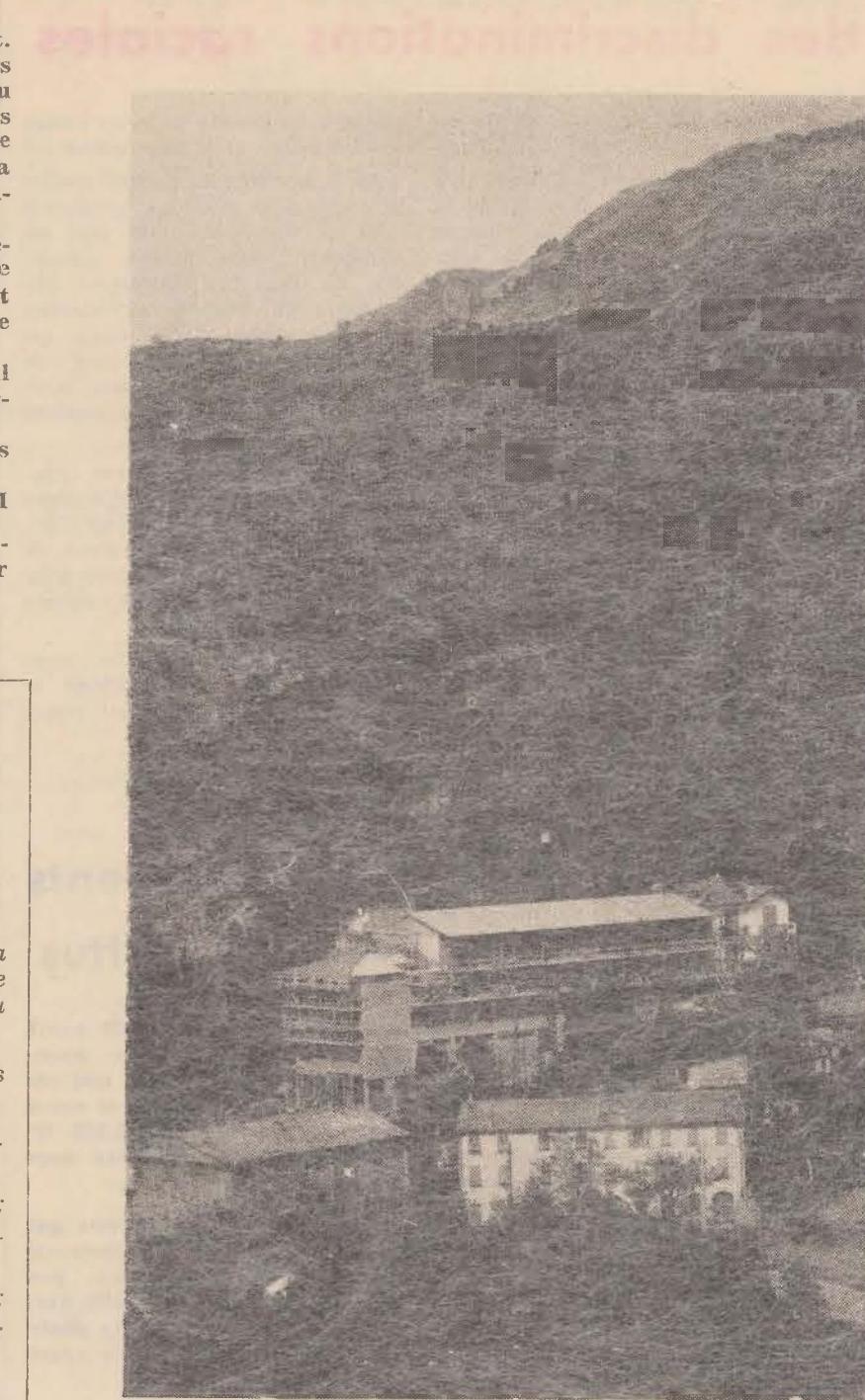
Certains gestes sont vraiment touchants et en voici quelques exemples.

Notre ami Cybulski nous écrit, en versant les 300 francs, que la somme destinée à l'œuvre de Levens, il la verse à titre de reconnaissance pour les efforts fournis dans la défense de ses droits.

Le camarade Krotenberg, grand invalide de guerre, nous écrit : « Malgré que je ne travaille plus depuis longtemps en raison de mes infirmités et que je ne vis que de ma pension, je vous offre 500 francs pour l'œuvre magnifique que vous êtes en train d'édifier à Levens au profit des victimes du nazisme ».

Notre camarade Migdal est venu nous apporter 500 francs et nous a annoncé qu'il faisait cadeau de cinq importants volumes pour la bibliothèque de Levens.

Et, enfin, citons le cas du camarade Mosler, doyen d'âge



C'est le 15 décembre que fut posée la première pierre de notre Maison de Repos et de convalescence à Levens. Et voici que quatre mois après notre édifice a poussé tel un champignon. Tout est mis en œuvre pour qu'au début de l'année la Maison commence à fonctionner.

Tous ceux qui ont visité Levens sont enchantés du site, ils sont aussi agréablement surpris de voir se réaliser une œuvre sociale aussi vaste.

Nous avons en effet entrepris une tâche que beaucoup estimaient au-dessus de nos possibilités. Mais nous sommes constamment encouragés par une vague de sympathie venant de toute part.

Nos camarades auront de quoi être fiers quand ils verront eux-mêmes ce que leur organisation a pu réaliser.

Photo prise le 4 mai. On voit la maison dans le cadre merveilleux des Alpes ensoleillées.

Climat doux, ensoleillé, dépourvu d'humidité marine

En réponse à une demande que nous avions formulée à la Direction Départementale du Ministère de la Santé Publique, le Directeur départemental des Alpes-Maritimes a bien voulu nous donner quelques indications concernant les conditions de fonctionnement d'une Maison de repos, et les maladies pour lesquelles ce genre d'établissement est réservé.

« D'une façon générale, une Maison de repos et de convalescence admet :

APELOIG N.	509	GARNEK	100
AIZEMAN	200	GINCEL	500
ASENKAT	200	GILBERG	500
AURBACH	300	GLOUZMAN	200
AJCHENBAUM	250	GOLDMAN	50
BRON P.	250	GOTLIEB	100
BEILIN	1.000	GRUNBERG	100
BIENENSTOCK	50	GRUB	100
BLUMEN	500	GRADOWICZKY	300
BUDOWNICZY	100	GINCEL	200
BULWAR	150	GOLDBERG M.	100
CYBULSKI	300	HOFMAN	25
CHOSID	500	HIRSCHFELD	200
COGOS	100	JULAND	250
COIN	200	KAM	200
CURTZER	250	KUCER	100
DESI	200	KROTENBERG	500
DRILLECH	500	LEDERFARB	290
ELI HENRI	100	LEBENSTEIN	150
FRUCHTMAN	100	LOBL	100
FRYDBERG	150	MARCUS	100
FURAITER	400	MITELBERG	100
FRYDBERG	150	MIGDAL	500
FRYDMAN	100	MOSLER	1.000
FRYDMAN	200	NIESWIC	250
GOLDBLUM	150	NOWOMINSKI	1.000
		PARIZER	50
		RACHE	350
		REGEN	100
		REISCH	100
		RUBIN	100
		ROSENFELD	150
		SPITZBERG	170
		STANISLAVSKI	100
		SZWARG	250
		TROPAVER	100
		USZEROWICZ	100
		WAINTRAUB	100
		WALFICH	250
		WAJNBLAT	100
		WILDENBERG	100
		WEITZMAN	250
		WIEWORKA	200
		YAKOUBOVITCH	200
		ZWANG	50
		Notre Section de Lyon	1.000

300 FRANCS POUR LA MAISON DE REPOS

Notre camarade Wolf et son épouse nous écrivent :

« A l'occasion du mariage de notre cher fils Henri avec Mlle Clotilde Azoulay nous vous adressons la somme de 300 francs pour la Maison de Repos destinée à ceux qui ont tant souffert de la guerre. »

Le Directeur : I. CLEITMAN

Abécé, 21, rue Juliette-Dodu. Paris.10^e

Réunion solennelle d'hommage à Jules ISAAC, à Florence

Notre Union a reçu une invitation à la réunion solennelle organisée par l'Amitié judéo-chrétienne qui a eu lieu le 3 mai dernier au Palais Vieux, à Florence, en présence de nombreuses personnalités d'Europe et d'Amérique.

N'ayant pas des possibilités

Notre intervention en faveur des P.G. ayant subi des discriminations raciales

Le 10 avril, une délégation de notre Union, composée du Dr Darnowski, d'Isi Blum, de Salomon et accompagnée par Paul Manet, président de l'U.F.A.C., a été reçue au ministère des Anciens Combattants.

Notre délégation a évoqué quelques problèmes de l'Organisation qui va célébrer son vingtième anniversaire à la fin de cette année.

Il était question notamment de la traditionnelle cérémonie du Souvenir en l'honneur des Combattants Juifs morts pour la France, qui aura lieu le 7 juin prochain au cimetière de Bagneux; de la Maison de repos et de convalescence édifiée par l'Union à Levens (Alpes-Maritimes), etc...

Un problème particulièrement important a été soulevé par la délégation, c'est celui des anciens prisonniers de guerre français d'origine juive. Ces prisonniers de guerre ont été, pour la plupart, envoyés, en violation de la Convention de Genève, dans des camps disciplinaires et ont été victimes de persécutions raciales.

La délégation a demandé que ces victimes soient indemnisées au même titre que les autres internés bénéficiant de l'accord franco-allemand de 1961.

Voici le texte de la note que notre délégation a laissé après l'audience concernant ce problème :

Notre Organisation a pu obtenir, grâce à ses multiples interventions et en fournissant une documentation sérieuse et fondée sur le sort des prisonniers de guerre français d'origine juive dans les stalags, que l'administration allemande reconnaîsse le droit à indemnisation en faveur de cette catégorie de victimes du

nazisme, dans le cadre de la loi B.E.G. de l'Allemagne Fédérale.

Cette loi ne s'appliquant qu'à des sujets n'ayant pas possédé la nationalité française à l'époque incriminée, nous avons pu obtenir gain de cause pour les anciens prisonniers de guerre naturalisés après les hostilités, c'est-à-dire en faveur des personnes statutairement considérées comme réfugiées ou apatrides, à la veille de leur capture.

Nous nous trouvons donc devant la situation paradoxale suivante : des prisonniers de guerre français d'origine juive, ayant subi les mêmes persécutions, pendant la même période et au même camp, perçoivent une indemnité si elles étaient étrangères à l'époque, et sont exclus de ce bénéfice si elles étaient de nationalité française.

Dans le cadre de l'accord franco-allemand de 1961, il est prévu une indemnisation en faveur des internés ayant séjourné 90 jours au moins, dans les camps en France (Drancy, Beaune-la-Rolande, Pithiviers) ou dans les camps disciplinaires de Rawa-Ruska, ou Kobrezine.

Or, il est bien établi que la plupart des prisonniers de guerre d'origine juive, étaient, en violation de la Convention de Genève sur les Prisonniers de guerre, séparés, dès la fin 1940, de leurs camarades non juifs et envoyés dans des commandos disciplinaires spécialement créés à leur intention. Dans ces camps, nous pourrions en citer de nombreux, les conditions de vie étaient au moins aussi rigoureuses que dans les camps déjà mentionnés.

Nous pensons donc que, pour réparer l'injustice dont sont victimes ces anciens prisonniers de guerre, il serait équitable qu'ils soient assimilés et obtiennent les mêmes droits que leurs camara-

des ayant séjourné dans les camps disciplinaires et d'internement.

Et si les sommes perçues par le gouvernement français, conformément à l'accord de 1961 sont insuffisantes pour pouvoir admettre de nouvelles catégories des victimes du nazisme au bénéfice de l'indemnisation, il serait nécessaire qu'un nouvel accord soit conclu avec la R.A.F. pour tenir compte de ces catégories oubliées des victimes du nazisme.

Nous avons demandé aux organisations françaises d'Anciens Combattants et, en premier lieu, celles des anciens prisonniers de guerre, de se joindre à nous pour défendre la cause de ces victimes de la guerre.

Nous avons trouvé un large écho parmi ces organisations, et de nombreux journaux ont reproduit notre texte.

Les précédents records battus

Du 1^{er} janvier au 30 avril, c'est-à-dire en quatre mois, plus de 900 adhérents ont obtenu notre Carte 1964 et versé pour les cotisations 17,275 fr. Nous avons ainsi battu tous les précédents records.

Si vous êtes parmi ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur carte, n'attendez pas qu'on vienne vous solliciter. Envoyez 20 francs par la poste et vous recevrez aussitôt votre carte.

Vous facilitez ainsi notre travail, en contribuant aussi au succès de notre campagne.

MANIFESTATION NATIONALE

A PARIS LE 3 OCTOBRE décide le Comité National de Liaison

Voici le texte du communiqué publié par le Comité de Liaison le 24 mars dernier :

Le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre groupant :

— L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.).

Le Comité d'Entente des Grands Invalides (C.E.G.I.).

— La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre (F.N.C.P.G.).

— La Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.).

Et représentant près de 4 millions d'adhérents, s'est réuni à Paris, le 24 mars 1964.

Après avoir recueilli l'avis unanime des organisations nationales qui le composent, il a décidé :

1) D'organiser à Paris une grande manifestation nationale fixée au samedi 3 octobre ;

2) D'inviter tous les groupements départmentaux à se réunir aussitôt que possible pour préparer le succès de cette manifestation par la mise en œuvre de tous moyens utiles.

Le Comité National de Liaison affirme, au surplus, que cette manifestation ne constituera qu'une étape dans l'action future à préconiser ultérieurement dans le cas où la voix des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ne serait pas mieux entendue qu'elle ne l'est actuellement.

Notre excursion en Israël

Cette année encore, notre Union organise un voyage en Israël. Le premier départ aura lieu le 15 juillet, et le deuxième le 26 du même mois. Il reste encore quelques places disponibles.

Veuillez vous adresser à nos bureaux, tous les jours, de 14 à 18 heures.

Présomption d'origine admise pour asthénie

La présomption d'origine concernant l'asthénie, étant désormais admise pour les dossiers de réforme en faveur des internés résistants, ceux-ci peuvent renouveler leur demande ou bien en déposer une nouvelle s'ils rentrent dans la catégorie mentionnée.

Dates à retenir

- **Le 7 Juin, à 10 heures 30,**
Cérémonie du souvenir au cimetièr e de Bagneux.
- **Le 30 Juin, à 20 heures 30**
Salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves Toudic, soirée artistique et tirage de la tombola.
- **Le 22 Novembre, à 10 h.**
assemblée générale et à 12 h.
banquet fraternel de 500 couverts
à l'occasion du 20^e Anniversaire
de notre Union. (L'endroit sera
indiqué dans notre prochain numéro)
- **Le 15 Décembre, parution**
d'un numéro spécial de Notre Volonté de 24 pag. richement illustré
à l'occasion du 100^e numéro du
journal et du 20^e Anniversaire
de l'Organisation.
- **Le 24 Décembre, 20^e grand bal annuel au Palais d'Orsay.**
- **Fin Janvier, à Levens, inaugura tion solennelle de notre maison de repos et de convalescence.**

LE COMITÉ DE PATRONNAGE POUR LA CÉRÉMONIE DE BAGNEUX

Présidé par M. Jean SAINTAINY, ministre des anciens Combattants et par M. Vincent AURIOL, ancien président de la République

MM.

Paul MANET, Président de l'U. F. A. C.

M. BERCOVICI, Président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18.

M^e André BLUMEL, Avocat à la Cour.

A. BRASLAWSKY, Président de l'U.G.E.V.R.E.

Louis de BROGLIE, Membre de l'Institut de France et de l'Académie des Sciences.

Félix BRUN, Président de l'A. R. A. C.

Pierre BUGEAUD, Président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine.

René CASSIN, Président de l'Alliance Israélite Universelle.

Marc CHAGALL.

N. FANSTEN, Président de l'Association des Anciens Déportés Juifs.

Dr KAGANOFF, Président de la Fédération des A.C. Juifs des deux guerres.

Joseph KESSEL, de l'Académie Française.

Louis KAHN, Président du Consistoire Central des Israélites de France et d'Algérie.

M. Charles LEDERMAN, Président de l'U.J.R.E.

León LYON-CAEN, président honoraire de la Cour de Cassation.

François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel.

Dr. V. MODIANO, Président du C.R.I.F.

Mme Naxa NORDAU, Artiste peintre.

M. Etienne NOUVEAU, Vice-Président de l'U.F.A.C.

Pierre PARAF, Président du M. R. A. P.

Jean PAUL-BONCOUR, ancien Président du Conseil.

PIERRE-BLOCH, Ancien Ministre.

Pierre VILLON, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Jean VOLVEY, Président de l'U. D. de l'U.F.A.C. de la Seine.

RESERVEZ LE DIMANCHE 7 JUIN 1964

pour venir nombreux au Cimetière de Bagneux à la

CEREMONIE ANNUELLE DU SOUVENIR

en l'honneur des Combattants Juifs morts pour la France

La cérémonie, placée sous le haut patronage d'un large Comité se déroulera en présence de nombreuses délégations d'Anciens Combattants et des personnalités juives et non juives

אָזְנָמָן וּלְלִיל

אר גאָזַן פֿוֹ בָּאָרְבָּאָד בּוֹן דִּי גַּעַזְוּן יִדְישָׁעָן כְּרָאוֹתָן-קָעָמְבָּעָר

**דעם 24^ט מאי אין זאל וויאראם, צויאאנע
גייט אלע קאנטאאטאנטן ווועלן מיד
פארלאנגען רעספערטען אונזערע רעכט**

בראנקריד, פאר דעד פרייהיט

ערכן אונזערע העדרן, וועמענס היי
בלקער אנדבעך דארך אויף שטונדייך
בליבין איינגעקר-יכט אין אונזערע
הערצער אין אונזער זכרון, עם גיט
אייך וועגן עפעס אנדערש: אין אַ
מאמענט ווען ער אין פאראן אַ טענַ
יעבעץ צו מאכַן פָּגָעַסֶּן, צו פָּאָרֶ
געבען די שויזערלעכע נאצִיּ-פָּאָרֶ
ברעכְּסֶן, אין אַ מאמענט ווען ער
אייך פאראן אַ גָּפָאָרֶ, אַ צו דעם
2020טן יאדטאָג נאָך דער מלחהה זאל
שונן שפַּילְוָן נישט קענען משפטן
יִי היטלערישע הנקרער, אין אַ מאָ
מאמענט ווען ער נעאנָצִים, די אַנטִ
טעמִינַן ווען חוץפהידיקער, וועט
אייער מאסנהאטפַּן צערעמאָנייש פָּוֹן
באטיליקונג אין
נומָס אַיסְטָרוֹקְ דֵּי אַנטְשָׁלָאָסְנוּקִיטְ פָּוֹן
ירישן קאמבאָטָאנְטָן צו בליבין טריין
יִי אַידָּעָלָן פָּאָרֶ וועלכְּעַס האָבָּן
עקעמאָפַּט אַן ער ווענַן גַּעֲפָלַן אַן
ערבע בריגען.

זיו האבן פארגאנן זיינער בלוט
פאלר פראנקנרייך, פאל דער פריההיט
און פאָרָן כובוד פון יידישן פאלק.
קומט, אלע, דעם לַטּוֹן יוֹנִי, אַיְלָן
זיט, עולם פון בָּגָאיַס

ט. ספוציעלע אויטא-בובסן וועלן אונפערן 9,30 פון פלאט דע לא רעד-זובליך (באים האטעל מאדרען) אוון יונן בעלווייל קונגאיבער נומער 12 גאנן בולווארד-דאל-וילעט.

פארצ'וּוַיְיגֶטָע אונֵן ביז גאָר ווַיכְטִיקָע
טעַטְיקִיטִים פֿון אונֵן זער פֿאָרָבָאנֵד
לְטוֹבָת דִי אַינְטְּרָעָסָן פֿון יַידְשָׁן קָאמֵץ
כְּבָאָטָם, זַיְן גַּעֲזָל שְׁפָטְלָעָן רָאֵל
אַזְּנֵן יַידְשָׁן יְשֻׁוָּב אַזְּנֵן אַין דָּעָר קָאמֵץ
בְּבָאָטָן-זָוּעָלַט. עָר אַיְזָן אַגְּנָעָר-
הַקָּעָנוֹת אַזְּנֵן גַּעֲזָצָט דָּוָרָךְ אַלְעָמָעָן,
אַזְּנֵן יַעֲדָר אַיְינָרָפְּן אַזְּנֵן אַיְזָן שְׁתָאָלָץ
מִימִינֵי זַיְן קָאמְבָאָטָאנֵן-פֿאָרָבָאנֵד אַזְּנֵן
זַיְן טַעַטְיקִיט — קָעָן נִיט ווַיְדָמָעָן
פְּילְצִית אַוִּיפְּן עֲנֵנִים, וּואָס טְרָאָגָן
אָפְּט אַרְיָן פְּרִיוֹאָטָן כָּאָרָקְטָעָר אַזְּנֵן
יַיְדָעָן אוּסְטָעָר דִי רַאֲמָעָן פֿון זַיְן

הרבנן עבד איזראיל
הרבנן עבד איזראיל
הרבנן עבד איזראיל
הרבנן עבד איזראיל

ווער קען זיין מיטגלאיד פון מייד
טועל ? — אלע חברים פון אראבאנד
קעגען זיך אונשליסן אין מיטועל און
געביסן פון זיין טעטיקיט.
זיך דארפֿן אבער אומבאדריגט אַ

ליזנסגעטען די ספצעיגעלע קארטוע פון
מיטוועל אין אויספילן זיערע הת'
זרכותה לגביה אים מיט אין איינשריב
אין מאנטאלעכן אפツאל. א מיט
אלגילד פון פרארבנד וועלכער אין ניט
פארשראיבן און האט די קארטוע פון
מיילוועל ניט ארייסגעטונגען קען ניט
גענינס פון דער טעטיקיט פון מי'

אויב מיר האבן זיך אפגעשטעלט
נאמאל אויף דעם עניין מיטועל
אייז עס בכדי אויסצומידן גויסע
טענות און אומקלארקייטן:
מיר חזון אייבער: דער מיטועל
אייז א משפה ביים פראבראנד אפנ
פֿאָר אלעמען. עס אייז אבער נויטיק
זיך זו ווענדן צום קאָמִיטעט און זיך

עם איז אפה הענגייך פון איזיך אלעלע
מען, איז די טראדייצינגאנעלע אנדענקי
געדרעמאָנייע, ווּאס מיר ארגאניזירן
לכבוד אונזערע העלדֶן און מאָרטַַיַַה
שער, וועלכע זעבען געפאלן און זעבען
אומגעקומען בעה דער מלחהמה קעגן
פאַשייס. זאל האַיאָר זיין נאָכְמַעְרַ
אַימְפַָאָזָנַט ווי איז דער פֿאָרגְַאָגְַגְַנְַגְַט.
די רִינְדִּיקָע מָנִיפָּעֵסְטָאַצְּיָע וּרוּעַט,
וֹי שְׁטָעַנְדִּיקָע פָּאָרָקְוּמָעַן בְּיִם
אַזְנוּמָעַנְטָן פָּוּן יִדְיָוָן קָאַמְבָּאַטָּאָזָן
אייז בָּאַנְיָץ, זוֹנְטִיךְ דָּעַם פָּטָן יוֹנִי,
10:30 פרִיְּ, אַין דָּעַר אַנוּזְ�וָהָהִיט פָּוּן
לִילְּ צִוְּוִילְּ אַון מִילְּיָעַטְּרִישָׁע, יִדְיָוָן
שְׁעָלָן ווי נִשְׁתַּחַת יִדְיָוָשׁ פֻּרְזָעַנְלַעֲכִיקִיטָן
אוֹן מִיט דָּעַר בָּאַטְּיְלִיקְוָנָגָן פָּוּן אַ
גִּילְּיָעַרְיָשָׁן אַרְקָעַסְטָרַ.
די יִדְיָשָׁע גַּעֲזַלְשָׁאָפָּטָן, די רַעַי
יִמְעַנְטָאַמְיָאָקָלָן, די פְּרָאַנְצְּזִוְּיָישָׁע
אַיְמָמָבָאַטָּאָזָנָט אַרְגָּאַנְיָאַצְּיָע זעבען
לִיבְּגַעַבְּלָדָן גַּעַוְּאָרָן אַיְתַּבְּ עַבְּרָאַזְּנָיָן

דער סעקרעטאריאט פון אונזער
אָרְבָּגֵנד מַאֲכָת אֶלְעָן אַנְשָׁטְרָעְגָּנוֹן
עַן בְּכִדֵּי דֵי אַרְדָּעְנוֹגָן זָאַל וַיְיַוְן אַ
וּסְטוּרָה האָפְטָעָן אָוּן אַ וַיְידַקְעָן.

עם גיימט נישת בלויין איניגעטס כבוד
אַקְאָנְטָעַת אָז פְּרִיבִינְט.

א חז' די דעלעגעטן, וואס וועלן-
געווילט ווערן דורך די ארגאניזא-
זיטס צום דאיין קאנגרעס, וועלן-
אויד קומען צאלרייך געוועזגען קאמ-
באטאנטן פון פאריזן און פון אירע
פארשטעטער.

בעט רוף וואס וועט אויסגעאר-
ז ווערט דאן איבערגעשיקט ווערן צו-
אלע פון סענצעטערטמענטן,
גוטס פאריזען שטאראטן, דעם סע-
נער גענעראל-ראט און צו אלע דעפר-
טאטן און סענאטארן.

צום שלוס וועלן די דעלעגירטע
פארמיין א זוגה, כדי צו ליגען
קרכאנץ אויפן קבר פון אומבאקאנטן
אלדלאט אויפן עטואל-פלאץ.

די געוועזגען יידישע קאמבאטאנטן
וועלן מיט זיינער אנוועזונהייט בי דער
הייט פון זיינער פראנציזיזיעש חביבים
עלפין א זוגה 24 טעד מאי אין
וואראטס זאל זיין דער טאטפ, וואס
עדרבונטעןטר אלע פראיניקטע גע-
רעדזעבש קאמבאטאנטן צו האבן דאס
לעצעט ווארט, דאס הייטס צו בא-
קולםען די פאַרְיכָּלְעָדָּןְג אָן די גָּאֵ-
אנטינע פון דער רעגירונג זי זאל
קיינימאל נישט פראַלעען די אָן אֶזָּא
shawערן קאמפֿ דעראַברטע רעכט
אָן די לעיטימע אַבְּטְשִׁידְקָוְגָּעָן
וואס די רעפובליך האט פִּיעְרָלָעֵד
פראַקְלָאַמִּירָט מִיט אִירָע פּוֹנְדָּעָמָּן
נאַלְעָ גַּעֲזָעָן.

שומטער

ונגדענס גרייס, ואס גראד דאס יאר
ולען געגעריט דז צוויי אפיקיעלע
יעירונגען, דער 20טען יוביילוי פון
ער פראנציגישער באפריאונגע אונ
5 יאר זיין דעם אויסברוד פון דער

די געוויזען קאמבאטאנטן גריי
זיך זיך צאלוייך זיך קומען איזיך דער
דרויסער צויזטמאלונג. וואך ווועט
פארקמען צונטיך דעם 24 מאי אין
אל וואגראם.

דער באשלוס צו רופן איז מין קאנ
רייס, אין אָנְגַּעַנוּמֵן גַּעֲוָאַרְן דַּעַם
פַּעֲבָּרְאַר דַּרְכֵן „אַפְּסָאָקְ” פָּוֹן
עַגְּנָעֵר דַּעֲפָרְטָמָעַנְטָן, אִין וּעְלָכִן
יְסֵס זַיְבָּעֵן אָנְגַּשְׁלָאָסֵן 37 קַאְמָבָּאָ
אַנְגָּטָן-אַרְגָּאַנְיוֹזָאַצְיָעָס דַּעֲרוֹנָטָעָר אָנוֹן
עָרְפָּאָרְבָּאָנְדָן, אָוֹן וּוָאָס שְׁתָעַלְ

שם וערט געוזט

מפניו בעט אונז צו געבען די פאפאָל
דאָפֿאַיּ פֿוֹן ע. באָרְאַשׁ, וועלכער האָט
עדַנְגַּס אִין 21 טַן פֿרְעָמְדָן-רְגַעְמָנְטַן
ד. א. וו. ע. אִין 2 טַן בְּאַתְּאַלְאָן,
טעט קְאַמְפָאָנוּי, ערְשַׁתְּעַסְּקַצְּעַץ.

**אוד ד' צערענאויןעם
איי טראב זענא**

אונזער בירוא
אין אף
עדן טאג
אויסערן שבת
פון 2 נ.ג.
בן גרשום

א ריאזע קיין ישראָל;	—
א ריאזע קיין פוילָן;	—
4 ריאזעס קיין לעזענָס צו	—
דער דערעפֿנוֹג פּון אַפְּרוֹהוּן;	—
א טעלעוויזֿ-אַפְּאָרָאָט;	—
2 עַלְקָטְרָאָפְּגָנָעָן;	—
אָן אלבָּם פּון נִיל אַרְאָוָן;	—
3 טְרָאַנְיִסְטָּאָרְ-דָּאָדְיָאָס;	—
3 עַלְקָטְרִישָׁע אַזְּיִידָּאָפְּ-	—
ראָטָן;	—

אוֹרִיךְ דָּעַר לְעַצְעַר מִגְוָת אָוֹן זֵיד-
גֶּלְיִיךְ וּוֹעֲדָן אַין בַּיּוֹרָא פָּוּן דָּעַר אָרְ-
אָבָּאָזָצְיָע וּוֹעֲגָן אַלְעָ אַינְפָּאַרְמָאַצְיָע
אָוֹן עַוְּנוֹטָוּלָע אַיְנְשָׁרְבִּינְגְּגָן.

די עַקְסְּקוֹרְטִיעַ פָּאָרַט אָפְּ פָּוּן מַאָרְ-
סָעֵיל מִיטְּ דִּי שִׁיפְּן "יְרוֹשָׁלָם". אָוֹן
"טְעַמָּאָר הַעֲרֵץ" דָּעַט 151ן אָוֹן

אֵין שָׁרֵי בּוֹנָגָשׂ אַיִל דָּבָר עֲבָדָה זְרָם קֶן יִשְׂרָאֵל

א	רייזען פּוֹלִין;	אויף דער לעזטער מיבוט און זיך גלייך ווענדן אין בירוא פון דער אָרְגַּנִּיזָצְיָה אַפְּפָרָאַטָּה;	אונזער פֿאָרְבָּאנְד אַרגְּגַּאֲנִיזְרֶט, ווי בְּאַקְּאַנְטָה, אויך האַיאָר אָן עַקְּסָקוּרְסִיעַ צְחִינְן יִשְׂרָאֵל אויף דֵי זָמְעָרְוָאָקָאנְסָן.
דער	דעָרְפָּנְגָּה פּוֹן אָפְּרָהָוִין;	עַלְעַלוּזְיוּזִיעַ אַפְּפָרָאַטָּה;	די צָאַל פְּלַעַצְעָר אִין אָכְבָּר אַ צְיִיעָר בְּאַגְּרָעָנְצָטָעַ. פִּילְפּוֹן דֵי מִיטָּ-
א	עלְקָטְרָפָּנְגָּעָן;	אלְבָּסְמָם פּוֹן כִּיל אַרְאָוָן;	דִּי עַקְּסָקוּרְסִיעַ פָּאָרְט אָפּוֹן מַארְ-
אָן	אלְבָּסְמָם פּוֹן כִּיל אַרְאָוָן;	טְרָאַנוּיסְטָרְ-אַדְּרָאַסְטָה;	סְעִיל מִיטָּ דִי שִׁים "ירְשָׁלִימ". אָנוֹ אָנוֹ עַס בְּלִיבָּן נָאֵד אַיבָּעָר אַ זִּיעָר "טְעַדְּאָר הַעֲרָצָל" דַעַת 15 תְּזָנָן אָנוֹ קְלִינְיָנָע צָאַל פְּלַעַצְעָר. עַס וּשְׂעִיט דַעַת רְאַסְטָן;
3	עלְקָטְרָפָּנְגָּעָן;	פָּאַטָּא-אַפְּפָרָאַטָּה;	26 תְּזָנָן יְוִילִי 1964.
3	פָּאַטָּא-אַפְּפָרָאַטָּה;		רְיַעַד רְקָאָמְנְדִּירְט בִּישְׁטָן צָו וּאַרְטָן

Juin 1964 p.1

Le 16 Juin dernier,

A BAGNEUX

devant une foule

nombreuse et

en présence d'un

grand nombre

de personnalités

civiles et militaires

UN FERVENT

HOMMAGE

A ETE RENDU

A NOS MORTS

(Voir compte rendu page 2.)



Nos clichés : en haut - La tribune des personnalités et en bas celle des familles des disparus.

LE VENS

INAUGURATION SOLENNELLE

LE 17 JANVIER 1965

NOS camarades, les amis de notre Union, sont indignés du fait que le Fonds, prétendument, Social Juif (E.F.S.J.U.), ait refusé une subvention pour notre Maison de Repos et de Convalescence de Levens.

Ils se demandent où vont les milliards dont cet organisme dispose depuis de longues années ? On n'y voit pas beaucoup de réalisations sociales.

Nos camarades, nos amis, nous aideront à mener à bien la tâche que nous nous sommes assignée en nous adressant leurs dons généreux.

Les travaux avancent selon le plan prévu. Le 17 janvier 1965, le ministre des Anciens Combattants, procédera à l'inauguration de notre Maison en présence de nombreuses personnalités nationales et régionales ainsi que d'une large délégation de nos camarades.

Déjà en décembre prochain nous commencerons à recevoir les inscriptions des convalescents qui désireraient aller se reposer à Levens.

N'oubliez pas que le Fonds Social Juif Unifié a refusé une subvention pour notre Maison de Repos.

ainsi que les conditions à remplir pour être admis dans notre établissement.

Aujourd'hui nous publions une nouvelle liste de dons ainsi que deux lettres, que nous avons prises dans le tas, qui illustrent avec éloquence, la grande sympathie qu'a trouvée la grande réalisation sociale que nous sommes entraînés à faire au profit de nos camarades les plus handicapés, en faveur de toutes les victimes du nazisme.

(La liste des dons page 3)

JUIN 1964 — N° 98

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau. PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

50 ans après la balle meurtrière du 31 juillet 1914

JEAN JAURÈS

par PIERRE PARAF

VOUQUER cinquante ans après sa mort le souvenir de Jean-Jaurès, c'est pour qui à l'aurore de leur vie ont eu le privilège de l'approcher, plonger dans un lointain et cher passé... Un pèlerinage parmi les ombres d'avant 1914 qui flottaient sur notre bonheur d'adolescent et dont le message devait orienter notre destin.

De ces ombres Jean Jaurès fut la plus haute ; c'est en lui que les enfants du nouveau siècle avaient trouvé le guide le plus chaleureux, l'entraîneur irrésistible dans la montée vers l'avenir.

Son nom, dès nos toutes

premières années, était associé comme celui d'Emile Zola au capitaine juif innocent dont le grand socialiste avait assumé la défense. Jaurès, pour nous, c'était l'Affaire Dreyfus à travers le tribun populaire qui n'acceptait pas l'injustice — que la victime en fut un ouvrier ou un bourgeois — celui qui avait dressé sa puissante stature contre les états-majors faussaires, contre les cris de haine de la tourbe antisémite.

Un peu plus tard nous admirions en lui, l'orateur, l'historien de la Révolution française, le parlementaire acharné à protéger la Répu-

blique contre tous ses ennemis, le précurseur des temps meilleurs, annonçant la promotion du prolétariat, comme le siècle des lumières avait préparé celle du tiers état.

Nous lisions avidement ses articles de l'Humanité. Nous l'écoutions avec ferveur adresser ses appels à la jeunesse. « Qu'allez-vous faire de vos vingt ans ? » disait-il, à ces générations d'ouvriers, d'intellectuels qui voyaient approcher ce terme. Jaurès leur proposait l'aventure du socialisme et de la paix ; et nous ne doutions pas que cette aventure devait être la nôtre.

Mes camarades du Volontaire Juif, dont beaucoup eurent vingt ans lors de la deuxième guerre mondiale, aimeraient peut-être avoir quelques précisions sur la position de Jean Jaurès en face du judaïsme et des Juifs.

Sa philosophie, sa conception métaphysique et morale de l'univers, ne pouvaient qu'être très proches de celles des Prophètes d'Israël. Il les admirait à l'égal des sages de la Grèce. Mais il reconnaissait en eux un accent familial. Car le socialisme auquel il s'était dédié procédait de ces révolutionnaires hébreux. Ils avaient prédit la revanche du pauvre, le temps où seraient essuyées les lames de tous les visages, où les épées se changeront en socs de charrues. Si l'Hélène avait fait au monde l'offrande de la beauté, le Juif lui avait fait celle de la justice.

Sa défense active d'Alfred Dreyfus l'amena à combattre très directement l'antisémitisme, à persuader ses camarades du parti socialiste de la gravité de ce mal auquel on ne devait faire fuit ce sous prétexte d'anticapitalisme, aucune concession.

Jean Jaurès compta beaucoup d'Israélites parmi ses amis les plus chers. En ce temps-là, celui de mon enfance, le Judaïsme se situait à gauche, dans presque tous ses milieux, y compris les plus aisés — on me permettra de regretter qu'il n'en soit plus de même aujourd'hui. Aussi, lorsqu'il y a soixante ans, le parti socialiste décida de fonder son journal, les souscripteurs israélites à l'Humanité furent-ils nombreux. S'il déclina, dans un souci de pleine

(Voir suite page 3)

LE GRAND FILM
L'AFFAIRE
DREYFUS

sera projeté
le MARDI 30 JUIN
à 20 h. 30

SALLE
DE L'ENTREPOT
21, rue Yves-Toudic

AU COURS DE LA
SOIREE, UN JURY DE
SIGNÉ PAR LE PUBLIC
PROCEDERA AU TIRAGE
DE NOTRE TOMBOLA
ANNUELLE COMPOR-
TANT DE NOMBREUX
LOIS DE VALEUR.

VENEZ NOMBREUX
À CETTE SOIREE

Notre délégation
à Treblinka



De gauche à droite : Walach, Ch. Golgevit, Mme Lillianstein et Modreski.

(Voir article en page yiddish.)

Imp. Abecé, 21, rue Juliette-Dodu - Paris-10^e

Le Directeur : I. CLEITMAN

TOUS UNIS, SOLIDAIRES, NOUS FERONS TRIOMPHER NOTRE CAUSE

déclare la motion adoptée le 24 Mai à Wagram

A l'appel des organisations

d'Anciens Combattants de la Seine et sous l'égide de l'U.D. de l'U.F.A.C. de nombreux délégués étaient réunis le dimanche 24 mai salle Wagram. Ces assises étaient présentées par MAURICE PFEIFFER, secrétaire général de l'U.D. de la Seine, entouré des membres du Bureau et de Etienne NOUVEAU, vice-président national de l'U.F.A.C. ; Pierre BUGAUD, président des Anciens P.G. de la Seine ; C. LUCIBELLO, vice-président de l'U.F.A.C. ; LUTERSZTEIN, de la Fédération des Anciens d'Algérie et notre camarade Isi BLUM. De nombreux élus se trouvèrent également sur

la tribune.

C'est Roger ENGEL qui exposa les problèmes de la défense des droits et de la dignité des Anciens Combattants.

M. Etienne NOUVEAU appela à l'Union de toutes les catégories des générations du feu pour mettre un terme à l'injustice dont sont victimes ceux qui ont souffert de la guerre.

Deux proclamations lues par R. COMPIEGNE et par A. DAVERGNE, l'une sur nos Droits, l'autre pour la Paix, furent ensuite soumises au vote des délégations qui les adoptèrent à l'unanimité. Auparavant, un appel solennel aux élus et à la population

parisienne, lu par ENGEL, avait recueilli la même approbation.

Puis, derrière les drapeaux des Associations, un cortège digne et recueilli remonta l'avenue de Wagram pour rendre hommage à l'Inconnu.

Le 24 mai aura été une importante étape préparatoire pour le succès de la manifestation nationale prévue pour le 3 octobre prochain.

Une motion résument l'ensemble des revendications du monde combattant et appellent les victimes de la guerre de préparer la manifestation de masse du 3 octobre prochaine, a été adoptée à l'unanimité.

DIGNE ET EMOUVANTE MANIFESTATION DU SOUVENIR



Dr Danowski



Dr Kaganoff



René Bergeret



Isi Blum



Dr Ellenbogen

LES ALLOCUTIONS

Dr DANOWSKI

Le Dr DANOWSKI qui préside la Cérémonie, commence son allocution en remerciant les personnalités présentes.

Il fait ensuite un rappel historique des événements de 1939-1940 et il dit notamment : « les années passent, mais la fidélité au souvenir de ceux qui sont mort pour la France, demeure aussi vivace ».

24 ans se sont en effet déjà écoulés depuis les journées héroïques et dramatiques de mai-juin 1940 : De nombreuses divisions opposaient une résistance farouche à l'avance foudroyante de l'ennemi, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs régiments de volontaires d'origine étrangère. Ces régiments composés en grande partie de juifs de différentes nationalités, se distinguaient sur les champs de bataille de la Somme, de l'Aisne, d'Alsace et jusqu'au lointain Narvik.

Partout ces unités ont lutté vaillamment, comme les chefs de leurs unités l'ont eux-mêmes à maintes occasions souligné. Ils étaient tous animés du même idéal : défendre la France, leur pays d'adoption. Ces combattants illustraient éloquemment le mot du poète : « Ma patrie est partout où rayonne la France ».

Le nombre de nos camarades tués et blessés, se chiffre par milliers. Ceux qui ont survécu et qui eurent la chance de ne pas tomber en captivité, ont regagné durant les heures sombres de l'occupation les rangs de la résistance pour participer à l'assaut final contre l'ennemi.

Hier, le 6 juin, la France entière célébrait le 20^e anniversaire du débarquement allié en Normandie, qui annonçait la phase finale de la capitulation allemande, après que celle-ci eut subi des défaites sanglantes sur le front de l'Est.

Pour les anciens combattants juifs, la date du 6 juin annonçait également la fin de la tyrannie nazie et l'espoir d'arracher la poignée des survivants des camps de la mort.

En exaltant la mémoire de nos héros, nous associons le souvenir des 120.000 Juifs déportés de France, ainsi que les six millions de nos frères exterminés en Europe, sans oublier les héroïques combattants de la Hagana, qui ont vengé l'honneur bafoué de nos martyrs et qui ont contribué par leur sacrifice, à la résurrection de l'Etat d'Israël.

Ceux qui ont versé leur sang généreux sur le front et dans les marais, nous dictent notre conduite : demeurer unis et vigilants afin d'empêcher tout retour d'un passé aussi sinistre. C'est ainsi que nous rendrons un meilleur hommage aux Combattants Juifs morts pour la France.

Honneur et gloire immortelle à leur mémoire !

Dr KAGANOFF

Le docteur Kaganoff, président de la Fédération des Associations d'anciens combattants juifs des deux guerres, associa en des termes émouvants la Fédération à l'hommage rendu à tous nos héros, à nos martyrs morts pour la France, pour la liberté. Il termina son intervention en souhaitant « Shalom » à tous les pays, et surtout à Israël qui en a tant besoin.

M. René BERGERET

Au nom de l'Association des P.G. Combattants de la Seine c'est M. René Bergeret qui prit la parole. « Vous nous avez demandé dans votre invitation, dit-il, de vous ho-

Ils étaient nombreux, le 7 juin dernier, au Cimetière de Bagneux. Ils étaient nombreux malgré le soleil qui boudait ! La pluie qui est tombée à deux reprises, n'a pas réussi à arracher au recueillement nos camarades, nos amis qui sont venus rendre hommage aux Combattants Juifs morts pour la France.

Le nombre de délégations des organisations d'Anciens Combattants, français et d'origine étrangère, des Amicales régimentaires, des Groupements juifs, était plus élevé que l'année passée. Nous avons remarqué également, pour la première fois, des jeunes et même des enfants, venus avec leurs parents.

Après que la musique, les porte-drapeaux et les porteurs de gerbes, suivis des invités, eurent pris place devant notre Monument et que la foule fut rangée face aux tribunes réservées aux familles et aux personnalités, notre Président, le Dr DANOWSKI, ouvrit la cérémonie par une brève allocution. C'est l'aumônier EICHITZKI et le chantre BERLINSKI, qui célébrèrent le service religieux.

Un moment particulièrement solennel fut celui pendant lequel les représentants du Ministère des Anciens Combattants et du général commandant la 1^{re} Région déposèrent l'immense couronne de notre Union, suivie par de nombreuses délégations venues déposer des gerbes au pied du Monument.

Des allocutions furent ensuite prononcées par le Dr KAGANOFF, FAGNEN, BERGERET, notre Secrétaire général; Isi BLUM, et le Dr ELLENBOGEN, qui fit observer une minute de silence, alors que la musique exécutait la sonnerie aux morts.

Cette émouvante manifestation du Souvenir se termina par un défilé d'un important groupe d'Anciens Combattants, drapeau de notre Union et musique en tête.

Du commencement à la fin de la cérémonie, qui dura près d'une heure, l'ordre et la discipline furent parfaites, et les personnalités félicitèrent les organisateurs.

Remercions à notre tour tous les camarades du Comité, responsables du service d'ordre, pour avoir contribué à donner à notre manifestation un éclat particulier et d'avoir permis que tout se déroule dans la dignité.

norer de notre présence. Permettez moi de vous dire que, c'est un honneur pour nous de nous trouver ici ce matin pour nous associer à l'hommage que vous rendez aux combattants juifs morts pour la France. »

Isi BLUM

Notre secrétaire général commence son discours en évoquant les tragiques journées de juin 1940. « La France envahie, les villes et les villages en flammes, la population civile en exode, sauvagement bombardée par les Stukas en rase-motte. » Il rappelle ensuite l'héroïsme et l'esprit de sacrifice qu'animait nos camarades engagés volontaires, qui par milliers combattaient et tombaient sur les champs de bataille.

« Ils se sont battus - dit-il - sur les fronts de 1939-1940. Les rescapés de l'enfer prirent le chemin de l'exil. Dans les stalags ils subirent, en violation des conventions de Genève concernant les prisonniers de guerre, des discriminations raciales ; mais là aussi, nombreux d'entre eux se rangèrent aux côtés des captifs qui organisèrent la résistance dans les camps.

Ceux qui échappèrent à la captivité prirent une deuxième fois les armes pour rejoindre les rangs des partisans. Innombrables sont les exemples d'héroïsme dont ils firent preuve dans la lutte contre l'occupation nazie.

Les Juifs furent mêlés à toutes les batailles dans les rangs des armées alliées d'Europe, d'Amérique et d'ailleurs.

Embryon de la future Hagana qui se distingua dans la lutte pour l'indépendance d'Israël, la brigade juive de Palestine participa à plusieurs batailles d'Italie ; des milliers et des milliers de partisans juifs se sont couverts de gloire par leur sacrifice et leur héroïsme dans les parties occupées de l'U.R.S.S.

Une page particulièrement glorieuse a été écrite par les insurgés du ghetto de Varsovie, où une poignée de survivants décidèrent d'opposer une résistance au dernier assaut que les SS préparaient pour les liquider. Et le 19 avril 1943, lorsque les nazis pénétrèrent dans le ghetto, ils furent surpris de l'accueil des insurgés qui ouvrirent le feu

sur les tanks allemands. L'ennemi se retira en laissant des morts sur le pavé.

Et après avoir retracé cette bouleversante épopee que le monde entier suivait avec anxiété mais aussi avec admiration, Isi Blum déclare : « Ils ont non seulement défendu l'honneur du peuple juif, mais encore la dignité de l'homme en général. »

L'orateur associe ensuite à l'hommage des combattants la mémoire de nos frères et sœurs, des martyrs de la barbarie nazie. Il dit qu'aujourd'hui, alors qu'on s'apprête à célébrer le 20^e anniversaire de la Libération, les anciens combattants, les Résistants sont inquiets devant la recrudescence du nazisme, de l'antisémitisme et du racisme.

Il est vrai, poursuit-il, qu'un Eichman a pu recevoir le châtiment suprême, que périodiquement des monstres sont jugés, mais trop d'anciens dignitaires nazis sont libres et attendent sonner l'heure de la revanche.

Si la Résistance unie n'avait pas élevé une protestation énergique des SS se promèneraient aujourd'hui en Normandie, sur les lieux mêmes de leurs crimes.

Un von Choltitz peut visiter Paris en touriste.

Et après avoir cité d'autres exemples illustrant l'arrogance croissante des néo-nazis, Isi Blum pose la question :

Avons-nous le droit de fermer les yeux devant cette réalité pleine de menaces alors que nous évoquons le sacrifice de nos camarades ?

Mais, nous devons nous souvenir surtout, pour ne pas oublier le testament que nous ont légué nos héros : Ne jamais oublier, ne jamais pardonner le crime de génocide ! tout faire pour que nos enfants, que les générations futures ne connaissent plus jamais les souffrances qu'a enduré notre génération.

Notre organisation, qui va bientôt célébrer ses 20 années d'existence, fait tout pour rester fidèle aux idéaux qui ont animé les combattants juifs morts pour la France.

C'est pourquoi, nous participons à toutes les actions contre la renaissance du nazisme, contre la recrudescence de l'antisémitisme et du racisme.

Dr ELLENBOGEN

Représentant le ministre des Anciens Combattants, le docteur Ellenbogen prit la parole pour exprimer toute sa sympathie, son émotion et sa solidarité avec les anciens combattants juifs qui rendent un aussi fervent hommage à la mémoire de leurs camarades. Pour terminer sa brève allocution, le docteur Ellenbogen fit observer une minute de silence en l'honneur de nos morts.

M. FAGNEN

L'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.) s'était fait représenter par son trésorier M. Fagnen. Il prononça une brève et très émouvante allocution dans laquelle il rappela que la grande organisation des Anciens Combattants qui compte près de 3 millions d'adhérents se trouvait derrière nous pour défendre nos droits et pour rendre hommage à ceux qui prirent volontairement les armes pour défendre la France.

C'est pourquoi, nous soutenons les campagnes pour sauvegarder la paix, ce bien précieux que nous devons garder intact comme la prunelle de nos yeux, la paix dont dépend la survie de tous les peuples, mais tout particulièrement celui du peuple juif et de l'Etat d'Israël.

C'est pourquoi, nous sommes avec toutes les organisations d'Anciens Combattants et Résistants qui demandent l'arrêt des expériences nucléaires, le désarmement général et contrôlé.

Nous restons fidèle à nos Morts quand nous défendons les droits, souvent contestés de nos veuves et de nos orphelins.

Nous leur restons fidèles, quand, animés du sentiment de solidarité, nous construisons une maison de Convalescence à LEVENS, pour que les rescapés, victimes du nazisme, physiquement handicapés, puissent se reposer dans les meilleures conditions.

Nous restons fidèles à nos Morts en entourant avec la plus chaude affection, leurs familles particulièrement éprouvées par les tragiques événements.

Camarades de combat et de souffrance, vous qui dormez ici, au pied du Monument, votre dernier sommeil, vous les combattants dispersés un peu partout dans les cimetières militaires de notre pays, vous qui n'auriez jamais de sépulture, le bourreau hitlérien ayant transformé vos corps en fumée noire des fours crématoires ; camarades de combat et de souffrance, vous qui n'avez pas eu le bonheur de voir la défaite de la bête nazie, devant vous tous, nous, les survivants, nous renouvelons notre serment de rester fidèles jusqu'au dernier souffle de notre vie, aux idéaux pour lesquels vous avez consenti le sacrifice suprême.

Nous nous engageons à continuer votre combat pour que, plus jamais, l'homme ne soit humilié, pour que nos enfants ne connaissent plus jamais d'Oradour et des Mайданек, d'étoile jaune et des Camps de la Mort, pour que le racisme et l'antisémitisme n'aient plus de place dans la Société humaine.

Nous nous engageons à poursuivre le combat pour la Paix, pour le Bonheur. C'est ainsi que nous entendons rendre le meilleur hommage à la mémoire de nos héros et de nos martyrs.

LE SUCCÈS DE NOTRE TOMBOLA

A l'heure où nous écrivons ces lignes, toutes les cartes de soutien ne sont pas encore réglées. Un certain nombre de nos camarades envoient le montant presque à la dernière minute. Mais d'ores et déjà, nous pouvons constater avec joie que notre appel, pour dépasser le résultat des années précédentes, a été entendu et les 3 millions d'anciens francs sont largement dépassés.

Parmi nos amis du Comité

LISTE DES DONS

ABRAMOWICZ	50
ARKILOWITCH	500
ARONWALD	200
BERLINSKI	250
BIRNBAUM	150
BROMBERG	200
BRAUN	200
CERMAN	25
CZUKOR	25
DIAMENT	200
F. D.	250
FOGEL	300
FUKS	25
LEDER	100
LEW	100
LIPKOWICZ	50
LURION	50
MENDELSON	2.000
OPATOWSKI	100
PLUDERMACHER	250
PRZYROWSKI	100
QUESEMAND	250
RAPAPORT	100
RENKACHICHER	100
ROSENBERG (Nancy)	25
ROSENBERG (Soisy)	325
ROZNER	100
SZPERMAN	100
SZCHACHNIAK	159
SZNAJDER	50
WEINBERGER	500
WALLACH	200
WICHNIA	50
ZILBERMAN	150

RECTIFICATIF :

Dans la liste parue dans le précédent numéro de « Notre Volonté », nous avons annoncé JULAND, 250 Fr., alors qu'il fallait lire « GULAND ». Nous nous en excusons.

NOS PEINES

Nous exprimons nos condoléances à notre camarade ZLOTAK, qui vient de perdre son épouse.

Nous partageons la douleur de notre camarade ERVES, frappé par le décès de son épouse.

qui se sont particulièrement distingués dans la vente de nos cartes de soutien, citons en premier lieu, le camarade Léon MENDELSON, qui vient de verser 420.000 francs, et il continue sa campagne. H. SADOWSKI a placé pour 105.000 francs de cartes de soutien ; Mme LITIENSTEIN pour 45.000 et A. GARBARZ pour 40.000.

Rappelons que le tirage des lots aura lieu au cours de la soirée cinématographique du 30 juin, à 20 h. 30, Salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves-Toudic.

Nous tenons à vous remercier ma mère, et moi-même, d'avoir voulu honorer par la présence d'une délégation de l'Union, la mémoire de mon père, dont les obsèques ont eu lieu le 5 juin 1964.

Veuillez trouver, inclus, une modeste contribution à la réalisation de votre magnifique Maison de Repos à Levens, et à laquelle nous souhaitons la meilleure réussite.

LEON BRUN

Notre camarade M. KLAIDER, vice-président de notre Union, est alité depuis quelques semaines. Son état de santé s'améliore tous les jours.

Tous nos camarades lui souhaitent un prompt rétablissement et une complète guérison.

Nos vœux les plus sincères de prompt rétablissement à notre camarade

A. SADENFIS, président de l'Union des Sociétés juives, qui est malade

Notre Comité exprime à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade

BRUM, les condoléances les plus émues.

A toute la famille, cruellement frappée par la mort accidentelle de notre camarade

S. PRESMAN, nous adressons nos condoléances les plus sincères.

Le Dr Immanuel Ringelblum

JEAN-JAURÈS

(Suite de la page 1.)

pelait les Juifs les grands spoliés de l'histoire.

À ce rapide hommage à Jean Jaurès, je voudrais ajouter pour les lecteurs de Notre Volonté ce souvenir personnel. Je l'ai évoqué pour le centenaire de Jaurès, sous les voûtes du Panthéon où il repose, lorsque ses Amis me firent l'honneur de me désigner comme interprète. Et la Radiodiffusion française m'a demandé d'en retracer le détail pour une émission du Cinquantenaire de la Mort de Jaurès, que précédé de cinq jours le déclenchement de la guerre de 1914.

Ce souvenir est celui d'une soirée passée avec le « héros » de notre jeunesse, le héros de la justice sociale et de la paix.

J'avais dix-huit ans. Étudiant en Sorbonne après une licence de lettres, je préparais, pour mon diplôme d'Etudes supérieures de Langues et Littératures classiques, une petite thèse autour de Victor Hugo. L'amitié des enfants d'Alfred Dreyfus me permit d'être invité chez leurs parents à la fin d'un grand dîner auquel assistait Jean Jaurès. J'arrivai au moment du dessert. Lorsqu'on sortit de table, je me trouvai face à face devant celui que j'avais tant admiré. De sa voix grasse de paysan du Tarn il m'interrogea avec une affectueuse bienveillance sur mes travaux, mes goûts en poésie qu'il adorait tout comme son jeune et modeste interlocuteur. Il me récita des vers du Victor Hugo, du Corneille. Le lyrisme qui ruisseait entre nous demeure en moi inséparable de ce soir avec Jaurès.

Des mois passèrent, ce fut le 31 juillet 1914. Le spectre de la guerre hantait déjà les rues. Sur les boulevards frémissants, les trois mots s'envolèrent comme l'appel de la Fatalité : Jaurès est mort, Jaurès est mort. La balle du meurtrier avait assassiné la paix.

L'Europe pouvait préparer ses funérailles.

Avec Jean Jaurès s'évanouissait le bonheur de notre jeunesse. Son bonheur, non son espérance, car l'idéal de Jaurès devait nous accompagner dans la bataille, un quart de siècle plus tard dans la résistance. Il ne cessera d'animer les volontaires de la paix que nous sommes.

Jusqu'à notre dernière heure, pour nous enflammer, pour nous soutenir, nous réveillerons en nous l'écho du verbe de Jean Jaurès.

Pierre PARAF

PRÉPARONS NOTRE 20^e ANNIVERSAIRE

À la fin de l'année en cours, nous célébrerons le 20^e anniversaire de notre Union. Nous commencerons par donner un caractère solennel à l'Assemblée Générale annuelle qui se déroulera le dimanche 15 novembre, à 9 h. 30 du matin, dans la Salle de l'Aéro-Club de France, 6, rue Galilée. L'Assemblée Générale sera suivie d'un banquet de 500 convives, avec la participation des personnalités du monde combattant.

Nous allons mettre tout en œuvre afin que notre 20^e Bal annuel au Palais d'Orsay revête un éclat particulier pour marquer, là aussi, dignement l'anniversaire de notre Organisation.

Et enfin, ces célébrations seront clôturées par une grande manifestation à Levens, où sera inaugurée, par le ministre des Anciens Combattants, le 17 janvier 1965, la Maison de Repos et de Convalescence, œuvre sociale de premier ordre et dont les Anciens Combattants Juifs auront de quoi être fiers.

Le hasard a voulu que le 20^e anniversaire coïncide avec la parution du centième numéro de « NOTRE VOLONTE ». C'est donc une autre fête qui se greffe sur la première.

En effet, 100 numéros d'un journal, qui paraît régulièrement depuis tant d'années, est un événement pour une organisation comme la nôtre et mérite d'être relevé.

C'est pourquoi nous avons décidé d'édition, à cette occasion, un numéro spécial de 24 pages, richement illustré, qui reflète la vie de notre Union dans tous les domaines.

Dans le numéro 99, nous donnerons les détails concernant cette édition. Mais d'ores et déjà, ceux qui veulent participer par un récit, un souvenir du front ou des camps, etc., peuvent nous envoyer leurs manuscrits.

20^e anniversaire de la mort de Ringelblum et de Katzenelson

Historien éminent et vaillant combattant antinazi, le Dr Immanuel Ringelblum avait été fusillé sur les lieux embrasés du ghetto de Varsovie au mois de mars 1944, après avoir été torturé par la Gestapo.

Dans des conditions extrêmement difficiles, le Dr Ringelblum, avec ses collaborateurs du ghetto, avait recueilli auparavant des milliers de documents et d'écrits qu'il avait enfouis soigneusement dans des bidons de lait.

Après la guerre on découvrit une partie importante de ces documents sous les décombres du ghetto. Ils constitu-

a à la tête de ce comité dont fait aussi partie le Dr Adolf Berman, l'un des collaborateurs les plus proches de Ringelblum, président de l'Union des combattants antinazis d'Israël et membre du Bureau de la F.I.R.

Un autre 20^e anniversaire a été également célébré en Israël : celui de la mort du grand poète juif Itzhak Katzenelson, assassiné à Auschwitz, dans la nuit du 30 avril 1944. Il est l'auteur du chant poignant sur l'extermination et la Résistance des Juifs en Pologne, qui porte le nom de « Chant du peuple juif massacré ».

Le manuscrit de ce chant, écrit en 1943 dans le camp d'internement de Vittel, parvint en Israël encore avant la fin de la guerre. Une copie des chants écrits par Katzenelson, ainsi que d'autres précieux manuscrits furent préservés de la destruction par Mme Miriam Novitch, collaboratrice du Musée des Combattants du Ghetto, de Lohamei Hagetathoth.

LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES A NOTRE CÉRÉMONIE DU 7 JUIN

En dehors des orateurs, nous avons noté la présence à la cérémonie :

Le Commandant DELCOURT, représentant la première Région militaire; Moïse LEVY, représentant de l'Ambassade d'Israël; Dr MODIANO, Président du C.R.I.F.; TOUCARD, vice-président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants; A. BRASLAWSKI, président de l'U.G.E.V.R.E.; BERCOVICI, président de l'Association des Anciens Combattants Volontaires Juifs de 1914-1918; N. VILNER, Président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs; WELLERS, de l'U.P. N. A. D. I. F.; CANAR, de l'Union des Sociétés Juives; MENDELSON, de l'U.J.R.E.; FISCHMAN, Président de l'Amicale du 22^e R.M.V.E.; POZNANSKI, du Cercle Bernard Lazare; TANNEUR, Président de l'Amicale de Rawa-Rusiza; GITTLER, Président de notre Section lyonnaise; GLOWIC-ZOWER, Président, OSMAN et GURFINKE, de notre Section de Saint-Quentin; HENRY, Membre du Bureau de l'Association des P.G. de la Seine; BONNET, de l'Organisation des Anciens Déportés Résistants; un représentant de l'A. J. A. R.; PUPALO, Président de l'Amicale du 12^e R.I., et des représentants d'autres organisations et amicales, venus nombreux avec leurs drapeaux.

LES SOCIÉTÉS

En dehors des organisations juives déjà citées, nous avons pu noter les sociétés juives suivantes :

Les Enfants de Piotrzon; Bessarabie; La Renaissance; Varsovie-Ochota Povonze;

Les Enfants de Piotrzon; Bessarabie; La Renaissance; Varsovie-Ochota Povonze; Brest-Litowsk; Siedlce; Praga, Konski; Amis de Paris; L'Avenir de Sion; Welomin; Minsk-Mozowice; Radom; Nowidwor-Naszelsk.

Nous nous excusons d'avance si certains noms ont pu nous échapper.

NOUS ETIONS PRÉSENTS...

■ Le 24 mai, salle Wagram, avec les organisations des Anciens Combattants de la Seine au meeting pour la défense des droits.

■ Le 24 mai, à la Journée Nationale Antiraciste, au Palais de l'UNESCO. (Notre secrétaire général, Isi BLUM, prit la parole pour apporter le salut des Anciens Combattants juifs à tous les antiracistes.

■ Le 24 mai également, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avec les anciens déportés juifs. Des fleurs ont été déposées par nos camarades GARBARZ et S. BLUM.

■ Le 9 juin, à l'Hôtel Moderne, où des organisations juives sont venues à l'appel de l'Amicale des Déportés pour traiter les questions suivantes :

1) La « Claims Conference » et les réparations allemandes.

2) Comment empêcher la « loi de prescription » pour les criminels de guerre nazis.

3) Le procès de Frankfurt et la mise en chantier du monument à Auschwitz.

Ce sont nos camarades BELLER et NAJMAN qui représentaient notre Union.

NOUS SERONS PRÉSENTS...

■ Le 30 juin, salle de l'Entrepôt pour voir le film « L'AFFAIRE DREYFUS ».

■ Le 2 juillet, salle Wagram avec le Comité d'Entente de Grands Invalides.

■ Le 16 juillet, devant l'Ancien Vel'd'Hiv' à la commémoration annuelle des rafles monstrues du 16 juillet 1942.

■ et à toutes les manifestations pour célébrer le 20^e anniversaire de la Libération.



Le Dr Immanuel Ringelblum

tuent l'une des sources essentielles de la documentation historique sur les souffrances, les combats et l'extermination des Juifs en Pologne sous l'occupation nazie.

A l'occasion du 20^e anniversaire de la mort du Dr Ringelblum, un comité avait été créé en Israël pour perpétuer son souvenir.

Ce comité est composé des représentants des organismes suivants :

Institut national du souvenir de l'extermination et de l'héroïsme populaires « Yad va Shem »; Musée du kibbutz « Combattants des ghettos »; Institut du kibbutz Artzi pour l'histoire de la catastrophe nationale « Moreshet ».

Le Dr Raphaël Mahler, historien et professeur à l'Université de Tel-Aviv se trouve

אונשעד ווילן

ארגאָן פּוֹן פֿאַרְבָּאַנד כּוֹן דִּי גַּעַוּן יִדְישָׁן כְּרָאנְטַ-קְעַמְפָּעֶר

דינסטיק, 30טן יוני 8,30 אונט
אי זאל אנטראָפָא
21, דִּי אַיּוֹ-טוֹדִיךְ (מעסראָרַעַפּוּבָּלִיךְ)
גדיסער פֿילְס-אונט
מייטן באָרִימְטֵן פֿילְס
די דְּרִיפְּסָם-אַפְּעָרָעָה

שער אונט זוועט זיך אַנְהִיבָּן מִיטְ דַּעַר צַיאָנוֹן פּוֹן דָּעַר
אַזְמְבָּאַלָּס דָּוֹרָךְ אַז שְׂוֹרִי, וּזְאַס זְוֻעָּר אַזְמְגָ�וּוּילָּס
זְוִישָׁן דִּי אַנוּעָנוֹנְדִּיקָּעָן אַין זָאַל.
אייבָּן אַיר האָט נָאָךְ נִישְׁתְּ דְּרָעְלִיְּרוּקְטָּפָּר אַיְעָרָע טָאָט
בָּאַלְפָּ-צְעַמְלָעָן, וּוּרְטָמָר אַיר גַּעֲבָּעָן אַרְיִינְצְּוּסְקָּן דִּי בָּאָ
שְׁעַפְּרָנְדִּיקָּעָן סְטוּע אַיְידְּרָעָר דִּי צַיאָנוֹן קְוָמָט פָּאָר דִּהְ, פָּאָר
עַם 80טְן יוני.

טִוְרָן דְּאַנְקָעָן אַיְיךְ פּוֹן פָּאָרְוִים.
מִיטְ דַּעַר אַנְשְׁטְּרָעְנְגָּוָן פּוֹן אַלְעָמָעָן זְוֻעָּן מִיר דְּרָעְנְרִיבִּיְּן.
רָעָם גַּעֲשְׁטְּלָעָן צִיל פּוֹן 4 מִילְיאָן אַלְטָעָן פְּרָאַנְקָעָן.

די האַיְאָרִיךְ אַנְדְּעָנָק-צְעַדְעַמְאָנָע אַין באַיִּעָ
לְכָבוֹד אַונְזָעָרָע הַעַלְדָּן אָוֹן מַאְדְּטִירָעָר
איַז אַיְסָגָעְפָּאָלָן באַזְוֹנְדָּעָס אַיְכָאָזָאָט

צְוִישָׁן דַּעַר מַאְסָע, וּוָאָס האָט זַיְן
גַּעֲפְּנוֹנָעָן דָּעַס 7טְן יְנוּן אוּרִיךְ באַנְיִיעָן.
אוּרִיךְ דַּעַר הַרְּלָעְכָּר אַנְדְּעָנָק-צְעַדְעָר
מַאְגָּנִיעָן, אַרְגָּאַנוּזְרָט פּוֹן אַלְעָלָאָן אַמְּקָאָלָן (21).
22 אָזְן אַנְדְּעָטָר דִּר-מוֹזָעָן, דַּעַר 12 טָעָר
הַאָט זָדְרָפָעָן פּוֹן יִדְישָׁע קַאמְבָּאָטָאָנָט
דִּי אַזְנְדָעָר דִּרְעָלְמָדָע פּוֹן יִדְישָׁע קַאמְבָּאָטָאָנָט
פָּאָרְזָן מַאְנוּמָעָנָט בְּרָאָשׁ מִיטְ דָּעַג
לִיטְעָרִישָׁן אַרְקָעְסָטָר פּוֹן אַיְבָעָר 80
מָאָן.
וּוּי באַקָּאָט האָבָּן זָדְרָפָעָן דִּי
פָּעָרְזָעְלְקָעְטִיכְּן גַּעֲפְּנוֹנָעָן אוּבְּרָעְצִילָּן אַיִּסְ
רְעָדָנְדָעָר (מִיר בְּרָעְנָגָעָן אַזְמָעָן וּגְנוּיָעָם
בָּאַרְכִּיסְטָן אַיִּסְפָּרָגְזִוִּישָׁן) דַּעַר פָּאָרְ
שְׁטִיבָּרָפָעָן פּוֹן יִדְישָׁע קַאמְבָּאָטָאָנָט
דָּעַלְקָרָר אָזְן דַּעַר אַרְמָיִיְּן, פָּאָרְזָעְטָעָטָר פּוֹן
יִשְׂרָאֵל-אַמְּבָאָסָאָרָאָרָה, דַּעַר מִילְיטָעָר
אַטְאָשָׁע, מָשָׁה לְעוּוֹי.

אוֹיד דַּעַר צְעַדְעַמְאָנָע אַין טְרָעְבְּלִיעָקָע

זַיְן, דִּי טְרִוְטָס פּוֹן אַלְעָמָעָן, האָט גַּעַז
שָׁאָעָן דָּעַס אַיְנְדוּרְקָה וּוּי דִּי טְרִוְטָע
וּוְאָלְטָן גַּעֲוָעָן צְוִישָׁן אַזְנְדוּן וּוְאָלְטָן
טָן צְוִישָׁן אַזְנְדוּן אַזְגְּעָרְפָּוּן:
„פָּאַרְגָּמְסָט אַזְנְדוּן נִישְׁטָמָשָׁן!!!“
„זְוִיתָמָשָׁן מַוחְלָה, דִּי פָּאַרְבָּרְעָכְנָס!“
„נִיְּזָן, מַעַן טָאָר נִישְׁטָמָשָׁן מַוחְלָה זְיַן דִּי
פָּאַרְבָּרְעָכְרָס.„
הַיִּם גַּאֲלָעְוִוִּיכְט

גַּעֲזָוָנְאָדָרָן צְוִישָׁן דִּי פָּאַרְזָאָמְלָטָע אַין יִדְישָׁן
(פִּישְׁגָּרְדָּן).
הַוְּנְדָעְרָטָעָר אַין טְרָעְבְּלִינְקָע גַּרְוָפָּן
הַאָבָּן גַּעֲלִיגָּטָס בְּלְוָעְמָן-קְרָעְנָץ, דָאָס
אַזְוָעְלְלִיָּגָּטָס דַּעַמְּטָע אַרְזָאָנִיְּן
צְוִישָׁן מַעְבָּשָׁן.

דָעַס 10טְן מָאָן 1964 אַין פָּאַרְגָּעָן
קְוָמָעָן אַין טְרָעְבְּלִינְקָע דָאָס אַגְּטָהָלָן
פּוֹן אַסְמָבָּאָלְשָׁן בְּתְ-עוֹלָמָן. אַוְפָּן
פְּלָאָזְזָוּי, מִיטְ 22 יָאָר צְוָרִיקָה
דִּי נְאָזִיסָּטָמָבָּעָטָס אַפְּאָרְקָעְטָר
קְרָעְטִיכְּן מַעְבָּשָׁן.

דָאָס מַעְגָּטְוִיטָעָט גַּלְיִיד בִּים
אַנְקָוּמָעָן פּוֹן דִּי צְגָּוָן, אַיְזָן אַלְטָן
פָּרְוּזָעָן אַוְנָעָן 800,000 אַיִּזְנָטָן.

די „אַרְבָּעָטָה“ אַין גַּעֲוָעָן גּוֹט גַּעַז

מַאְסָטָן, אַיְסָטָן, דָאָן אַיְנְטִילְעַמְעָר
„דְּזָוָן“, וּוּי סְיַעְנָעָן פָּאַקְטִישָׁן גַּעֲוָעָן
דִּי גַּזְקָאָמְעָרְזָן, אַין פּוֹנְגָּעָטָן אַיִּסְ

פָּאַרְבָּעְנָעָן דִּי קְרָעְפָּרָטָס.

דִּי דְּלָעְגָּאַצְיָהָן פּוֹן יִדְישָׁן קְאָמִיְּן
קְיִיטָמָעָן אַלְנָדָן אַיִּזְדִּיְּרָצְעָן
טְרָוְעָנְצָן פּוֹן דִּי קְרָבָּנוֹת, מַעַן האָט קִיְּן
נִכְתָּעָט פּוֹן דִּי וּלְמָטָן קְיִינְמָאָל
נִישְׁטָעָט אַיִּזְנְגָּעָטָרָט, דָעַס אַיִּזְ
נִישְׁטָעָט גַּעֲוָעָן נִוִּיקָּט.

דָאָס גַּעֲוָעָן לְעַבְּנָבְּעָקָע — דִּי דָאָזְזָ

הַעֲרִיוּזָן וּוּשְׁטָבְּלִינְקָע
אַיִּזְנָיְן זְכָרְיוֹן מִין גַּאֲנַצְזָה
דָוְתְּקָעְוִוִּישָׁן = אַיְשְׁרָכְחָן דִּי אַרְ

גַּעֲזָוָנְאָטָרָן פּוֹן דַּעַמְּטָע
אַרְזָאָנִיְּן אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

פָּרְוִוִּיזָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

פָּרְוִוִּיזָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָן
בְּרָעְבָּנְעָן.

בְּרָעְבָּנְעָן = אַיְשְׁרָכְחָן קְעָגְּזָס
צְוִישָׁן אַלְעָלָאָן דִּי אַרְזָאָנִיְּן
זָדְרָעְטָר אַלְעָלָאָ

« LES LAURIERS ROSES »

notre maison de repos de LEVENS sera inaugurée le 17 janvier 1965

par M. Jean SAINTENY ministre des A.C. en présence de nombreuses personnalités nationales et régionales

LES diverses commissions chargées de la construction de notre Maison de Repos, de son équipement, d'assurer son financement, de préparer les cérémonies d'inauguration travaillent fiévreusement.

En effet, si nous voulons que la date fixée, le dimanche 17 janvier 1965, soit respectée — et nous ne pouvons plus la changer pour diverses raisons — chaque jour, chaque heure qui nous séparent de l'ouverture comptent et coûtent que coûte, tout doit être prêt pour fonctionner à la date prévue. A partir du 20 janvier c'est-à-dire trois jours après l'inauguration, les convalescents doivent être admis dans notre établissement.

Tous ceux qui pendant les vacances ont fait un détour pour passer à Levens « voir », et ils sont legion, nous ont félicité d'avoir entrepris une œuvre aussi grandiose et d'avoir choisi un endroit si merveilleux.

En abordant la phase ultime de cette immense tâche, la fin de la construction et l'équipement, nos soucis sont déjà tournés vers l'organisation, le fonctionnement, la bonne marche des « Lauriers Roses » afin que tous ceux qui y passeront un mois ou deux de convalescence profitent pour le mieux, retrabillissent leur santé et emportent des impressions inoubliables de leur séjour à Levens. Dans tous les cas nous ne ménagerons aucun effort, pour obtenir le meilleur résultat et pour que la confiance que nos camarades placent en nous soit justifiée.

Notre Maison n'est pas encore connue. Il faut la faire connaître d'abord au grand public, ensuite au corps médical et aux organismes de la Sécurité Sociale.

Il faut que nos camarades, nos amis soient renseignés exactement sur les catégories des personnes qui seront admises dans notre Maison de Repos.

Un matériel de propagande est en préparation et chacun de vous sera bientôt en possession de cette documentation ; mais en attendant, nous publions aujourd'hui quelques informations sommaires à ce sujet.

Notre Maison de repos, de 46 lits, « Les Lauriers Roses », est située, comme l'on sait, à Levens, à 22 km. de Nice et 600 mètres d'altitude.

Se trouvant en dehors de l'agglomération, dans un parc magnifique de 1.100 m², notre Maison remplit toutes les conditions pour que les pensionnaires fassent un séjour utile et agréable.

Ils sont assurés de trouver, aux « Lauriers Roses », repos, bonne nourriture, jeux, cure d'air et de soleil.

Notre Maison sera pourvue du confort le plus moderne : chauffage central, chambres à un et trois lits, toutes avec balcon, lavabos individuels avec eau chaude et froide ; salles de bain et douches à chaque étage ; ascenseur, etc...

La salle à manger, vaste et claire, contiendra des tables à quatre personnes.

Un grand Salon avec jeux divers, sera mis à la disposition

tion des pensionnaires, ainsi qu'une salle de lecture, cinéma, télévision, ping-pong, etc... (Voir page 3)

Sur la place de la Mairie de Levens (de gauche à droite sur notre cliché) : N. SAPIR et les Docteurs M. LEIBOVICI, Richard KOHN, GINSBOURG, FLAVIER et DANOWSKI.



DÉLÉGATION DE MÉDECINS À LEVENS

par le Dr DANOWSKI

LE 10 octobre, par un temps pluvieux, trois médecins, ainsi que l'auteur de ces lignes, se sont rendus à Nice pour une visite de notre Maison à Levens.

La délégation était composée du Dr GINSBOURG, secrétaire général de l'A.M.I.F. (Association des Médecins Israélites de France), du Dr Richard KOHN, membre du bureau de l'A.M.I.F. et du Dr LEIBOVICI, président du Dispensaire « L'Aide Médicale ».

Ce voyage avait pour but de faire connaître aux quelques représentants du monde médical, la Maison de Repos et de Convalescence que nous construisons à Levens.

Un soleil d'été avec un ciel serein nous attendait sur la Côte d'Azur : aussi notre visite à Levens, se présentait sous les meilleures auspices.

Bien que la Maison ne soit pas encore terminée, les trois délégués ont pu juger l'importance de cette entreprise. L'aménagement intérieur de la Maison, la belle salle à manger, la grande salle de jeux, les chambres des futurs pensionnaires, la partie médicale avec le cabinet du médecin, la salle de pansements, etc... ont longuement retenu leur attention. Les quelques remarques justifiées qu'ils ont faites, seront soumises au Comité de gestion de la Maison de Levens. Le Dr FLAVIER, futur médecin des « Lauriers Roses » s'est joint à la délégation et un échange de vues entre les participants, fut très fructueux.

Les hôtes parisiens furent charmés par le cadre féérique environnant : les Alpes qui lancent leurs cimes au ciel d'un côté, et la mer bleue au loin, de l'autre.

Une chaleureuse réception offerte par le Sénateur-Maire

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

Venez tous à

L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE NOTRE UNION

qui aura lieu le

Mardi 27 octobre 1964, à 20 h. 30 précises
Salle Lancry, 10, rue de Lancry, Paris 10^e

Si nous avons avancé d'un mois la date de la réunion, qui a lieu habituellement fin novembre, c'est que l'Assemblée Générale est appelée à modifier certains points de nos Statuts, en raison de l'édition de notre Maison de repos à Levens.

A l'ordre du jour

- 1) Modification de certains articles des statuts 1, 2, 4, 6, 12, 14 et 22.
- 2) Autorisation d'un emprunt à l'Office National des A.C. pour la Maison de Levens, avec affectation hypothécaire de l'immeuble de Levens.
- 3) Compte rendu de l'état des travaux de Levens et présentation du plan des cérémonies de l'inauguration et du voyage pour les camarades qui voudraient y assister.
- 4) Questions générales concernant l'activité de l'Organisation.

VU L'IMPORTANCE DE CETTE ASSEMBLEE, NOUS NE SAURIONS TROP INSISTER SUR LA NECESSITE DE VOTRE PRESENCE.

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

DECIDE DE CONTINUER LA LUTTE JUSQU'A SATISFACTION ET REAFFIRME SES POSITIONS EN FAVEUR DE :

- la coexistence pacifique,
- la solution négociée des problèmes allemands,
- le désarmement général.

Elle se prononce en outre contre la loi de prescription.

(Voir page 2)

le 3 octobre dernier à l'appel des organisations d'Anciens Combattants et victimes du nazisme

NOUS ETIONS PRES DE 100.000 A MANIFESTER



La dernière Assemblée Générale de l'UFAC s'est déroulée dans une atmosphère d'union

L'U.F.A.C. a tenu son Assemblée Générale Annuelle les 3 et 4 octobre derniers. En raison de la manifestation du samedi après-midi les travaux furent répartis sur la matinée du samedi 3 et toute la journée du dimanche 4 octobre.

Toutes les séances se sont déroulées dans une atmosphère d'amitié et les délégués des organisations ont été animés d'une ferme volonté de garder leur cohésion et de poursuivre

dans l'unité l'action la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre.

Dans les diverses commissions des discussions animées mais d'une haute tenue se sont déroulées et les motions concernant la coexistence pacifique, le désarmement général, la solution du problème allemand, etc., ont été adoptées, ainsi que celle relative à la loi de prescription que nous publions en entier ci-dessous.

Motion sur la loi de prescription

L'U.F.A.C., réuni en Assemblée générale le 4 octobre 1964, Considérant la proximité de l'échéance de la prescription des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité définis à la fois par le statut du tribunal de Nuremberg et par des conventions internationales ;

Exprime son émotion devant cette éventualité qui permettrait aux nombreux criminels n'ayant pas encore répondu de leur forfait : d'échapper à la justice ; de réapparaître publiquement, ce qui constituerait :

1. Un danger certain pour la liberté et la paix.

2. Une véritable profanation de la mémoire des millions de victimes à l'extermination desquelles ils ont pris part ;

Demande au gouvernement français, conformément au droit international :

1. De promouvoir toute mesure législative appropriée tendant à suspendre la prescription pour le génocide et les crimes contre l'humanité.

2. D'intervenir auprès du gouvernement de la République Fédérale Allemande pour que la prescription prévue à compter du 8 mai 1965 ne puisse plus s'appliquer.

3. D'agir sur le plan international afin que les crimes contre l'humanité ne puissent être l'objet d'aucune prescription et que, notamment, soient livrés aux tribunaux tous les criminels de guerre s'abritant à l'étranger.

4. De proposer à l'O.N.U. la reprise des travaux concernant la création d'une Cour internationale de justice pénale ayant compétence pour juger les crimes contre l'humanité en temps de paix et en temps de guerre et pour statuer sur les extraditions demandées en cette matière.

Notons que notre organisation avait déjà protesté contre cette loi de prescription. Nous nous félicitons que parmi les nombreux

ses voix qui s'élèvent d'un peu partout dans le monde se trouve celle aussi de l'Union Française des Anciens Combattants.

L'ALLOCATION D'OUVERTURE du président de l'UFAC

Le Président de l'U.F.A.C., M. Paul Manet, a prononcé, après avoir fait observer une minute de silence en hommage aux militants de l'U.F.A.C. disparus, l'allocution suivante :

Les Pouvoirs publics se sont contentés d'opposer une fin de non-recevoir à nos légitimes revendications. Mieux, par la presse, la radio, la télévision, on s'est efforcé de présenter les Anciens Combattants et les Victimes de guerre comme des budgétivores insatiables alors qu'ils ne réclament que la disparition d'injustices intolérables et qu'ils protestent contre d'odieuses spoliations.

Mais notre patience a des limites qui sont maintenant atteintes.

La manifestation du 3 octobre constitue une première étape de la lutte que nous sommes décidés à mener. Le Gouvernement doit se convaincre que les Anciens Combattants et les Victimes de guerre n'accepteront jamais que leurs droits soient méconnus ou reniés.

Votre assemblée générale aura justement à préciser les formes de la lutte que l'incompréhension et l'ingratitude nous imposent.

Une année électorale importante va s'ouvrir. Les Anciens Combattants et les victimes de guerre devront se souvenir, au moment de déposer leur bulletin dans l'urne, qu'ils ne peuvent accorder leur confiance qu'à des hommes qui ne renient pas les dettes contractées par la Nation.

Les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre représentent encore une masse importante de plusieurs millions de personnes qui peut peser très lourd au moment d'une consultation électorale. D'autant plus que, forts de notre bon droit, nous pouvons entraîner dans notre sillage un grand nombre d'amis qui restent attachés à des principes de justice et d'équité.

Une arme puissante nous est offerte, mes chers camarades. A nous de savoir l'utiliser pour lui donner le maximum d'efficacité et faire comprendre qu'il y a des droits qu'on ne peut impunément bafouer.

En terminant, mes chers camarades, je veux lancer un appel solennel.

Nos débats ne manqueront pas d'être observés et commentés, il faut donc qu'ils expriment sans ambiguïté notre volonté inébranlable d'obtenir justice. Toute faiblesse, tout atermoiement, toute hésitation, toute équivoque ne pourraient qu'être préjudiciables à la cause que nous défendons.

J'ai la conviction que les militants chevronnés que vous êtes auront à cœur de faire de cette Assemblée Générale une éclatante démonstration de l'union qui règne au sein du Mouvement Ancien Combattant.

Comme tous les ans l'U.G.E.V.R.E. a participé aussi bien aux commissions qu'à la séance plénière et les délégués prirent part à la discussion au cours de l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

La délégation était composée de A. Braslavski, président ; Zanca, secrétaire général ; Rosatini, trésorier, et Marzini, membre du bureau.

La défense des droits a, au cours de cette année, retenu toute notre attention, mais cela ne nous a pas empêché de poursuivre notre action sur le plan international.

C'est ainsi que de nombreux contacts ont été pris avec nos camarades yougoslaves, allemands, italiens, belges, soviétiques, luxembourgeois. En outre, au sein de la F.M.A.C., nous avons continué à œuvrer pour que cette organisation acquière un véritable caractère universel.

À cours de la dernière réunion du Conseil Général de la F.M.A.C. où 41 pays étaient représentés, nous avons fait adopter, à une large majorité, une motion très importante concernant l'universalité de la F.M.A.C.

Nous ne manquerons pas de suivre attentivement cette question pour qu'elle obtienne enfin la solution logique et équitable que nous souhaitons.

Lucibello donne lecture d'une motion rédigée dans ce sens :

Faisant état de suggestions faites par un certain nombre de délégués en raison de l'attitude du Gouvernement à l'égard des Anciens Combattants et victimes de guerre, que nos associations s'absentient d'être présentes aux cérémonies officielles auxquelles assistent les membres du Gouvernement.

Après une brève discussion, la motion est finalement adoptée.

Président : Paul Manet.

Vice-présidents : Félix Brun, Pierre Décousus, Georges Morel, Etienne Nouveau.

Secrétaire général : Louis Cast.

Trésoriers généraux adjoints : R.-P. Ferrand, Henri Jourdan, Maurice Samuel, Jacques Grasseau.

Trésorier général : Henri Fagnen.

Trésoriers généraux adjoints : Jean A. Dom, André Mettas.

Archivistes : André Husson.

Assesseurs : Amblard, Broc, Delporte, Fiévet, Fournier-Bocquet, Joineau, Largeault, Albert Morel, Sautot, Théus, Volvey.

La composition du nouveau Bureau de l'U.F.A.C., désigné à l'unanimité par l'Assemblée générale est semblable à celui de l'an dernier.

LA MANIFESTATION DES ANCIENS COMBATTANTS

S'il fallait une preuve concrète de la profondeur du mécontentement des Anciens Combattants, contre la violation de leurs droits, elle a été apportée par l'ampleur immense de la manifestation du 3 octobre à l'Opéra.

30.000, en cette après-midi, ont répondu présents à l'appel du Comité d'organisation groupant toutes les organisations d'anciens combattants et victimes du nazisme.

Se retrouvaient là, dans un coude à coude fraternel, les représentants de 4 millions d'A.C..

Un imposant défilé monte de la Place de l'Opéra, au Palais Royal. Derrière les voitures des grands mutilés suivis du groupe massif des personnalités, de porteurs de croix de bois rappelant les grandes batailles, la houle tempétueuse de 8.000 drapeaux marquera ce jour.

Parmi les personnalités du monde combattant, on distinguait notamment Paul MANET pour l'U.F.A.C., Etienne NOUVEAU, pour les Grands Invalides, CULSINIER, Félix BRUN, Auguste TOUCHARD et LUCIBELLO pour l'A.R.A.C., LAUMOND, BUGEAUD et BEAUDOIN pour les anciens P.G., Georges MOREL pour l'Union Fédérale, FLON et REMY pour la F.A.R.A.C. ; les dirigeants

VATICAN II ET LES JUIFS

LES JUIFS cesseront-ils d'être considérés par les Chrétiens comme un peuple déicide ? La 3^e session du Concile VATICAN II, qui se poursuit à Rome, verra-t-elle enfin se confirmer le grand espoir né lors de la 2^e session avec le « Shéma » sur les Juifs proposé par le Cardinal BEA ? L'après bataille qui s'y déroule permet de se le demander.

On sait que le débat consacré au « Shéma » sur les Juifs avait été, comme par hasard, ajourné lors de la précédente session. Certains ont mis cet ajournement à profit pour remanier le texte primitif, inspiré de la pensée de Jean XXIII, à tel point que la nouvelle mouture proposée n'en était plus qu'un pâle reflet.

Il n'était plus dit notamment « qu'il était injuste d'affirmer que les Juifs sont une nation déicide » mais que nouvelle formule — « les Juifs de notre temps sont innocents de la mort du Christ ». (On s'en doutait...) Ainsi peuvent fort bien être justifiées les persécutions passées.

Autre changement : On ne déplore plus maintenant les persécutions (persécutions) dont les Juifs ont

été victimes mais seulement les « vexations » (brimades) ! Enfin est ajouté un passage affirmant « l'espoir inébranlable de voir les Juifs se convertir ». On est loin ici de l'esprit de coexistence religieuse qui animait Jean XXIII.

Des pressions précises et conjuguées ont joué sur le Concile : celles des milieux de la Curie, ainsi que celles des gouvernements de nombreux pays arabes. On comprend en tous cas la réaction énergique de la quasi unanimité des pères conciliaires réclamant qu'on en revienne à la première version de la déclaration. La Cardinal BEA restera-t-il finalement maître de son texte ? Il est certain que sur adoption définitive aurait une portée historique. Aucun Juif n'y resterait indifférent.

GASTON LAROCHE EST MORT

Notre camarade et ami, Gaston LAROCHE, colonel F.T.P., chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, croix de guerre et titulaire de l'ordre du Mérite combattant, est décédé le



3 septembre, terrassé par une crise cardiaque. Il se trouvait alors à Moscou où il participait aux cérémonies organisées en l'honneur du 20^e anniversaire de la Libération de la France.

Gaston Laroche a joué un rôle important en tant que combattant de la Résistance dans la formation des groupes de combat par les immigrés.

Après la Libération il contribua à l'unification des organisations d'anciens combattants et résistants d'origine étrangère et à la fondation de l'UGEVRE.

Tous les anciens combattants qui ont perdu en LAROCHE un grand ami et notre organisation en particulier, adressent à la famille les condoléances les plus fraternelles.

Les condoléances du président

Paul Manet

J'apprends avec beaucoup d'émotion la mort de notre camarade Gaston LAROCHE.

Membre du Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., il y représentait l'U.G.E.V.R.E. qu'il avait fondée et dont, animateur particulièrement dynamique, il fut le Secrétaire général et le Vice-président.

Organisateur des groupements de Combattants Volontaires étrangers dans la Résistance Française, il continua, après la guerre, à s'occuper de ses anciens compagnons d'armes.

La Légion d'honneur, la Croix de guerre, le Mérite Combattant avaient récompensé son dévouement et ses activités.

Nous conservons fidèlement sa mémoire.

La Nuit des Stalags

L'Amicale des Stalags II organise le samedi 31 octobre 1964 de 21 heures à l'aube, sa « NUIT DES II » à la salle des Fêtes de la Mairie du 3^e arrondissement.

Nos camarades, anciens des Stalags II A C D E, sont invités à cette amicale et chaleureuse rencontre.

Le Directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abécé
21, rue Juliette-Dodu - Paris.

Octobre 1964 p. 3

LE 17 JANVIER 1965, INAUGURATION SOLENNELLE DE NOTRE MAISON DE REPOS « LES LAURIERS ROSES »

Le Président
de la Section lyonnaise,
notre camarade
Alfred GITTNER,
à l'honneur



Après leur visite à Levens LES MEDECINS DECLARENT

Les médecins qui se sont rendus, les 10 et 11 octobre, à Levens, pour visiter notre future Maison de Repos « Les Lauriers Roses », nous ont adressé des déclarations sur les impressions de leur voyage, que nous nous faisons un plaisir de publier ici.

Le Dr GINSBOURG

Secrétaire Général de l'AMIF

Ce n'est pas sans quelque regret que j'ai quitté Levens, après avoir visité la future maison de repos de l'Union. Hélas, j'ai dépassé la limite d'âge et le règlement m'interdit de pouvoir jouir du climat provençal, du magnifique panorama des Alpes et de la mer, du confort de cette maison où tout est prévu pour la convalescence et la détente. Mais les dirigeants de l'Union, m'assurent que je pourrai revenir en invité, et j'ai repris, rassuré, l'avion pour Paris.

Le Dr RICHARD KOHN

Membre du Bureau de l'AMIF

Entouré d'un cirque de montagnes, dans un paysage magnifique de l'arrière-pays de Nice, près de la vallée du Var, avec une belle échappée sur la mer et sous un ciel bleu provençal, se dresse le pittoresque village de Levens. C'est là que la tenacité de l'Union des Engagés volontaires et anciens combattants juifs a réussi à mener à bien la maison de repos « les Lauriers-Roses ».

La photo qui figure dans « Notre Volonté » de mai dernier n'en donne qu'une image froide et impersonnelle. Il faut l'avoir vue pour se représenter le merveilleux séjour que pourront y passer les convalescents qui auront la chance d'y aller. Tout y est prévu pour la distraction, aussi bien que pour le repos et la détente, sans compter le confort où rien n'a été laissé au hasard. En outre, les pensionnaires trouveront, sous la forme du sympathique directeur, jeune, dynamique et entreprenant la chaleur humaine que la meilleure maison ne peut donner que si ce sont des hommes qui la dirigent. C'est le cas pour Levens.

Le Dr LEIBOVICI
Président du Dispensaire
L'Aide Médicale

J'ai eu l'honneur d'être invité avec les docteurs B. Ginsbourg, et R. Kohn, pour visiter la Maison de repos de Levens.

Arrivés à Nice, une heure un quart après avoir quitté Paris, c'est, déjà un miracle.

Mais le vrai miracle c'est de trouver à 22 km de Nice, dans un site merveilleux, cette maison de Levens, destinée aux Anciens Combattants juifs, dont la première pierre fut posée, il y a à peine 10 mois.

Placée sur un plateau à 600 mètres d'altitude, entourée de montagnes avec à loin, une vue sur la Méditerranée, cette maison, qui est en train de s'achever, entourée de terrasses fleuries, pourra assurer aux convalescents, dans un climat doux, silencieux et calmant, un confort moderne exceptionnel.

Plus intéressant encore est l'intérêt que montre la population du pays à cette réalisation, avec à sa tête le sénateur-maire M. Raybaud, président du Conseil Général des A.-M.

Le docteur Flavier, praticien éminent qui doit avoir la responsabilité médicale de cette maison, sera certainement à la hauteur de sa tâche. Rien que le son mélodieux de sa voix et de son « assent », suffira à calmer, plus d'un malaise.

Un jeune directeur, optimiste, plein d'entrain, saura assurer à coup sûr, la bonne marche de la maison.

Qui faut-il féliciter, de cette belle réalisation?

Je ne le sais pas ; je pense que les félicitations vont vers les dirigeants et vers tous ceux qui, groupés au sein de l'U.E.A. A.C.J., ont su et sauront défendre leurs droits dans le passé et dans l'avenir.



NOTRE MAISON « LES LAURIERS ROSES » EN CONSTRUCTION.

VENEZ A L'INAUGURATION

L'édition de notre Maison de Repos « Les Lauriers Roses », à Levens (A.-M.), a soulevé l'enthousiasme général et tout particulièrement parmi nos camarades membres de l'organisation.

Il est évident que nombreux parmi vous voudraient assister aux cérémonies d'inauguration qui auront lieu le DIMANCHE 17 JANVIER 1965, en présence du Ministre des Anciens Combattants et de nombreuses personnalités de Paris et de la région.

Etant donné le coût élevé du voyage, la Commission d'Organisation a étudié tous les moyens possibles pour réduire au minimum les frais afin qu'un nombre important d'Anciens Combattants juifs puissent y assister.

Voici donc les conditions de ce voyage :

PAR CHEMIN DE FER.

- Départ vendredi 15 janvier, à 20 heures, Gare de Lyon. Arrivée à Nice à 8 h. 25. (Des cars seront à votre disposition pour se rendre à l'Hôtel).
- Installation à l'Hôtel.
- Journée de samedi, libre.
- Dimanche 17 janvier, départ collectif en autocar pour Levens, à 11 heures précises. Arrivée à Levens à 11 h. 30.
- Repas collectif dans un restaurant sur la Place de la Mairie.
- De 14 heures à 17 h. 30, participation aux cérémonies d'inauguration, qui se termineront par une réception dans la salle à manger de notre Maison.
- Retour à Nice.
- Départ pour Paris à 19 h. 40.

PRIX :

- Voyage aller-retour 2^e classe; Hôtel, petit déjeuner; Transport en car Nice-Levens, aller-retour Repas collectif de dimanche. Tout compris 175 Francs

SUPPLEMENTS FACULTATIFS :

- Couchette aller-retour : 38 F. - Voyage aller-retour première classe : 61 Fr. 80 - Couchette aller-retour 1^{re} classe : 42 Fr.
- Notons que vous avez aussi la possibilité de faire le voyage en avion, pour le prix de 412 francs, aller et retour (Séjour non compris).

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au bureau de notre Organisation, toutes les après-midi, de 14 à 18 heures, sauf le samedi.

Pour nous permettre d'organiser ce voyage dans les meilleures conditions, les inscriptions ne seront plus reçues après le 20 novembre. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous écrire, ou venir nous voir, si vous désirez faire partie de ce voyage.

Résérez la date du 24 décembre
pour notre

20^e Grand Bal Annuel

qui aura lieu

Dans les salons du palais D'orsay

Reservation des places pour le souper
au siège de notre union

58, rue du Château d'Eau Paris X^e

Merri camarades et amis

Le Fonds Social Juif Unifié qui encaisse des milliards tous les ans de diverses sources et particulièrement des sommes destinées aux victimes du nazisme ; le F.S.J.U. qui envoie circulaires à des dizaines de milliers de personnes pour solliciter leurs cotisations en prétendant contribuer à la création des œuvres sociales et à subvenir à leur besoin distribue, il est vrai, de l'argent à droite et à gauche. Mais quand l'on sait que pour l'œuvre sociale magnifique, unique dans son genre, que nous sommes

en train d'établir à Levens au profit des victimes du nazisme, le F.S.J.U. a refusé la moindre subvention, on peut se demander avec juste raison : « où va l'argent de cet organisme qui gère des milliards et des milliards ? »

Et si une certaine partie est destinée à certaines œuvres, quelles sont les raisons de la discrimination que le F.S.J.U. présidé par Rothschild, pratique à l'égard de notre Union ? Oui, nos camarades qui viennent d'être sollicités se le demandent. Mais en attendant, ils versent des dons à notre organisation pour qu'elle puisse mener à bien l'œuvre entreprise et pour que « Les Lauriers Roses » fonctionne à la date prévue.

La liste que nous publions, ainsi que les quelques lettres prises parmi les dizaines que nous recevons constituent la meilleure réponse au Fonds Social Juif.

Merci, camarades et amis ! vos gestes de solidarité contribueront à la réussite de notre œuvre sociale qui sera digne d'une grande organisation.

Nous félicitons vivement notre camarade GITTNER, président de la Section lyonnaise de notre Union, qui vient d'être décoré de la Médaille Militaire.

Notre camarade
S. OWYSZER
à l'honneur



LISTE DES DONS

ALTMAN	1.000,90
ALGAZI	300,00
AKERBERG	200,00
ARONOV	150,00
AZEN	10,00
BAKALASZ	100,00
BIBERGAL	100,00
BRAMA	2.000,00
BAUER	1.000,00
BRUM	50,00
BUCHMAN	300,90
DAVIDOVSKI	350,90
DROGOCZYNER	200,00
FELDMAN	300,00
FRISZMAN	200,00
GABA	500,00
HERS	300,00
HERSZENBAUM	100,00
HUFNAGEL	1.000,00
KAPLAN	200,00
KARAS	200,00
KELMAN	100,00
KOPLEWICZ	600,00
KORENGOLD	1.000,00
KORNBLIT	75,00
KRAWIEC	15,00
MANDELBLIT	50,00
MARYNBERG	200,00
ONISCHKO	100,00
PIERRE PARAF	50,00
RINDLER	75,00
ROSENBERG	100,00
SZMUZEN	5,00
TAKLENDER	1.000,00
TUKER	20,00
WELGRYN	150,00
WOLMARK	24,20

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations chaleureuses à notre camarade OWYSZER qui vient d'obtenir la Médaille Militaire.

NOS VŒUX

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Madame

Simon SILBERT,
à l'occasion du mariage de leur fils Henry

avec Mlle Liliane SEIGER,

et exprimons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme

JANKIELEWICZ-VEL-WAJCMAN,

à l'occasion du mariage de leur fille Liliane

avec M. Patrick NYMAN.

**

Nos chaleureuses félicitations à

notre camarade et Mme

Félix HERSZKOWICZ

à l'occasion de la naissance de

leur petit-fils

Laurent-Dan

..

Nous adressons nos félicitations les plus amicales à notre camarade et Mme Sam HERSZKOWICZ à l'occasion de la naissance de leur petit-fils

Joël BENGUIGUIN

LE COURRIER DE LA SOLIDARITÉ

Voici quelques-unes des lettres que nos amis nous font parvenir :

Je vous adresse ci-joint un chèque de 250,00 F pour votre Maison de Repos, en vous remerciant encore une fois pour tous les efforts que vous déployez en faveur des anciens combattants juifs, et vous souhaitez qu'ils soient toujours couronnés de succès, comme par le passé.

A. BERLINSKY.

Veuillez trouver ci-joint un chèque barré de la somme de cinq cents francs pour votre maison de repos, en remerciant du soutien que vous m'avez apporté.

N. GABA.

Une solution favorable étant intervenue dans l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger ce dont je vous remercie, je vous prie de trouver ci-joint, ma modeste contribution qui aidera à la réalisation de votre Maison.

L. AKERBERG.

Ayant obtenu satisfaction grâce à vos démarches, je vous prie de bien vouloir accepter le chèque ci-joint à titre de don pour notre Association.

Avec mes remerciements pour toute la peine que vous avez donnée dans cette affaire, je vous adresse mes sincères amitiés.

A. BRAUER.

Un chèque joint de F 1000.

Octobre 1964 p.4

Montants annuels des pensions

A PARTIR DU
1^{er} OCTOBRE 1964

INVALIDITE DE 10 % A 80 %		MAJORATION POUR ENFANTS D'INVALIDES atteints d'une infirmité inférieure à 85 % ne bénéficiant pas des allocations familiales	
%	MONTANT	%	MONTANT
10 %	272,60	10 %	34,40
15 %	408,88	15 %	51,28
20 %	545,16	25 %	68,16
25 %	681,48	30 %	85,68
30 %	921,60	20 %	115,52
35 %	1.077,36	35 %	135,00
40 %	1.226,64	40 %	153,84
45 %	1.382,40	45 %	173,28
50 %	1.531,64	50 %	191,48
55 %	1.687,40	55 %	210,92
60 %	1.843,16	60 %	230,40
65 %	1.998,92	65 %	249,88
70 %	2.154,68	70 %	269,36
75 %	2.310,44	75 %	288,80
80 %	2.466,20	80 %	308,28

PENSION DE VEUVES AVEC ENFANTS A CHARGE AU SENS DE LA LEGISLATION SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES		
VEUVE AVEC	TAUX NORMAL	TAUX DE RÉVERSION
1 enfant à charge	3.624,68	2.654,44
2 enfants à charge	4.338,56	3.368,32
3 enfants à charge	5.376,96	4.406,72
Par enfant au-dessus de 3..	1.038,40	1.038,40

MAJORATIONS POUR ENFANTS	
Enfants de veuves et de grands invalides ne bénéficiant pas des allocations familiales.	
POURCENTAGE	MONTANT
85 %	421,88
90 %	499,76
95 %	551,68
100 %	597,08
Veuves de guerre (1)	597,08
	1.038,40

(1) Allocation accordée jusqu'à l'âge de 18 ans dans le cas de cessation des suppléments pour enfants et des prestations du Code de la famille avant cet âge.

(2) Allocation accordée pour les enfants atteints d'infirmités incurables.

ASCENDANTS		
CATEGORIE DE PENSION	MONTANT JUSQU'A L'AGE de 65 ans	MONTANT A PARTIR DE L'AGE de 65 ans (3)
Taux plein	1.298	1.427,80
Demi-taux	649	713,92
Majoration pour chaque enfant décédé en sus du premier (4)	227,16	227,16

INVALIDITE DE 85 % A 100 % AVEC OU SANS STATUT G.M.	
MONTANT	
%	PENSION PRINCIPALE
85 %	2.342,92
85 %	2.342,92
90 %	2.388,32
90 %	2.388,32
95 %	2.401,32
95 %	2.401,32
100 %	2.414,28
100 %	2.414,28

NOTA. — En raison des arrondissements au multiple de 4 les montants figurant dans ce tableau peuvent être supérieurs de 0 F 01 à 0 F 02 ou de 0 F 03 aux montants officiels.

UN COLLOQUE INTERNATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS PRÉCONISE POUR LE XX^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE :

RENCONTRE ENTRE A.C. DE TOUS LES PAYS

Du 24 au 26 septembre s'est réuni, à Varsovie, dans le Palais de la Culture, le III^e Congrès national du Z.B.O.W.I.D. (Association des Combattants pour la Liberté et la Démocratie).

En marge du Congrès avait été organisé un colloque à l'intention des délégations internationales. Le sujet en était simple : à la veille du 20^e anniversaire, rechercher les bases communes aux victimes de guerre de tous les pays pour que, dans l'union la plus large, elles puissent œuvrer à la détente et à la consolidation de la paix.

La présence de Norman ACTON, de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, de Henri HOVEN, de la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre, de Jean TOUJAS, de la Fédération Internationale des Résistants, des représentants des Comités Internationaux des Camps de Mauthausen, Dachau et Auschwitz, des représentants des Associations nationales de dix-neuf pays, attestent bien de la valeur du communiqué final qui, après avoir affirmé leur souhait de voir assurés la coexistence pacifique entre tous les Etats, le règlement pacifique des litiges, etc., exprime l'espoir que de nouvelles rencontres aient lieu.

NOTRE MAISON VUE PAR LA PRESSE RÉGIONALE

Le journal « Nice-Matin » du 12 octobre relate la visite des médecins les 10 et 11 octobre derniers dans notre Maison. Nous reproduisons ci-dessous le texte paru sous la rubrique « LA VIE LEVENSOISE ».

La maison de repos que l'« Union des Engagés Volontaires anciens combattants juifs de France » fait édifier, à Saint-Roch, au carrefour des routes de Nice et de Duranus, par les soins de l'entreprise Triverio, selon le projet de M. Livier, architecte, est en bonne voie d'achèvement après dix mois d'un chantier rapide mené.

C'est d'ailleurs le 17 janvier prochain que cette maison de repos, dénommée « les Lauriers-Roses », sera inaugurée par M. Sainteny, ministre des Anciens combattants, en présence de M. Manet, président national de l'U.F.A.C. ; Pierre-Jean Moatti, préfet des Alpes-Maritimes ; Joseph Raybaud, sénateur-maire et président du conseil général, entourés des élus du département, du canton et de la commune.

En raison de la proximité de cette inauguration, le Dr Danowski, président de l'« Union des engagés volontaires anciens combattants juifs en France », venant de Paris à la tête d'une délégation de trois médecins de la capitale, les docteurs Benjamin Ginsbourg, Richard Kohn et Marcel Leibovici, a visité la maison de repos, à laquelle il se consacre avec cœur en collaboration avec le secrétaire général de l'Union, M. Isi Blum.

Le Dr Gaston Flavier premier adjoint, était là pour accueillir ses confrères parisiens, auxquels s'était joint M. Charles Juttner.

M. Sapir Nathan, directeur de la maison de repos, assistait à cette visite des lieux qui permit aux docteurs Ginsbourg, Kohn et Leibovici d'apprécier les qualités de cet établissement qui sera un modèle du genre.

Service accompli dans l'armée par les Étrangers

La loi n° 64-493 du 4 juin 1964, publiée au « J.O. » du 5 juin, concerne les services militaires accomplis par les étrangers antérieurement à l'acquisition de la nationalité française. En voici les dispositions :

« Nonobstant les dispositions contraires de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée, les services accomplis dans l'armée française depuis le 20 mars 1939 par des engagés ou des rengagés qui ont ou auront acquis depuis

leur entrée en service la nationalité française, sont des services militaires.

« Le bénéfice de ces dispositions pourra être réclamé par les intéressés, nonobstant toutes décisions, même juridictionnelles, contraires.

« Ces dispositions ne portent pas atteinte aux droits des militaires qui, bien que n'ayant pas acquis la nationalité française, accomplissent des services militaires en vertu des textes spéciaux qui les régissent. »

INVALIDES DE 100 % AVEC DEGRES DE SUSPENSION							
POURCENTAGE	PENSION PRINCIPALE	ALLOCATION G.I. n° 5 (1)	ALLOCATION G.I. n° 5 bis	ALLOCATION G.I. n° 6	TOTAL DES PENSIONS des non bénéficiaires du statut G.M.	STATUT des grands mutilés	TOTAL DES PENSIONS des bénéficiaires du statut G.M.
100 % + art. L. 16 :							
1 ^{er}	2.518,12	3.504,60			6.022,72	1.369,40	7.392,12
2 nd	2.621,96	3.524,08			6.146,04	1.512,20	7.638,24
3 rd	2.725,80	3.543,56			6.269,36	1.654,96	7.924,32
4 th	2.829,64	3.563,04			6.392,68	1.797,76	8.190,44
5 th	2.933,48	3.582,48			6.515,96	1.940,52	8.456,48
6 th	3.037,32	3.601,96			6.639,28	2.083,32	8.722,60
7 th	3.141,16	3.621,44			6.762,60	2.226,08	9.988,68
8 th	3.245,00	3.640,92			6.885,92	2.368,88	9.254,80
9 th	3.348,84	3.660,36			7.009,20	2.511,64	9.520,84
10 th	3.452,68	3.679,84			7.132,52	2.654,44	9.786,96
Et par degré art. L. 16 en plus	103,84	19,48				142,80	
100 % + art. L. 18 ...	3.017,88		8.910,80		11.928,68	2.278,00	14.206,68
100 % + art. L. 16 + art. L. 18 :							
1 st	3.147,68	8.910,80	324,52	12.383,00	2.472,72	14.855,72	
2 nd	3.277,48	8.910,80	649,00	12.837,28	2.537,60	15.374,88	
3 rd	3.407,28	8.910,80	973,52	13.291,60	2.602,52	15.894,12	
4 th	3.537,08	8.910,80	1.298,00	13.745,88	2.667,40	16.413,28	
5 th	3.666,88	8.910,80	1.622,52	14.200,20	2.732,32	16.	

Octobre 1964 p.5

APPEL AUX JUIFS DE FRANCE

à l'occasion du XX^e anniversaire de la Libération

Pour marquer avec éclat le XX^e anniversaire de la Libération, 75 personnalités juives de tous les horizons politiques ont tenu à signer en commun un Appel aux Juifs de France que nous publions ci-dessous.

Dans la nuit de l'Occupation, alors que la répression frappait les familles juives avec une féroce toute particulière, les traditions nationales du peuple français ont fait de la lutte antiraciste l'un des mots d'ordre de la Résistance.

Sur la terre de France envahie par l'ennemi, les Juifs se sont levés par milliers pour la Libération de leur patrie d'origine ou d'adoption, dans les organisations juives, partie intégrante de la Résistance française, et dans les mouvements de résistance intérieure, ainsi que dans les forces françaises libres, où ils se sont battus comme leurs frères non juifs.

En cette année du 20^e anniversaire de la Libération, les personnalités soussignées, qui réaffirment leur fidélité aux idéaux de la Résistance, appellent tous les anciens Résistants juifs à s'unir à tous les autres Résistants pour célébrer avec éclat les commémorations qui vont se dérouler, pour faire connaître l'histoire de la Résistance,

pour obtenir la reconnaissance des services de tous les Résistants et pour œuvrer ensemble à une paix durable et à l'amitié entre les peuples. Ils proclament leur attachement à la Résistance française et engagent les organisations juives de toutes tendance à s'associer aux manifestations commémoratives.

La recrudescence de l'antisémitisme, la renaissance des organisations S.S. et la prescription prévue en 1965 pour les crimes commis par les complices de Hitler, rappellent le danger des séquelles du nazisme et nécessitent que se retrouve l'Union de la Résistance.

En participant aux cérémonies du 20^e Anniversaire de la Libération et à l'hommage rendu aux Combattants juifs de la Résistance, la population juive marquera son souvenir reconnaissant à tous les Combattants de la Résistance tombés dans la lutte contre le nazisme, pour un monde de paix, de liberté et de fraternité.

ADAM H., Secrétaire général du Comité de Défense des Juifs (sous l'Occupation).

ADLEN, Artiste peintre.

Docteurs Jacques et Mathilde APELBAUM.

M^e Pierre ATTAL.

Mme Chochana AVIVITH, Comédienne.

M. René BEN HAMOU, Maire-adjoint de Saint-Denis.

M. Pierre BLOCH, Ancien Ministre Membre du Bureau de l'ANACR.

M^e Maurice BLUM, Avocat à la Cour.

Isi BLUM, Secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

M^e André BLUMEL, Avocat à la Cour.

Alex. BRASLAWSKY, président de l'U.G.E.V.R.E.

Henri BULAWKO, président de l'Hachomer Hatzaïr, secrétaire général de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

René CERF-FERRIERE Ancien président du groupe de la résistance à l'Assemblée consultative. René Fanny CUKIER, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, à titre de la Résistance.

Pierre DAC, Médaille de la Résistance.

Dr DANOWSKI, président de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

M. DIAMANT, historien.

FARBER Jacques, lieutenant FFI. M. FANSTEIN-VILNER, président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

Raph FEIGELSON, ancien responsable militaire départemental des F.U.J.P. Déportés-Résistants évadé d'Auschwitz, secrétaire général de l'A.J.A.R.

Dr GINSBOURG, président du cercle Bernard-Lazare, secrétaire général de l'Association des Médecins Israélites de France.

Léon GORDON, secrétaire de l'Union des sociétés juives de France, dirigeant de la résistance juive.

Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des sociétés juives de France, dirigeant de l'Organisation juive de résistance à Paris.

Dr E. HALPEIN, professeur honoraire à la Faculté de Médecine.

Henri HERTZ, homme de lettres.

Dr S. HIRSCHMAN.

V. JANKELEWITCH, professeur à la Sorbonne, président de l'U.J. R.E.

M^e Yves JAUFFA, président de l'Association des Anciens Internés de Drancy.

Louis KAHN, président du Consistoire Central des Israélites de France.

M^e Pierre KALDOR, membre du Front National judiciaire.

Alexandre KAMENKA, producteur de films.

Jacob KA'LAN, Grand Rabbin de France.

Maurice KLEIN.

M^e Theo KLEIN, avocat à la Cour.

G. KOENIG, rédacteur en chef de la « Naïe Presse », ancien prisonnier de guerre.

Abram KROL, artiste peintre.

Mme Anna LANGFUS, Prix Goncourt 1962.

Lucien LAZARE, secrétaire général de la Communauté Israélite de Strasbourg.

Jacques LAZARUS, rédacteur en chef de l'« Information Juive ».

M^e Charles LEDERMAN, Président de l'U.J.R.E., dirigeant de la résistance juive.

Bernard LECACHE, président de la LI.C.A.

A. LISSNER, Médaille Militaire, Croix de Guerre avec palmes, au titre de la Résistance.

Armand LUNEL, écrivain.

Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation.

Maurice MARGNOLES, ancien de la 1^{re} Division Française Libre.

Mme Clara MALRAU, écrivain.

Leon MEISS, conseiller de la Cour de Cassation.

Albert MEMMI, écrivain.

Darius MILHAUD, compositeur.

Dr MODIANO, président du Conseil représentatif des juifs de France.

André MAUROIS, de l'Académie Française.

André NEHER, professeur à la faculté des Lettres et Sciences humaines à l'Université de Strasbourg.

temental de l'A.N.A.C.R. du Bas-Rhin.

Rolland NETTER, secrétaire dépar-

temental.

Mme Maxa NORDAU, artiste peintre.

Charles PALANT, déporté-résistant, grand invalide de guerre.

Secrétaire général du M.R.A.P.

Pierre PARAF, homme de Lettres.

PICARD, directeur de l'Ecole Hirsch.

Louis PICOT, compagnon de la Libération.

PRESSMANE, artiste peintre.

W. RABI, écrivain.

Jacques RAVINE, croix de guerre, ancien responsable de l'U.J.R.E. clandestine.

Dr Henri SLOVES, dramaturge. SOSNOWSKI Ginette, mère de Fußillé.

André SPIRE, écrivain.

Walter SPITZER, déporté à Auschwitz, artiste peintre.

STAMFATER Joseph, président du syndicat des artisans juifs.

Dr Adolphe STEG, ancien dirigeant de l'Union des Etudiants juifs de France.

Charles STEINMAN, Secrétaire du Centre culturel auprès des organisations populaires juives.

M^e Pierre STIB, Avocat à la Cour.

SLITINSKI, ancien membre de l'Etat-Major des Maquis d'Auvergne, secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. de la Gironde.

Boris TASLITZKI, artiste peintre, déporté à Buchenwald.

Dely TECUCIANO, médaillé de la résistance.

— Le 16 juillet, devant l'ancien Vél. d'Hiv., avec l'Amicale des Déportés Juifs, à la cérémonie commémorative des rafles de juillet 1942;

— Aux cérémonies commémoratives de la Libération de Paris, à celle du 30 Août, devant la Gare Montparnasse, notamment.

— Aux cérémonies du 30 Août également, avec les Anciens Combattants du 11^e et du 20^e arrondissements;

— Le 25 octobre, à 9 heures, Conseil national de l'U.G.E.V.R.E., au siège de notre Union.

— Le mardi 27 octobre, à 20 h. 30, Assemblée extraordinaire de notre Union, Salle Lanery.

— Le 18 novembre, à 20 h. 30,

RESTONS VIGILANTS

Avec l'approche du déclenchement de la loi de prescription, anciens et néo-nazis s'agitent de plus en plus. Il ne se passe pas de jour sans qu'ils ne se manifestent, non seulement en Allemagne mais dans le monde. Ainsi qu'on s'en apercevra à la lecture de ces quelques faits, une vigilance accrue s'impose.

ENCORE UNE RENCONTRE DE S.S.

Les 26 et 27 septembre a eu lieu, à Bad-Windsheim (R.F.A.), une rencontre d'anciens S.S. de la « 6^e S.S. Gebirgsdivision Nord ».

Bad-Windsheim a déjà été, à plusieurs reprises, choisi comme lieu de rencontre par les S.S. Ces rencontres se sont toujours terminées par des défilés provocateurs avec siogans hitlériens et port des insignes et des décorations hitlériennes.

Il n'est pas de dire que de telles manifestations vont à l'encontre d'une véritable réconciliation franco-allemande.

XAVIER VALLAT RECIDIVE

Dans son journal « Aspects de la France » Xavier Vallat, ex-Commissaire aux Affaires Juives, qui garde des nostalges, s'en prend à Marc CHAGALL, à propos de l'inauguration du nouveau plafond de l'Opéra, dans le meilleur style nazi.

On lit, en effet, sous la signature d'un certain Henry Hugault (A.F. du 24-9-1964) :

« S'il se nommait Dupont, Durand ou Dubois et qu'il soit originaire de Bretagne, de l'Auvergne ou du Languedoc, jamais Chagall n'eût été appelé par André Malraux pour décorer le plafond de l'Opéra. Mais il suffit d'être un apatride et de sortir de quelque ghetto oriental pour que toutes les portes vous soient ouvertes, en cette époque de décomposition. »

UN AVOCAT ALLEMAND FAIT L'APOLOGIE DE L'EXTERMINATION DES JUIFS

L'apologie de Hitler a été faite devant la Cour d'Assises de Hanovre jugeant l'ancien membre des services de sécurité hitlériens Richard Nitschke, et quatre autres personnes accusées du massacre de sept mille Juifs et prisonniers de guerre soviétiques.

M^e Gerd Heinecke, défenseur du coaccusé Adolf Schaub, 51 ans, maître d'école, a en effet déclaré dans sa plaidoirie que, « si l'ordre de massacrer les Juifs donné par Hitler est en soi un acte insensé, le Führer en le donnant, alors qu'il était dictateur de l'Allemagne, se trouvait au-dessus de toute sanction et n'avait de compte à rendre à personne.

Dans son plaidoirie, M^e Gerd Heinecke a affirmé que

la mort des Juifs n'était « pas cruelle » au sens juridique.

« Si l'on faisait croire aux Israélites, avant de les faire entrer dans la chambre à gaz, qu'ils allaient passer à la douche, il se s'agissait pas d'un acte perfide. On ne voulait que leur épargner la peur de la mort. »

Tout juste s'il ne s'agissait pas d'un bienfaiteur !

M. SEEBOHM REAFFIRME SES PROPOS REVANCHARDS

« Je n'ai pas fait en vain mon discours de Nuremberg et je n'en retirerai pas une virgule », a déclaré, sous les applaudissements frénétiques de l'assemblée bavaroise des Allemands des Sudètes, M. Hans Christoph Seeböhm, ministre fédéral allemand des transports.

M. Seeböhm avait notamment réclamé « le retour des territoires volés au peuple sudéto ». Ce discours avait été vivement critiqué par le gouvernement fédéral. A la suite du scandale provoqué à Bonn par cette prise de position opposée à celle du gouvernement le ministre des transports s'était rétracté en affirmant que ses déclarations lui avaient été extorquées sous la menace.

NOS PEINES

Le camarade Max ADLER est décédé le 26 septembre à l'âge de 58 ans.

Vice-trésorier de notre Union, il fut pendant de longues années le Trésorier-adjoint de l'Organisation.

De nombreux camarades du Comité (au complet), des anciens de Barcarès et du camp de Hohenfels sont venus lui rendre le dernier hommage au cimetière de Bagneux le 30 septembre dernier.

Le Dr Danowski prononça le discours funèbre au nom de notre Union.

A la famille, cruellement frappée par cette perte, nous adressons nos condoléances émues.

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre camarade CHURGIN

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille Kenigisberg, dououreusement frappée par la mort de notre camarade S. KENIGSBERG.

Notre Comité adresse ses condoléances émues à la famille qui pleure la disparition de notre camarade I. KOLKOWICZ.

Nous adressons nos condoléances les plus vives à la famille frappée par la mort de notre camarade M. BIRENBAUM

Le 21 septembre 1964 est décédé notre camarade B. LEIB

Que la famille trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

NOUS ETIONS PRESENTS...

— Le 13 septembre, au Cimetière de Bagneux, à la grande cérémonie annuelle organisée devant notre Monument par l'Union des Sociétés Juives de France;

— A la Soirée commémorative du 29 septembre, à l'ABC, avec toutes les organisations juives, pour rendre hommage à la Résistance à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération.

— Aux cérémonies du 30 Août également, avec les Anciens Combattants du 11^e et du 20^e arrondissements;

— Le 25 octobre, à 9 heures, Conseil

Décembre 1964 p.1

VENEZ LE 24 DECEMBRE 1964 AU PALAIS D'ORSAY A NOTRE 20^{me} BAL ANNUEL

DEUX DATES DEUX EVENEMENTS

Par le DOCTEUR DANOWSKI

LES mois de décembre et de janvier prochains attirent l'attention de notre grande masse d'adhérents, avec notre Bal Annuel de Noël d'une part et l'inauguration de notre Maison de Repos et de Convalescence « Les Lauriers Roses » à LEVENS, près de Nice, d'autre part.

C'est déjà une tradition pour nous les anciens combattants juifs de se donner rendez-vous à notre Bal du 24 décembre aux Salons du Palais d'Orsay. Dans ce lieu de rencontre et d'échange de vues chacun relate à son ancien frère d'armes ses joies et ses peines de l'année écoulée.

Si tous les ans cet événement fait date dans la vie courante de notre Union, cette année notre Bal coïncide avec le 20^e anniversaire de notre existence.

En effet notre organisation créée fin 1944, poursuit depuis vingt ans son inlassable travail au profit de ses adhérents en se taillant une place d'honneur parmi les organismes d'Anciens Combattants.

Aussi les dirigeants de l'Union ont-ils à cœur de donner un éclat particulier à notre prochain Bal comme il se doit pour une fête d'anniversaire. Le choix de ses orchestres, le riche programme artistique et la présence des personnalités du monde Combattant demeurent les facteurs inconditionnels de la réussite de cette nuit de Réveillon.

Par ailleurs, quelques semaines plus tard, le 17 janvier 1965 sera une date historique pour les Annales de notre mouvement. Ce jour-là aura lieu à Levens, près de Nice, l'inauguration de notre Maison de Repos et de Convalescence, œuvre grandiose et monumentale due au dévouement de nos adhérents. L'inauguration sera assurée par le Ministre des Anciens Combattants et Victime de la guerre et en présence de nombreuses personnalités du monde combattant.

Dès maintenant le Secrétariat s'emploie quotidiennement à mettre au point le déroulement de la cérémonie, les conditions du voyage et l'inscription de nos camarades désirant participer à ce grand jour.

Cette Maison sera l'orgueil de nos membres et fera honneur à la Communauté Juive de France.

LE TEXTE SUR LES JUIFS DE VATICAN II

Il faut constater avec satisfaction que le texte sur les Juifs qui a été adopté par Vatican II à la veille de la clôture de la session actuelle, est un résultat positif. Ce texte peut être considéré comme satisfaisant pour tous ceux, Juifs et non-Juifs, qui depuis de longues années ont lutté pour que l'Eglise catholique condamne l'antisémitisme et pour que soient supprimées des textes officiels, toutes les calomnies nuisibles qui ont été répandues à travers les siècles contre le peuple juif par la hiérarchie catholique, dans les sermons, les prières et dans les livres.

Le document adopté par 1657 voix contre 99 et 242 abstentions, déclare que le Conseil Ecuménique « déplore et condamne la haine et les persécutions contre les Juifs, perpétrées soit dans le passé, soit de notre temps ».

Comme l'on sait, une dure bataille a été menée autour de l'expression « persécutions » que certains voulaient remplacer par un terme plus « atténué » « vexations ». Dans ce sens, le texte est plus proche

de la première version du Cardinal BEA qui a été élaborée sous l'influence directe du Pape Jean XXIII.

Il y a également dans le texte adopté certaines phrases comme : « Que tous aient donc soin de ne rien enseigner dans les catéchismes ou la prédication de la parole de Dieu qui puisse faire naître dans le cœur des fidèles la haine ou le mépris envers les Juifs : que jamais le peuple juif ne soit présenté comme une race ré-

prouvée ou maudite, ou coupable de déicide. Ce qui a été fait dans la passion du Christ ne peut nullement être imputé à tout le peuple alors existant et encore moins au peuple d'aujourd'hui.

Il est évident que ce document est atténué par le fait qu'il n'est pas détaché du reste mais fait partie d'une « dé-

claration sur l'Hindouisme, le bouddhisme, les musulmans, les Juifs et les autres religions non-catholiques ».

Le peuple juif a tellement souffert de l'Eglise catholique et l'antisémitisme est encore tellement enraciné parmi le

G. KENIG
(Suite page 2)

LE 17 JANVIER 1965 INAUGURATION SOLENNELLE DE NOTRE MAISON DE REPOS "LES LAURIERS ROSES"

(Voir en page 4)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le 27 Octobre dernier, Salle Lancry (Voir compte-rendu page 2)



Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
DECEMBRE 1964 - N° 109

100 NUMÉROS - 20 ANS

Aujourd'hui paraît le centième numéro de « Notre Volonté ». S'il s'agissait d'un quotidien, d'un hebdomadaire, ce chiffre ne mériterait peut-être pas que l'on s'y arrête, mais en l'occurrence il est question d'une publication périodique d'une organisation, et ce fait en lui-même suffit déjà à être relevé. De plus, cet événement coïncide avec le vingtième anniversaire de notre Union, créée fin 1944.

Notre journal s'est posé comme objectif, dès sa naissance, de maintenir le contact permanent avec les membres de notre Union, de les renseigner, de les guider, de les organiser pour mieux défendre leurs droits, pour mieux servir leurs intérêts, les intérêts de tous les Anciens Combattants juifs et des victimes du nazisme.

Il s'agit de feuilleter les cent numéros du journal - ces pages déjà jaunies par le temps - pour faire rejouiller la vie intense que mène notre Union depuis ces vingt années d'existence.

Ces pages racontent que dès 1945, lorsqu'il s'est agi d'aider nos camarades retour du maquis ou de captivité, à reconstituer leur foyer dévasté par les nazis, l'Union s'était trouvée à leur service; elles nous rappellent les dé-marches et les campagnes pour la naturalisation, l'obtention des pieds militaires, les décorations, la Carte de combattant, etc., etc... Elles nous parlent de nos multiples initiatives pour perpétuer le souvenir de nos morts, du transfert des corps de nos camarades dont les familles disparurent dans les camps nazis, des cérémonies annuelles du souvenir en hommage à nos héros et martyrs devant le Monument que nous avons érigé à Bagneux.

« Notre Volonté » reflète la vigoureuse campagne que nous menâmes en 1951 lorsque le retrait de la nationalité française menaçait certains Anciens Combattants naturalisés et la victoire obtenue dans ce domaine grâce à notre lutte inlassable.

De même, elle raconte le combat que nous fûmes obligés de poursuivre, des années durant, pour faire admettre à l'administration allemande, dans le cadre de la B.E.G., le droit à indemnisation des prisonniers de guerre français ayant subi des discriminations raciales dans les stalags, en raison de leur origine, et ceci en violation des conventions internationales de Genève. C'est ainsi que nous arrachâmes le dédommagement pour une catégorie importante de victimes de l'hitlérisme.

Notre journal, dans presque chaque numéro, reflète le souci permanent de l'organisation face à la montée du néo-fascisme, du racisme et de l'antisémitisme, et l'action que nous n'avons cessé de mener contre ces fléaux. Il évoque notre lutte constante contre le danger du réarmement de l'Allemagne et pour la sauvegarde de la paix dans le monde.

Il souligne notre attitude sympathique à l'égard d'Israël, rappelle notre aide à la Haganah lorsque la jeune armée luttait pour conquérir l'indépendance du pays, et la contribution financière annuelle à la création de la Forêt des Martyrs.

Notre journal reflète également, à travers ses pages, le travail social accompli sous diverses formes depuis qu'a été créée notre Union. Mais dernièrement, il mettait l'accent, avec juste raison, sur la réalisation grandiose qui est en train de s'accomplir, avec la création de notre Maison de repos à Levens, qui est en quelque sorte le couronnement de notre activité dans ce domaine et qui force déjà l'admiration de tous les milieux de la population juive et des Anciens Combattants de France.

Les pages qui se suivent évoquent, avec éloquence, notre liaison étroite dans toutes les campagnes, avec le mouvement ancien combattant du pays et du prestige dont nous jouissons auprès des organisations nationales d'Anciens Combattants et Résistants.

En parcourant « Notre Volonté », il se dégage tel un « leitmotiv », à travers les vingt années d'existence de notre Organisation, sa volonté inébranlable, son désir ardent et franc d'unité, sentiment qui nous a toujours animés dans toute notre activité. Rester unis comme nous l'étions sur les fronts, face à l'ennemi commun et comme nous savions le rester dans les souffrances des camps, telle était notre devise de toujours.

A l'occasion du centième numéro de « Notre Volonté » et du vingtième anniversaire de notre Union, à l'occasion de cette double fête, il était nécessaire de relever quelques points essentiels, au moins brièvement, de l'activité au cours de cette période, en soulignant les succès obtenus.

La route que nous avons tracée devra être suivie dans le même esprit pour continuer à servir les intérêts des Anciens Combattants juifs et les victimes du nazisme.

Isi BLUM.

FOULE ENTHOUSIASTE A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Cette assemblée a été convoquée avant la date prévue et s'est déroulée en présence d'un notaire. Elle était appelée à remplir un certain nombre de formalités en liaison avec la prochaine ouverture de notre Maison de repos à Levens. Il s'agissait notamment de procéder à la modification de quelques articles de nos statuts, ainsi que d'autoriser le Conseil d'Administration à effectuer un emprunt à l'Office National avec affectation hypothécaire de l'immeuble de Levens.

LE DÉROULEMENT

A la tribune prennent place les dirigeants de notre Union, ainsi que notre camarade Gittler, président de la section lyonnaise et Bercovici, président de l'Union des Anciens Volontaires Juifs de la guerre 1914-1918.

Le Dr Danowski, président, ouvre la séance en soulignant les réalisations durant la période écoulée. Il demande d'observer une minute de silence en l'honneur de nos camarades disparus depuis la dernière assemblée.

M. Sisterman, Secrétaire, souligne nos relations fraternelles avec les grandes organisations du mouvement combattant pour la défense de nos droits légitimes et pour la lutte contre le néo-nazisme et pour la paix.

Bercovici salue l'Assemblée au nom de ses camarades de la Première Guerre mondiale et se félicite de la grande réalisation de notre Union, la magnifique Maison de Repos de Levens.

Golgevit, secrétaire, donne des précisions sur le fonctionnement de la Maison de Repcs et indique certains détails concernant les installations, le confort et surtout sur les conditions d'admission et de séjour.

L. Salomon, trésorier, souligne dans son rapport financier, l'importance des dépenses engagées pour créer cet établissement, et fait part des moyens envisagés pour faire face à cette situation.

Après que le notaire, M. Baron ait fait procéder au vote des résolutions concernant les modifications des statuts et l'emprunt à l'Office, notre camarade Appel, vice-président, lance un appel aux adhérents pour qu'ils réservent la date du 17 janvier prochain en vue d'assister nombreux à l'inauguration, et donne des indications concernant l'organisation de ce voyage.



SUR NOS CLICHES :

De haut en bas :
BERCOVICI, président des Combattants Juifs 1914-1918 ;
GITTLER, président de notre Section lyonnaise, et nos Camarades APPEL, vice-président ; SZULC, de la Commission sociale ! SALAMON, trésorier ; SISTERMAN et GOLGEVIT, secrétaires.



Gittler, président de la section lyonnaise, salue l'Assemblée et fait part de l'enthousiasme de ses camarades devant l'activité fructueuse et dynamique de notre Union.

Szule, responsable de la Commission sociale, attire l'attention de l'Assemblée sur le rôle important que joue la commission sociale de notre Union qui fait tout pour exprimer la solidarité combattante à chaque occasion.

Schechter, chargé de la bibliothèque des « Lauriers Roses » fait appel aux camarades pour qu'ils contribuent à la réussite de cette initiative en offrant des volumes littéraires.

Isi Blum, secrétaire général, tire les conclusions des débats. Il fait ressortir les résultats positifs obtenus dans les divers domaines de l'activités de notre Union. Le fait qu'il y ait en permanence des nouvelles adhésions, prouve — dit-il — combien l'organisation, après 20 ans d'existence, a gardé toute sa vitalité, son dynamisme et sa jeunesse.

Il termine son allocution par un vibrant appel à l'union.

Il est aussi décidé que dorénavant, les assemblées générales régulières, auront lieu fin février début mars de chaque année.

Nos camarades ont quitté l'assemblée, enthousiastes et animés d'un sentiment de fierté, remplis d'espoir pour d'autres succès à venir.

A LYON le 23 Novembre BELLE ASSEMBLEE GENERALE

C'est dans une très bonne ambiance qu'a eu lieu, le lundi 23 novembre, à la Maison Communautaire, notre Assemblée Générale annuelle. Ouverte par le Président de la section Gittler, elle était présidée par notre camarade Cohen, assisté du fils Rothberg qui assurait le secrétariat.

Après le rapport moral, présenté par Rattner et le rapport financier par Lemanski, une discussion s'est ouverte. Plusieurs camarades ont apporté d'intéressantes suggestions qui seront prises en considération par le prochain comité.

Après son brillant exposé, notre camarade Isi Blum, venu spécialement de Paris assister à nos travaux, a répondu aux questions qui lui furent posées, en particulier en ce qui concerne la Maison de Levens.

Puis l'A.G. procéda à l'élection du nouveau comité.

Ont été élus : Rothberg père, Rothberg fils, Gitler, Rattner, Elson, Abramowicz, Orès Lemanski, Brendel, Cohen, Klein, Marco, Keil, Kam, Zederman, Najdik Kreistein et Blanquet.

G. KENIG

TEXTE DE VATICAN II

(Suite de la page 1)
clergé et les fidèles, qu'il eut été naturel que Vatican II fasse ressortir le « problème juif » dans un texte particulier.

Il ne fait aucun doute que ceux qui ont démasqué l'attitude de Pie XII à l'égard du génocide nazi contre le peuple juif, ont contribué à secouer l'opinion catholique et à obtenir le texte du Conseil Ecumenique concernant les Juifs, texte dont l'importance ne doit pas être sous-estimée, même si l'on doit encore attendre un an avant qu'il n'entre en vi-

gueur et même si l'on peut s'attendre encore à des intrigues tendant à le modifier.

Le « Texte Juif » de Vatican II ne peut être détaché du contexte de l'évolution générale subie par l'Eglise. Ce n'est pas par hasard que pour Jean XXIII et ses adeptes, la condamnation de l'antisémitisme, était inséparable de son attitude positive envers les problèmes de la paix, de la coexistence entre les deux systèmes mondiaux et pour un dialogue avec les non-croyants.

G. KENIG

PROCHAINE OUVERTURE AU MEMORIAL DU MARTYR JUIF DE L'EXPOSITION : "LES JUIFS DANS LA RESISTANCE ANTINAZIE EN EUROPE"

En décembre s'ouvrira au Mémorial du Martyr Juif, rue Geoffroy l'Asnier à Paris, une importante exposition sur la participation des Juifs dans la résistance antinazie en France et dans les autres pays d'Europe occupés par les armées hitlériennes.

Cette exposition coïncide avec deux dates historiques : 25 ans après l'agression nazie de la Pologne qui déclencha la Seconde Guerre mondiale, et 20 ans après la libération de la France. Elle diffère des autres du fait qu'elle met l'accent sur la résistance et l'héroïsme des Juifs de France et des autres pays occupés, dans les conditions inimaginables qui existaient durant la sombre période nazie.

Les organisateurs de l'exposition ont fait des efforts considérables pour montrer la participation des Juifs dans la résistance antinazie, dans ses aspects et ses formes les plus variés.

Au cours de la longue période de préparation de cette exposition, ils ont rassemblé des photos et des documents inédits. D'une importance particulière sont les documents envoyés pour l'exposition, par l'U.R.S.S., la Pologne, l'Israël, la Bulgarie, l'Italie, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et naturellement la France.

Ce n'est pas un hasard si parmi le matériel qui sera exposé au Mémorial se trouvent beaucoup de documents et photos procurés par notre Union concernant les anciens combattants et prisonniers de guerre juifs.

La participation des Juifs de France, de ceux qui depuis des générations vivent sur le sol français et de ceux qui ont immigré de divers pays pendant la période d'entre-les-deux-guerres, a été effectivement le premier aspect de la contribution juive à la lutte antinazie.

En franchissant le seuil de l'exposition, les panneaux couverts de photos et documents représentant les journées tragiques de septembre 1939, défilent tel un film : les attaques de l'Allemagne contre la Pologne, la mobilisation générale en France et en Angleterre, les Juifs fran-

cais reçoivent comme leurs concitoyens, l'ordre de mobilisation, et prennent le chemin de leur régiment. Mais les Juifs étrangers, dont nombreux n'avaient comme pièce d'identité qu'un « refus de séjour » préfectoral, ou dans le meilleur des cas un récépissé pour un séjour limité, comment ont-ils réagi en ce moment crucial ? Les photos qui montrent les queues devant les bureaux de recrutement de Paris et de province répondent à cette question.

Dans ces centres de recrutement « des Engagés Volontaires pour la durée de la guerre », le chemin mène vers les casernes de Clignancourt, de Vincennes, etc... ensuite c'est le transfert en chemin de fer pour Barcarès, la Valbonne, d'où ils s'en vont vers les tranchées des Ardennes, de la Somme, etc... puis après la capitulation de Pétain ce sont les camps de prisonniers de guerre répandus en Allemagne.

Les photos des volontaires juifs, des prisonniers de guerre juifs, la photo du Monument des Combattants juifs au cimetière de Bagneux, constituent un témoignage et un symbole pour le monde entier, pour la génération nouvelle montrant qu'au moment le plus dur de leur histoire, les Juifs de France ont rempli leur rôle, conscients de leur profonde responsabilité, pour leur propre sort, pour le sort du pays qu'ils ont choisi.

La signification de ces faits devient encore plus évidente au moment où le gouvernement de Bonn s'apprête à mettre en application la honteuse loi de prescription, pour le génocide nazi et l'assassinat des Juifs, et au moment où les forces obscures de la collaboration et du racisme en France, mènent impunément une campagne pour la réhabilitation de Pétain.

GOLDFINGER

UN TELEGRAMME A LA CONFERENCE DE L'ARAC

En réponse à l'aimable invitation que nous avons reçue de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, nous avons adressé à sa Conférence Nationale, tenue à Lyon, le télégramme suivant :

Chers Camarades,

Empêchés par des engagements antérieurs, nous ne pourrons malheureusement pas assister à Votre Conférence Nationale.

Mais notre Comité unanime vous adresse le salut fraternel des Anciens Combattants Juifs et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Ayant combattu pour la même cause : pour la France, pour la liberté, contre le nazisme abhorré, vous êtes nos frères d'armes et de souffrances.

Notre amitié scellée dans la lutte commune pendant la guerre s'est réaffirmée dans le combat contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

En vous félicitant pour l'inlassable lutte que vous menez pour la défense des droits des Anciens Combattants et des victimes du nazisme, nous nous associons à vous pour l'hommage que l'A.R.A.C. rend à notre regretté camarade et ami Félix Brun qui a consacré toute sa vie à la cause des Anciens Combattants.

Vive l'amitié et l'union de tous les Anciens Combattants et victimes du nazisme !

Vive la paix !

Décembre 1964 p. 3

NON A LA PRESCRIPTION

Notre participation au Meeting de l'Hôtel Moderne

A l'appel de plusieurs associations juives, comprenant les anciens déportés, résistants, combattants et étudiants, une assistance nombreuse a participé au meeting organisé le 1^{er} décembre à l'Hôtel Moderne, Place de la République, contre la PRESCRIPTION DES CRIMES DE GUERRE.

Avec les orateurs, des personnalités et organisations se sont associées à cette manifestation pour exprimer leur volonté de châtiment de tous les bourreaux nazis.

Sous la présidence de M. H. BULAWKO Secrétaire général de l'Amical des Anciens Déportés Juifs de France, ont pris la parole :

M^e ROSAMBERT, Amicale des Magistrats Résistants,

J.-Pierre BLOCH, Ancien Ministre,
R. VISOCEKAS, U.E.J.F.,
Prof. V. JANKELEVITCH, Président
de l'U.J.R.E.,
Dr DANOWSKI, U.E.V.A.C.J.,
MERIGONDE, Amicale de NEUEN-
GAMME,
BLATMAN, U.S.J.F.,
G. WELLERS,
Dr GINSBOURG, Président du Cercle
Bernard-Lazare,
R. FEIGELSON, A.J.A.R.,
A. LEROY, F.N.D.I.R.P.
Ont été lus des messages du M.R.A.P.
signé PARAF, et de l'A.N.A.C.R. signé
FOURNIER-BOCQUET.
Nous donnons ci-dessous l'allocution du
Dr Danowski.

L'allocution du Dr DANOWSKI

La prescription dont les criminels de guerre nazis de mai prochain, en Allemagne doivent bénéficier à partir magne Fédérale, provoque, avec juste raison, une émotion profonde en même temps que l'indignation dans tous les milieux Anciens Combattants et victimes de la barbarie hitlérienne.

Notre Union, qui a inscrit dans son programme, dès sa fondation, la lutte par tous les moyens contre la renaissance du nazisme, ne peut rester indifférente devant ce danger qui signifierait, en réalité, l'encouragement pour les bandits responsables de l'assassinat des millions et des millions d'êtres humains.

Des milliers de ces criminels se promènent encore à travers le monde, mais ne peuvent se manifester tout à fait librement. Dans quelques mois donc, si notre action n'est pas suffisamment vigoureuse, si nous laissons faire, si les survivants, les témoins directs des massacres, ne peuvent unir leurs

efforts pour réagir en commun, ces assassins retourneront alors chez eux, ils reprendront leur vie normale, et qui les empêcheraient de redevenir actifs pour préparer la revanche dont ils n'ont nullement perdu l'espoir ?

Des organisations néo-nazies, des groupements d'anciens S.S. ne manquent pas de l'autre côté du Rhin. Tous les jours, leur arrogance, leur esprit de revanche se manifestent de diverses manières. Et, non seulement en Allemagne, mais dans de nombreux pays, le virus nazi fait son œuvre, et l'application de la loi de prescription constituerait un grave danger pour tous les peuples épribs de liberté et de paix.

Fidèles au testament que nous ont légué nos héros et nos martyrs, nous avons répondu présents aux organisateurs de cette manifestation de protestation pour joindre la voix des Anciens Combattants juifs à toutes celles qui sont décidées à lutter afin d'écartier cette menace.

RESOLUTION

L'Assemblée réunie à l'Hôtel Moderne, le 1^{er} décembre 1964, à l'appel des associations d'anciens déportés, résistants et combattants juifs,

Exprime son indignation devant la volonté manifestée par le Gouvernement fédéral allemand, d'accorder aux criminels nazis le bénéfice de la PRESCRIPTION.

En aucun cas le génocide ne saurait être assimilé aux simples crimes de droit commun.

Les rescapés des camps, les résistants, les parents des disparus ne sauraient oublier les horreurs d'Auschwitz et des autres camps d'extermination. Ils s'engagent à poursuivre leur lutte, dans l'union la plus large, pour que les criminels nazis répondent de leurs forfaits.

PAS DE PRESCRIPTION
POUR LES CRIMES NAZIS

LE TITRE « DEPORTE RESISTANT »

sera-t-il accordé aux anciens de Rawa ?

Sur la foi d'une dépêche d'agence, un certain nombre de journaux parisiens se sont empressés de faire paraître un communiqué disant que le Conseil d'Etat venait d'annuler une décision ministérielle du 24-9-1962, Rawa-Ruska pourrait être porté sur la liste A. 160 et serait considéré comme camp de concentration.

De quoi s'agit-il ?

Dans sa séance du 17 octobre 1964, le Conseil d'Etat a pris en effet deux décisions.

La première, considérant que le ministre des Anciens Combattants se bornant à

communiquer à l'Association « Ceux de Rawa-Ruska », l'avavis défavorable de la Commission des déportés et internés, à l'inscription du camp de Rawa-Ruska sur la liste A. 160, n'a pris lui-même aucune décision de nature à être attaquée. La requête de l'Association « Ceux de Rawa-Ruska », a donc été rejetée.

La deuxième décision, pas plus que la première n'avait trait au fond, mais portait sur un vice de forme.

La Commission Nationale des déportés et internés qui avait émis l'avis défavorable n'était

pas régulièrement constituée et comportait un nombre de représentants supérieur à celui prévu par l'art. R. 306 du Code.

De ce fait, la procédure a été jugée, irrégulière et la décision du ministre, en date du 24-9-1962, a été annulée.

Il est donc prématûre de dire quel sera le sort d'une nouvelle requête qui pourrait être déposée devant le Conseil d'Etat par « Ceux de Rawa-Ruska » sur avis d'une Commission régulièrement constituée.

M. GRINBERG
(Front des Barbelés)

REUNI LE 7 NOVEMBRE
le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E.
s'est déroulé dans une ambiance optimiste

Le 7 novembre dernier a eu lieu dans nos locaux le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. Il fut marqué par l'absence de notre grand disparu, notre cher ami Gaston LAROCHE, vice-président et premier secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E. son fondateur et animateur pendant près de 20 années.

Nous avons perdu cette année notre ami ASCHER, secrétaire général de l'Association des Anciens Combattants Hongrois, et pendant plusieurs années membre du Comité Directeur.

C'est sous ce double deuil

et en présence de représentants des Associations affiliées, que fut présenté le rapport d'activité de l'U.G.E.V.R.E. des deux dernières années — par son secrétaire général ZANCA.

De la discussion qui le suivit, il se dégage quelques traits essentiels :

L'unanimité de tous les délégués sur la nécessité de l'existence de l'U.G.E.V.R.E. son rôle en tant que seule fédération des Anciens Combattants d'origine étrangère de participer à l'action de tous les Anciens Combattants français sous la direction de l'U.F.A.C. pour la défense de leurs droits et pour la Paix.

D'honorer avec ferveur la mémoire des anciens combattants d'origine étrangère morts pour la France, soit dans ses propres manifestations (la commémoration annuelle autour de la plaque de l'U.G.E.V.R.E. aux Invalides, la célébration avec l'A.N.A.C.R. du groupe Manouchian-Boczow), soit la participation aux manifestations organisées par les Associations.

Le Conseil National a décidé de convoquer le 7^e congrès de la Fédération au printemps 1965.

Il a exprimé la volonté de voir se réaliser l'unité de toutes les associations d'Anciens Combattants d'origine étrangère dans un seul organisme, sur un programme commun susceptible de rallier tout le monde et à mandat à cet effet, le Comité Directeur pour prendre contact avec les représentants des associations non-affiliées à l'U.G.E.V.R.E. avant le prochain congrès.

J. MINC

Merci Camarades et Amis

Voici la dernière liste des donateurs :

APELBAUM	200,00	LENICZNER	50,00
AIZIC	200,00	MARCOVICI	500,00
ABRAMOWICZ (Lyon	250,00	MIELNICKI	150,00
ARON	300,00	MILGROM	200,00
BASTOK	100,00	POTOK	50,90
BINSTEIN	100,00	RAB	200,00
BRAW	100,00	RABINOVICI	200,00
BRON-ROSIER	500,00	RAJCHMAN	100,00
BRONSTEINE	500,00	ROZENCWEIG Nancy	150,00
BUTLOW	100,00	SAPOJNIK	300,00
COGAN	200,00	SILBERFELD	100,00
COHEN	25,00	SZPIRO	200,00
DEUTSCH	2.000,00	TREPERMAN	200,00
FISCHMAN	200,00	USZEROWICZ	500,00
FRYDMAN	100,00	VINER	300,00
GERSTENBROT	150,00	Dr WAJNAPEL	500,00
GOLDSZTEIN Marcel	250,00	WAJSMAN	300,00
GOLDSZTEJN (a)	200,00	ZEISEL	250,00
GOLDSZTEJN (b)	200,00		
GROSMAN	200,00		
GRYNBERG Compans	200,00		
GURFINKIEL Bernard	300,00		
GURFINKIEL Zelig	500,00		
HAUSSMAN	100,00		
HERSENOT	200,00		
HORYN	500,00		
JAKUBOWICZ	50,00		
JAWORSKI	500,00		
KAC Hersz	300,00		
KLEINHANDLER	100,00		
KRESCH	200,00		
LEJZEROVICZ	100,00		

NOS VOEUX

Nos vives félicitations à notre ami David L. SCHWARTZ, membre du Comité de l'Union à l'occasion du mariage de sa fille Annie Geneviève à laquelle nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

ce que vous devez savoir

VIGNETTE AUTOMOBILE GRATUITE

Le renouvellement des vignettes automobile gratuites aux bénéficiaires des articles L. 36 et L. 37 du Code aux pensionnés dont le taux est au moins égal à 80 % et qui sont titulaires de la mention « station debout pénible », aux tuberculeux bénéficiant de l'indemnité de soins pour le mois d'octobre 1964, sera effectué dans les conditions habituelles, étant rappelé que l'exonération ne peut jouer que sur un seul véhicule.

EXONERATION DE LA TAXE POUR UN POSTE DE TELEVISION

Les invalides civils et militaires réunissant les conditions suivantes sont exonérés de la taxe :

1) être atteint d'une incapacité au taux de 100 % (possibilité de cumul de validité de guerre et de validité civile) ;

2) ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu ;

3) vivre seul soit avec le conjoint et les enfants, soit avec la tierce personne.

Nous serons présents..

- Le 15 décembre à la cérémonie de la flamme avec l'A.J.A.R.
- Le 20 décembre à la commémoration solennelle à Père-Lachaise en souvenir des cent premiers otages fusillés par les nazis, organisée par l'Association des Déportés Juifs.

Et bien entendu le 24 décembre au Palais d'Orsay et le 17 janvier à Levens.

Notre Cérémonie du Souvenir aura lieu le 30 mai 1965 à Bagneux

Le 17 Janvier inauguration à LEVENS

DE NOTRE MAISON DE REPOS ET DE CONVALESCENCE

DES CONDITIONS IDEALES

« Les Lauriers-Roses » est l'endroit rêvé pour le rétablissement de votre santé. Et ceci de par :

LA SITUATION : à Levens, 22 km de Nice, en dehors de l'agglomération au milieu d'un immense parc. Site merveilleux, air sec et pur, ensoleillement exceptionnel, nombreuses possibilités de promenades.

SON CONFORT ET SES LOISIRS : installations ultra-modernes - Chauffage central, chambres à un et trois lits, avec balcon, lavabos individuels avec eau chaude et froide, salles de bain, douche, ascenseur... Grand salon de jeu ainsi que salle de lecture, cinéma, télévision, pétanque, ping-pong, etc.

SON SERVICE MEDICAL : visite complète à l'arrivée, examens de contrôle périodique, appel au médecin de l'établissement toujours possible.

LE DÉROULEMENT DES CEREMONIES DE L'INAUGURATION

Départ le vendredi 15 janvier 1965 à 20 heures (gare de Lyon). Arrivée à Nice le lendemain à 8 h 25. (Des cars seront à la disposition des voyageurs pour se rendre à l'hôtel.)

Installation à l'hôtel.

Journée de samedi libre.

Dimanche 17 janvier départ collectif de Nice en autocar pour Levens à 11 heures précises.

Arrivée à Levens à 11 h 30.

Dépôts de gerbe au monument aux Morts.

Repas collectif dans un restaurant, place de la Mairie.

14 h 15. Réception à la Mairie, par M. le Sénateur-Maire Joseph Raybaud, Président du Conseil général des A. M.

15 heures. Inauguration solennelle des « LAURIERS-ROSES ».

16 heures. Visite de l'Etablissement et réception dans la salle à manger de la Maison.

17 h 30. Retour en car pour Nice.

19 h 40. Départ pour Paris (Arrivée gare de Lyon lundi 18 janvier à 8 h 30).

LES PRIX DU VOYAGE

Voyage aller-retour, 2^e classe, hôtel, petit-déjeuner, transport en car Nice-Levens, aller-retour, repas collectif de dimanche, collation pour le retour : Tout compris 175 F

SUPPLEMENTS FACULTATIFS :

Couchette aller-retour 38 F. Voyage aller-retour première classe 61,80 F. Couchette aller-retour première classe 42 F. Notons que vous avez aussi la possibilité de faire le voyage en avion pour le prix de 412 F. aller-retour (séjour non compris).

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au bureau de notre Organisation tous les après-midi de 14 h à 18 h, sauf le samedi.

Pour nous permettre d'organiser ce voyage dans les meilleures conditions, les inscriptions seront closes le 20 décembre.

L'inauguration sera présidée par M. Jean Sainteny, Ministre des A.C. et se déroulera en présence de nombreuses personnalités dont M. Paul Manet, Président de l'U.F.A.C.

Quelques points du Règlement Intérieur

Le règlement intérieur est établi en tenant compte des lois, conventions et règlements en vigueur institués par la Santé publique et la Sécurité sociale.

La discipline aux Lauriers-Roses ne fait pas appel à des mesures autoritaires, mais à la compréhension de tous. C'est la discipline collective librement consentie, qui permet à chacun de faire — dans le cadre de ce règlement — ce qui lui plaît, sachant que rien ne peut être fait qui gêne le camarade, le voisin ou qui puisse nuire aux intérêts généraux de notre collectivité.

EMPLOI DU TEMPS

Petit déjeuner, 8 heures ; Déjeuner, 12 heures ; Sieste, 13 à 15 heures (dimanche facultatif) ; Gouter, 16 heures (dimanche facultatif) ; Diner, 19 heures.

LES REPAS

Les convalescents sont invités à se présenter à la salle à manger avec exactitude aux heures indiquées. Au cours du repas, le bruit sera

évité au maximum : il est une source de fatigue qui nuit au repos et à la bonne assimilation des aliments.

Les convalescents sont invités expressément à ne pas fumer dans les salles à manger pendant la durée des repas.

Il ne sera servi ni toléré de boissons alcoolisées venues de l'extérieur.

SURVEILLANCE MEDICALE

En dehors des consultations du médecin, l'infirmière est à la disposition des convalescents pour toutes les questions médicales, tous les jours de 18 heures à 18 h 30.

La cure de repos est obligatoire de 13 à 15 heures. Elle se fait dans le plus grand silence, le convalescent allongé sur son lit.

LA TENUE DE L'ETABLISSEMENT

La bonne tenue des chambres et des salles de jeux est placée sous la sauvegarde des convalescents eux-mêmes. Les chambres doivent être libérées pour le ménage de 8 h 30 à 11 h 30.

Le 18 Novembre dernier à la Maison de l'O.R.T.F. BRILLANTE RECEPTION POUR LES MEDECINS JUIFS

LES Salons du restaurant de la Maison de la Radio n'étaient pas trop grands mercredi 18 novembre pour recevoir la foule brillante des médecins juifs de la région parisienne qui avaient répondu à l'invitation de notre Union, à l'occasion de l'inauguration prochaine de notre Maison de Repos de Levens. C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse qu'une première présentation de notre grande réalisation sociale a pu être faite devant le corps médical.

Après un début de soirée marqué par l'arrivée incessante de nos amis médecins, se dégageant laborieusement de leurs obligations professionnelles, mais heureux de se retrouver verre en main autour d'un buffet qui ne chôma pas, l'atmosphère et l'affluence étaient réunies quand notre Président le Dr Danowski prit la parole.

Rappelant brièvement le rôle et les luttes menées par l'U.E.V.A.C.J. forte maintenant de 2000 membres, notre Président présente les Drs Ginsbourg, Kohn et Leibovici en compagnie desquels il vient de visiter la Maison de Levens. Il donne lecture du message d'excuses du Dr Leibovici, président du dispensaire « L'Aide Médicale », empêché ce soir et dans lequel, celui-ci évoquant les mérites de la Maison la voit promise à un grand succès. Le Dr Modiano, Président du C.R.I.F. s'était fait lui aussi excuser.

Dans une courte intervention notre Secrétaire général Isi Blum affirme la fierté de notre Union en ce XX^e anniversaire de la Libération des Camps, qui sera aussi en 1965 celui de la victoire sur Hitler et de notre propre organisation, de pouvoir offrir un tel cadeau à toutes les victimes du nazisme.

Le Dr Ginsbourg, secrétaire général de l'A.M.I.F. (Amicale des Médecins Israélites de France), donne alors ses impressions sur « Les Lauriers Roses ». « Cette délégation à Levens a été pour moi une fête, dit-il, qui semble se continuer ce soir par cette charmante réception ». Il loue sans réserves la grandeur du paysage marin et de montagne qui entoure Levens, les vents qui en purifient l'air et le souci de perfection qui marque toutes les installations de la Maison. Félicitant l'Union de son initiative — face au manque actuel de Maisons de convalescence — et du combat qu'elle a mené pour surmonter les difficultés nombreuses qui se sont présentées, il termine en souhaitant qu'aucune des 50 places de la Maison ne soit jamais vacante. Sans discrimination, il faut aussi, demande-t-il, que priorité soit accordée dans cette Maison aux Anciens Combattants juifs.

A son tour le Dr Richard Kohn, membre du bureau de l'A.M.I.F. apporte son témoignage enthousiaste. Il note le réconfortant environnement humain de Levens avec sa place du village et sa pétanque, qui, joint au panorama, procurent un dépassement véritable. On doit trouver, dit-il, dans cette Maison de grand confort toutes les possibilités de détente et de distractions.

Après ces allocutions très applaudies cette importante soirée s'est prolongée et animée par de nombreuses conversations. Par leur présence massive les médecins juifs ont marqué l'intérêt considérable qu'ils accordent à notre belle œuvre sociale, fruit des efforts de l'Union.

MERCI CAMARADES ET AMIS

Le Fonds Social Juif Unifié, comme vous le savez, nous a refusé toute subvention pour l'édition de notre Maison de Repos et de Convalescence. Ce refus brutal inexplicable a obligé tous nos camarades à faire un effort supplémentaire pour nous permettre d'achever cette tâche importante et ceci dans les délais prévus.

La nouvelle liste de dons que nous publions aujourd'hui en est, s'il en était besoin, un témoignage éclatant. Nous vous remercions donc, chers camarades et amis, et sommes convaincus que nous aurons toujours votre appui pour mener à bien notre activité.

UNE LETTRE PARMI D'AUTRES

Au moment où je viens d'être prévenu du succès obtenu en ma faveur, grâce à vos efforts, je tiens à vous adresser un virement postal de 500 F au profit de la Maison de Repos « Les Lauriers Roses ». Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre constante amabilité.

Dr WAJNAPEL

Voir la liste des dons en page 7

Décembre 1964 p. 5

Venez tous au Palais d'Orsay

LE 24 DECEMBRE 1964

(REVEILLON DE NOEL)

AU 20^e GRAND BAL ANNUEL

de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs



Yoska Nemeth
Tzigane, et ses violons enchantés

Le BAL
de cette année
coïncidant avec
la célébration du
20^e anniversaire
de l'U. E. V. C. J.
un
effort particulier
a été fait pour
vous offrir un
programme
de variétés
exceptionnel
et des orchestres
renommés



Rika Zaraï
La vedette de la chanson

Vous passerez une Soirée inoubliable
dans une ambiance de joie et de fraternité

BUFFET

TOMBOLA

ATTRACTONS



JACK ARY



MR. JERICHO

Vous pouvez
réserver vos places
pour le Souper au
siège de l'Union
58, rue
du Château-d'Eau
Paris-X^e

Téléphone 607-49-26

Les jeunes danseront avec le célèbre trompette **JÉRICHO**
et avec le saxo-clarinette **JACK ARY** ET LEUR ENSEMBLE

ENTREE : 15 FRANCS

"ENCORE L'AFFAIRE PÉTAIN"

par PIERRE BLOCH, Ancien



Moi, qui n'ai été modestement que le huitième ou neuvième juré du procès Pétain, je pense que la touchante image du Maréchal qui, chargé de gloire et d'années, fit don de sa personne à la France pour atténuer son malheur, est une belle image d'épinal. Mais on oublie une chose : que Pétain représente d'abord une politique dont il a revendiqué la responsabilité : « Cette politique est mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera ».

(Message du 30 octobre 1940.)

C'est pour cela qu'aujourd'hui la tentative de réhabilitation de Pétain est en réalité une tentative de réhabilitation de toute sa politique de trahison de Vichy.

Une assemblée menacée et apeurée a délégué au Maréchal, en juillet 1940, le pouvoir constituant. Lui s'attribue, de sa propre autorité la totalité du pouvoir gouvernemental et législatif. « Il nomme et révoque les ministres, qui ne sont responsables que devant lui. Il exerce le pouvoir législatif en Conseil des Ministres ». Il commente : « L'autorité ne vient plus d'en bas ». « Elle est proprement celle que je confère et délégue ». (12 août 41). C'est l'exacte négation de la déclaration des droits : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ».

L'Etat français est l'image renversée de l'Etat républicain. Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi antérieure au délit : c'est depuis cent cinquante ans, l'axiome du droit français. L'acte constitutionnel n° 5, instituant la Cour suprême de Justice, proclame « L'action publique, se prescrit par dix ans à dater de la perpétration des faits, même si ceux-ci sont antérieurs à la promulgation de la présente loi. »

Pétain d'ailleurs se méfie de ses propres juges. Par l'acte constitutionnel n° 7, il s'érige juge suprême : il pourra édicter lui-même des sévices illimités contre les ministres et hauts fonctionnaires du présent et du passé. Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaires viennent se confondre en sa personne.

Les neutres observent et commentent. « L'ancienne déclaration des droits se trouve abrogée du fait qu'on se servira, en réalité, de lettres de cachet, « pour se débarrasser de toute opposition », écrit l'Amiral Leahy. L'ambassadeur W. Bullit s'étonne : ce qui se dégage de ces conversations, c'est l'impression extraordinaire que les dirigeants français veulent faire table rase de tout ce que la France a représenté au cours des deux dernières générations ».

L'on ne cesse de nous répéter que l'attitude de l'ex-Ma-

UNE ASSEMBLEE DU M.R.A.P.

contre la prescription pour les crimes nazis

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) organise, le mercredi 13 janvier, à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne, place de la République à Paris, une grande Assemblée d'Information sur le problème de la prescription des crimes nazis, que le Gouvernement de Bonn a fixée au 8 mai 1965.

Sous la présidence de Charles Palant, Secrétaire général du M.R.A.P., le Bâtonnier Paul Arrighi, membre de l'Institut, parlera du projet du Gouvernement fédéral allemand qui constitue un défi au droit international et aux accords interalliés.

Prendra la parole M^e Jean Schapira, membre du Bureau National du M.R.A.P.

Des personnalités et organisations de toutes tendances ont apporté leur appui à la lutte contre la prescription.

Ministre

accablants, ils montrent d'une manière incontestable que c'est sur l'ordre de Pétain que des malheureux soldats français se sont faits tuer en Algérie, au Maroc par les Américains et les Anglais au lieu de se rallier à eux.

Le livre qui vient de sortir sur le débarquement en Afrique du Nord démontre d'une manière totale et on demeure confondu des réactions de Pétain lorsqu'il a appris le débarquement en Afrique du Nord.

L'Afrique accueille ses libérateurs à coups de fusils. La flotte sombre sans pouvoir combattre. Un imbécile offre la Tunisie aux Allemands. Voilà ce que montre d'une manière irréfutable les nouveaux documents que nous avons en mains.

Sans Pétain il est certain que la France n'aurait pu être vaincue militairement. Le monde entier n'aurait pu croire que Vichy existait réellement et que la France n'était plus la France.

Résistants et Anciens Combattants unis, empêchez la réhabilitation de Vichy.

LU DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

MANIFESTE POUR LE 11 NOVEMBRE

L'année 1964 a été marquée par toute une série de cérémonies destinées à célébrer le cinquantenaire anniversaire de la guerre de 1914-1918 et le 20^e anniversaire de la libération de la France.

Le 11 novembre 1964, prend cette année, un caractère particulier en apparaissant comme une sorte de conclusion solennelle aux différentes commémorations qui se sont déroulées dans la France entière.

Un demi-siècle n'atténue en rien le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés au service de la Nation. L'hommage des survivants reste, après 50 années, toujours fervent.

Unis autour des Monuments aux Morts, nous restons fidèles à la mémoire de nos camarades qui sont tombés sur les divers champs de bataille pour que la France puisse rester digne de son glorieux passé.

Mais n'oublions pas que ceux qui reposent dans les ossuaires et les cimetières militaires avaient la conviction que leurs sacrifices suprêmes ne seraient pas vains.

Leur pensée profonde peut s'exprimer par cette phrase de Charles Péguy :

« Je pars soldat de la République pour la dernière des guerres, la Paix universelle et le désarmement général. »

Notre fidélité à leur mémoire ne peut être totale si nous ne mettons pas tout en œuvre pour assurer la réalisation de leur dernière pensée. La Paix doit rester notre préoccupation dominante et rien ne doit être négligé pour qu'elle règne sur le Monde.

VIVE LA REPUBLIQUE.
VIVE LA FRANCE

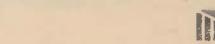
Paul MANET,
Président de l'U.F.A.C.

NOS PEINES

Nous apprenons avec la plus grande émotion le décès de notre ami BESERMAN Alfred à l'âge de 56 ans.

Que sa famille reçoive nos sincères condoléances.

Nous exprimons nos condoléances émues à notre ami OSCAR CENTNAIRE qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.



Une omission bien involontaire ne nous a pas fait mentionner la présence de l'Amicale du 22^e R.M.V.E. aux obsèques de notre camarade ADLER. Nous nous excusons.

Emouvantes obsèques de FELIX BRUN

PRESIDENT DE L'A.R.A.C. VICE-PRESIDENT DE L'U.F.A.C.

Des milliers d'anciens combattants, parmi lesquels ceux de délégations venus de toute la France, sont venus dire un dernier adieu à leur camarade, à leur compagnon Félix Brun, président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, vice-président de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et vice-président des Amis d'Henri Barbusse.

du Parti Communiste Français.

Tous les orateurs exaltèrent les mérites de Félix Brun dans sa fidélité à la cause des anciens combattants et victimes de guerre.

De nombreuses personnalités du monde combattant assistaient à la cérémonie.

Notre télégramme

Dès que nous apprîmes la mort de notre ami nous avons adressé le télégramme suivant à l'A.R.A.C. :

Avec Félix Brun, Anciens Combattants Juifs perdent un grand et fidèle ami, un lutteur infatigable pour la paix, contre la xénophobie, contre le racisme et l'antisémitisme.

Nos condoléances fraternelles à l'Association et à la famille endeuillées.

Dr DANOWSKI
Président

ISI BLUM
Secrétaire général

LES CENDRES
JEAN MOULIN
SERONT TRANSFERÉES
LE 19 DECEMBRE
AU PANthéON

Le ministère des Anciens Combattants annonce que le général de Gaulle a donné son accord à une proposition de M. Sainteny, ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, relative au transfert au Panthéon des cendres de Jean Moulin, délégué du général de Gaulle, premier président du C.N.R., unificateur de la Résistance.

La cérémonie aura lieu le 19 décembre.

Prorogation de validité des cartes de combattants

Le « J.O. » du 10 novembre publie un arrêté portant prorogation du délai de validité des cartes du combattant.

Aux termes de ce texte « à titre exceptionnel demeurent valables jusqu'au 1^{er} janvier 1970 les cartes du combattant du modèle déterminé par l'art. A. 142 ayant plus de cinq ans de date ».

טער יערלעכער באכט-באל

פּוֹן אָנְדָּזָעֶר פֿאָרְבָּאנְד איַיִשׁ דֵי בָּאָקָאנְטָעֶר אַר קָעַסְטָעֶרֶס

אשכנז נישא

(צִיָּתְרַע-פֿוֹדֵק)

לְשָׁעַדְ יְקָדֵם לְשָׁאָפָּה-אֲדִי

ישראל-זינגרן

די דاطע פון האיאריך נאכט-באל פאלט זיך צוינוף מיט די 20
 אָךְ עַקְוִיסְטָעֵנֶץ פֿוֹן אַונְדוּזֶר פֿאַרְכָּגֶנֶר.
 לדער יומ-טוב אוין אַטְפְּלָטְטָר אָוֹן עַס וּוּרְן דָּרְבָּעָר גַּעֲמָכֶט אַלְעַ
 אַנְשָׁטְרָעָנָנָנֶן עַד זָאֵל וַיְיַיְן מַעַר פֿיְיָרְלָעְכָּר אָוֹן אִימְפָּאָזָאנְטָעָר
 זַוְיִה שְׁטָעָנְדִּיק.

בז'וארט איז פון פארוים מיט פלעצער בי דיא טישעלען
אין ביראָן פון פֿאַרבָּאנְדֶּס-שְׁאַלְעַטְהָרָה
58 RUE CHATEAU-D'EAU PARIS-X אינטראַט 15 פר.

טרואץ די שוערט פינאנציזיעלע
אנשטערונגונג וואס עס פארלאנגט די
רעאליזירונג פון אפרההוין וען
מיר פאָר אובדזער סאלדאייטעט
הילפ' לוטוב ישראל מיט דער יערלע-
כער שפונדונג פאָר דעם יעד הקדר
שים.
דער 20סטער יערלעכער נאכט-
באל, וועלכער קומט פאָר אין די

סאלאנען פון פאליעיד-ארסאי דעם
דעכטער ווועט זילכער דאס 24
יאיר זיין דער "באָל פון ד בּעלעֶז".
מייר האָבן נישט געשפֿאַרט קיינשׂ מאַ
אוֹן אוֹיסְגָּאָבָּן כְּדֵי דער אַרטִיסְטִישׂ שָׁעָר
פְּרָאָגָּרָם זָאָל זַיִן פֵּיל רִיכְבָּר ווּ
איָן דֵי פְּרִיעָרִיקָע יָאָרָן.

דער דאזוקער יומטוב וועט אונ
מערדקן דעם יובל פון 20 יאר קוויז
טען. מיל זענען זיבעה או די גורי
עס משפה פון די יידישע געועזען
בע פראנט-קעמעפער וועט קומען צאל
רייך אויף אונדזער שמחה זיך טרעדן
ביי דער געלעגענהייט מיט פריינט
אוון גלייכציטיק מיטהעלן דעם
מאראליישן אוון מאטעריעלן דערפאלג
וועלכער וועט אובדן דערמעגלען
פאָרצעזען די פרוכטבֿאָרע טעטֿי
קייט פון פֿאָרבען.

סאלאנן

אונטער וויל

אלגאַן בּוֹ פֿאָרְבָּן כּוֹן דִּי אַשְׁוּ. יַדְישָׁע פֿרָאוֹט-קַעֲפָעָר

קורטן אַרְון זָצֵט!

טונגען און קאנפֿאָרט. ער וואָלט דערצִיילט, אָז די
אנפֿירונג פָּון פַּאֲרְבָּאנְד שפֿאָרט נִישְׁתְּ קִין מֵי,
בְּבָדוֹ דִּי פֻעַּמִּסְאָנְגָּרָן זָאָלְן דָּא גַּעֲפִינְגָּן דִּי בעסְטָע
אָזָרְדִּינְגְּנוֹגָנְגָּן אָזְנָן דִּי פְּרָאַכְּתְּפָוּלָעָ רְחַכּוֹתְדִּיקָּע, טִימָט
עַשְׂמָאָק בָּאַצְּרָעָט צִימָעָרָן, רַעַסְטָאָרָאָן, שְׁפִּילְ-זָאָל,
זַיְיַ בִּיכְלִיאָטָעָק אָזְנָן אֶוְן וּוּגְנַעַדְבָּאָרְ-מַאֲדָרָעָנָע קִידָּן,
זָאָם וְאֶל קַעַגְגָּן צָוְגְּרִיטִין דִּי בעסְטָע מַאֲכָלִים פָּאָד
פָּעָמִיאָנָרוֹן.

סידר האבן אבער נאך בז איזט נישט צווארמען-
עשיטעלט רעמאזיקן עקייפ פון די טאלאנטרטער
טנטסטערם אונז עם איז דעריכער שוער, איז אונז-
זערעט מיטנילדער און פרירינט זאלן זיך קענען,
אפלו טילולוינ, פארשטעלן וואס עם שטעלט מיט
זיך פאך אונדער אברוחוין אין לעוזעןס "יע-
אָרוּישׁ-רָאוֹ". עם איז פראָן איז מעגלעבקיט —
אלין, מיט די אינגענע אויגן, צו זען אונז צו בא-
הנדערן.

דער 17טער יאננאָר וועט זיין אַ גְּרוֹיסָעַ יוֹם
זֶוּבַּן. אַ יוֹם טֹוב נִישְׁתַּחֲווּ פָּאָר דֵּי בּוּיְעַר פָּוּן דָּאַ-
יְקָעַן הַוַּיִּתְן, פָּאָר דֵּי יִדְּיְשַׁע קַאֲפָכָטָמָנָהָן, נִאָר אַ
יוֹם טֹוב פָּאָרָן יִדְּיְשַׁן יְשֻׁוּבָּן פָּוּן פְּרָאָנְקָרִיךְ. אַ יוֹם
זֶוּבַּן וּזְאָסָם פָּאָלָט וּזְיךָ צְנוּיָּה מִיטָּה דֵּי 20 יָאָר פָּוּן
עַדְעַר בָּאָפְּרִיאָוָגָן פָּוּן דֵּי טּוֹוִיטַּלְאָגָעָרָן, פָּוּן הַיְּטַ-
עַרְסָם מְפָלָה אָזָן פָּוּן דֵּי 20 יָאָר עַקְוִימְטַעְנָץ פָּוּן
אָוְנוּדוּעַר פָּאָרְבָּאָנָד. 20 יָאָר, וּוְעַלְכָּעַ ערַהָאָט, אָזָן
יוֹיְהָעָר אָזָן אוֹוָף אָלָעָן נַעֲכִיטָן גַּעוּוֹרְטָעָט דָּעַר
אָהָרְטִיְּדִיקָּנָן פָּוּן דֵּי יִדְּיְשַׁע פְּרָאָנָט-קַעְפָּעָר, פָּוּן
יִ-נָּאָצִי-קְרָבָנוֹת.

אויפן יומ טוב פון 17טן יאנזאָר, אינעם טאג
וואָן דער פֿיעֶרעלעכער דערעפענונג פון אונדזער אָפְרוֹ-
וועִי וועלן ווּן אַנוּוֹן צַלְרַיְיךְ נִישְׁתַּן אָרְפָּ-
צַידְעָנָעַן פֿערזענֶלעכְּקִיטֵּן נָאָר אַוִיד מִיטְמַלְיָדָר פון
אָונְדְזָעָר אָרגָאנְזָאָצְּיעַ וּוּלְכָעַ זִינְעָן אָזְוִי שְׂטָאָרָק
וּוּגָעָבָנְדָן צּוֹם פֿאָרְכָּאָנד.

טיר ווילסן, און פאָר זיינער פֿיל פּוֹן אַינְך אַיז דִּי
קְנִישֶׁטְרָעָנָנוּן אֲשׂוּעָרָע אַפְּטָן אָוּמְטָעָלְבָע צָוָּ-
יֵב דִּי הַזְּכָוָתָן.
אָבָעָד טָאָכָט אַלְץ, וּזְאָם אַיר קָעָנֶט, בְּרוּ מִימָּ-
צִיעָּרָע אַיְינָעָנָע אָוִינָן צָו וּעָן אָוָן צָו בָּאוּוֹנְדָעָן
דִּי אַגְּזָוְתָאָפָּן מִיט דִּי אַיְינָעָנָע הָעָנֶט דָּאָם וּוּרְעָק
וּזְאָם אַתְּבָעָר פָּרָגָאנְזִיאָצְיָה הָאָט גַּעַשְׁאָפָּן, אַיר וּוּעָט
וּוּרְיִקְפָּאָרְן קִין פָּאָרְזִין שְׁטָאַלְצָעָר צָו גַּעַהָעָרָן צָוָּ-
דוֹרְסִין, גַּעַאיְינִיקְטָן יִידְישָׁן קָאַמְבָאַטָּאָנְטָן-פָּאָרְבָּאָנְדָן.
קוֹמְטָן אָוָן זָעַט !

כדי דער, וועלכער אוּנוֹ נאָךְ נוֹשֶׁט גַּעֲוָעָן זָאַךְ
האָבָן מַעַר אַדִּעָר ווַיְיִנְקַעַר אַפָּרַשְׁתְּלִוְונָג פַּזְן דָּעַם,
וּזְאָסָם עַמְּ וּוְעַט וּזְיַן דָּסָם אַפְּרוֹ-הַיּוֹן אֵין לְעוֹזָעָס
וּזְאָלָט נְוִיטִיק גַּעֲוָעָן, אוּ 8 טַאלָעָה, 8 דִיבְּטָעָר,
אָצְן הַוִּיסְטָאַרְיִקְעָר, אַ דָּקְטָאָר אוּן אַ שְׂוֹרְגָּאַלִּיסְטָם,
מִיט אַ פְּלוּסִיקָּעָר פַּעֲדָעָר, וְאַלְןָן וַיְךְ אַוּעַקְעַצְן אָזְן
אַרְבָּעָטָן, אָזְן יְעַדְעָר אַוְיפְּן וּזְיַן אַפְּפָן פְּרוֹזָן אַרְוִיסָּטָם.
ברענָגָעָן דִּי רַעַגְלִיטְעָטָם.

דער מַאֲלָעֶר וּוְאַלְט גַּעֲדָרָפֶט אַרְיִינְלָעֶן וּזְנִין
גָּאנְצָן טַאלָאןְט כְּדוֹי אַרוֹיְסָצָוְרָעָנְגָן דֻּעַם פּוֹרְפּוֹרְ-
בְּלוּעַן הִיטֵּל, דֻּעַם גַּאֲלָעָנְעָם זָנוֹאַרְפְּנָאָגָן פָּן חִוְּ-
טָעֵר דַּי, שְׁנִיְּ-בָּאַדְעָקָטָעַ אַלְפָן, דֻּעַם פְּלָאָמִיקָן הָאָ-
רְיוֹאָגָט אַיְבָּעָרָזִים בָּעָתָדְיָוָן נִיְּט אַונְטָעָר נָאָ-
דֻּעַם, וּוְאָס זַי הָאָט צָעוֹאָרָעָטָם, דַּי צָעְבְּלִיטָן
פְּעַלְדָּעָר אָזְן לְאַנְקָעָם.

דֻּרְרָר פְּאָעָט וּוְאַלְט בָּאַזְוּנְגָּעָן, אַיְן דַּי לִיְּרוֹשָׁסְטָע
פְּעַרְזָן, דַּי פָּגָרְמָעָן אָזְן דַּי קָאַנְטוּרָן פָּוּנָעָם בָּאַזְוּ-
כְּעַרְנָדִיקָן שְׁטָעַטָּל פָּוּן דֻּרְר אַוְרָצְלָטָעָר פְּרָאַזְוָאָנָם,
זְוּעַלְכָּעָם שְׁמַיְיכָלָט אַרְגָּאָפָט מִיטָּה דֻּרְר גָּאנְצָעָר פְּרָגְכָּט
פָּוּן אָבְרָגְל אַיְנָנָהָיְלָט אַיְן אַלְיוֹן אַיְן מִימְאָזָת
בּוֹנְטָבָר.

דער היסטָרִיקָעָר ווֹאֶלְט דָּרְצִיָּילַט די גַּעֲשִׁים-
טוּ פָּז דָּרָר אַנְטְּשִׁטְיָוָגָן פָּז דָּרָר דָּאַזְיָקָעָר ווּוְיכָ-
טִיקָּעָר יְדוּשָׁעָר סָפָצִיאַלָּעָר אַנְסְטִיטּוּזָעָ, עָר ווֹאֶלְט
גַּעֲשִׁילְדָּעָרָט דָּעַם קָאַטָּפָה ווֹאָס אֵין אַוְינְעַקְעָמָעָן צָו
פִּירָן אֵין יְעָרָן עַטָּפָה בָּאוֹנוֹנָרָעָ: בִּינָם אַוְינְקָעָמָפָן
דָּאַיְ דָּרְלוּבָּעָנָיְשׁ טָרָאָץ אַלְעָ מְכָשְׁלִים פָּז גַּעֲזָנָטָ-
הַיִּיטְמִינִיסְטָרִים: בִּינָם פָּאַרְשָׁאָפָּן די נְוּטִיקָע
קְרָעָרִיטִין אָוּן פִּינְאָנְצִיעָלָעָ מְעַלְכָּקִיטִין, וּוּלְכָע
יְוִינְעָן נָאָך אָגָב נִישְׁתָּפְלָשְׁטָעָנְדִּיק גַּעֲלִיוֹת, וּוְעָנָן
אַפְּגָזָג פָּז דָּעַם אַזְוִי גַּעֲרוֹפָעָנָם "יְדוּשָׁן סָפָצִיאָלָן
פָּאָגָר" יְעָדָע אַונְטָעָרְשִׁיטִיזָגָן. עָר ווֹאֶלְט דָּרְצִיָּילַט
זְוּעָן די קָאַלְאָסָאַלָּע אַנְשְׁטָרָעָנָגָנוֹנָעָן, ווֹאָס עַמְּ-
גָּעָן גַּעֲמָכָט גַּעֲוָאָרָן פָּאָר די באַקְוּעָמְלָעָקִיטִין
אָוּן פָּאָרָן עַמְּטָעָמִישָׁן אוֹיְסָעָן.

דער דאקטאר וואלט מיט ענטויזאום געשילעדרט
דעט זונדרערכאָרן טילֵן קְלִימָאָט פּוֹן דַעַר גַעֲגַנְט
זָוּוּ עַס אַיּוֹ כַמּוּט נִישְׁתַט פֿאָרָצָן קִין וּוַינְטָעוֹר, וּזְזַי
לוּפְטַט אַיּוֹ אֶבְּרָאוּנְדְּרִיקָע אָזְן גִּינְסְטִיק פֿאָרָ
קְרָאָנְקָע, וּוּאָס נּוֹטִיכָן זִיךְ אַיּוֹ אַיְנִיקָע וּוְאָכָן כְּדַי
צּוֹרִיקְצּוֹקוּמָעַן צָוְדִי כּוֹחוֹת נַאֲךְ אַז אָפְּעָרָצְיעַ אֶ-
דַעַר נַאֲךְ אֶשְׁוּרָעָרָר קְרָאָנְקִיט.
אוֹן דַעַר וּשְׂוּרְנָאָלִיסְט וּוּאָלָט מִיט וַיְיַיְן בָּאָנָאָכְ
טַעַד פְּעַדְעַר גַעֲנְיוֹן באַשְׁרוּבָן דַעַם אוֹסְטוֹעַן פּוֹן הוֹוַן
די באַקְוּוּמְלָעְכְּקִיטָן זַיְעָנָע, די מַאֲדָרָנָע אַבְּנָרִיפָן

א אפלטער יומן טוב

וואס אמאל גראטער. דאס קומט צום איסידורך אין פאלרלייף פון דיק לעצע טע יאָרֶן מיטן פערמאָנָגעַטן צוּפְלוֹס פון מיטיגלידער. אוּיך האָיָר זעבען צוּגְקוּמָעָן נײַע 70 מיטיגלידער. בין איצט פֿאָר 10 חדשין אוֹז שׂוֹן אַינְנָה געפְּלאָסָן פֿאָר מיטיגליד-אַפְּצָאַל 22 טוֹיזָונָט פֿר. (צּוֹרוּי מִילְאָן מִיט צוּוֹי הַזְּדָרֶת טוֹיזָונֶט אַלְטוֹעַ פֿרְאָנְקָעָן).

מִרְאֵשׁ עֲבָנָן, יַעֲפֹר, וְיַעֲזֹבֶר 1965 וועט ברענגן אַ ווּוּתְעַדְּקִין. קייט פָּוּן רַעֲרוֹטְרָן וְיַיְעַ מִתְגָּלְדָּעַר אַיְזָן אַ זָּעַר בְּאַגְּרָעָנְצָטָע, וְוַיְילָעַ עַס קענען גַּהֲעָרָן בְּלוּזָן גַּעֲוָעָנְכָעַ קָאָמָן באַטָּאנְטָן.

עַם קָוָמֶת אוּירָן צָוָם אַוִּיסְדָּרָק מִיטָּדִי פְּעַרְמָאָנְעַטָּע גַּרְוִיסְמוֹטְקָע שְׁפָעַנְדָּגָעָן אַ דָּאנְקָן וְוַעֲלָכָע מִידָּהָן גַּעֲקָעָנוֹת בְּאוּרְיוֹזָן דָּאָס גַּרְוִיסָע וְוַנְדָעָר פָּוּן אוּיפְּבָוּיָעָן אַזָּא מַוְסָּעָר.

די צָוְעַבְּנוּדְקִיטָּי אָזָן די טְרִיבָּי שָׁאָפָּט צָוָם פְּאַרְבָּאנְד אַיְזָן צָוָם פָּאָרְדָּי דָּאנְקָן דָּעַם פְּאָקָט וְוָאָס עַר באַטָּאיְלָי לִיקָּט זָדָר דָּעַר פְּאַרְטִיְידִיקָּוָגָן קָעָגָן אַנְטִיסְעָמִיטִיזָם, קָעָגָן די גַּעֲפָאָרָן פָּוּן נַעַלְנְצִיזָם אַיְזָן די פְּאַרְשִׁידְעָנָעָא אַקְצִיעָס אַיְזָן לאָנְדָן.

עַמְּטִיעָס פָּוּן די בְּרִיטִיעָס יִידְישָׁע מַאֲסָן. אַונְדָּזָעָר פְּאַרְבָּאנְד הָאָט אַיְן פָּאָרָן וַיְחִי פָּוּן וַיְיַזְרְעָלָן עַקוּםְשָׁעָן גַּעֲפִידָטָן בְּרִיטִיעָס-פְּאַרְצְוִוִּיגְטָעָן אַרְבָּעָט לְטוּבָת יִבְעָע מִתְגָּלְדָּעַר אוּיךְ פְּאַרְשִׁידְעָנָעָא עַבְטִינוּ אַזָּא הָאָט זָדָר כְּשָׂר פְּאַדְיָינְטָן יִזְרְעָלָן פְּאַפְּוּלְאָרִיטָעָט וְוַעֲלָכָע וְוַעֲדָר.

א פְּדוּכָתְבָאַדֵּעַ אַקְטְּזִיטָעַ

